

n° 9



9

---

129

# REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Montreux*.

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *deux cents* pages.

Lausanne, le *12 octobre* 1903.

Le Chef de service du Département,

*J. B. Fiaux*  
secr.



Ce Volume fait suite à un volume précédent  
dont les inscriptions sont du Numéro 104 de l'année  
1901 au Numéro 89 de l'année 1903. Ce que nous certifions.  
Montréal, le 17 Octobre 1903.

L'Officier de l'Etat. *Luc Drapeau*



N° 90.  
Boraley. Merisier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Octobre mil neuf cent trois, ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Boraley Alphonse, agriculteur,

de Monay domicilié à Brest-Pontbeux

célibataire

né à Monay, le vingt-neuf Janvier mil huit cent soixante-dix,

fils de Mme Antoinette Boraley, à Monay

et de

2° Merisier Susanne-Elise, ménagère,

de Puidoux domiciliée à Brest

célibataire

née à Sables (Pontbeux) le onze Août mil huit cent quatre-vingt deux

filles de Mme Merisier, agriculteur,

et de Elise-Louise veuve Emery, domiciliés à Brest

Les publications ont eu lieu à Chateillard le vingt-trois Septembre, à Monay le vingt-quatre Septembre, à Puidoux le vingt-quatre Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications  
et de non opposition

Signatures des époux :

Alphonse Boraley  
Susanne Boraley

Signatures des témoins :

R. Morax  
H. Herzog

Communiqué : à St-Légier et  
à Escabies

L'officier de l'état civil :

E. Dupuis



N° 91.

Körner - Herz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal de Weissen  
 rendu  
 en date du 16 mai 1928 déclaré  
 définitif et exécutoire le même jour  
 le mariage inscrit ci-dessus  
 a été dissous par le divorce.  
 Le Tribunal a fixé à ..... an, le  
 délai pendant lequel l'.....  
 ne pourr. contracter un nouveau  
 mariage.

Montreux, le 6 juillet 1928.  
 L'officier de l'état civil  
 J. P. [Signature]

Aujourd'hui vingt Octobre mil neuf cent trois  
 mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Körner Ernest - Bernard, musicien,  
 de Ramsdorf (dist. de Leipzig, Saxe), domicilié à Tâles-Pontecaux  
 célibataire

né à Ramsdorf, le vingt-huit mai mil huit cent soixante dix-sept  
 fils de Wilhelm Ernest Körner,  
 et de Wilhelmine Emilie née Franke, tous deux décédés.

2° Herz Helene Elise, couturière,  
 de Gera (Rép. ligne cadette) domiciliée à Fernex-Montreux,  
 célibataire

née à Gera, le dix-neuf avril mil huit cent quatre-vingt,  
 fille de Rodolphe Emil Oscar Herz,  
 et de Christiane Elise née Falke, tous deux décédés

Les publications ont eu lieu à Ramsdorf du vingt-trois août au  
 huit septembre, à Gera du vingt-neuf août au  
 quatorze septembre, et au Châtelain le vingt-cinq de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
 Certificats de publications  
 et de non opposition —  
 Permis de célébration du  
 Département de justice et  
 Police du 17 septembre 1903.

Communiqué : à la chancellerie.

Signatures des époux :

E. Bernh. Körner  
 Elise Körner

Signatures des témoins :

R. Monon  
 G. Richard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

le 22 mai 1916 les époux K. - H. ont été  
 la bourgeoisie de la Commune de Weissenfelden  
 (Thurg.)

N<sup>o</sup> 94.  
Chessex - Trichoud

Aujourd'hui *vingt un Octobre* \_\_\_\_\_ mil neuf cent *trois*  
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> *Chessex Louis, employé,* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Planches* \_\_\_\_\_ domicilié à *Clarens - Pontevise*

Etat civil :

*célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à *Clarens, le dix-sept Octobre* mil huit cent *soixante dix huit*

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de *Louis Chessex, agriculteur,* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de *Julianne-Victoire-Félicité née Rechat, domiciliés à Clarens.*

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> *Trichoud Sophie-Marie, repasseuse,* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Châtelard* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Le Trait - Pontevise*

Etat civil :

*célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née au *Tragnard, le vingt deux Septembre* mil huit cent *soixante dix huit*

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de *Jules Trichoud, maître ramoneur,* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de *Julie-Louise-Marie née Pouron, domiciliés au Trait.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *ux Planches et au Châtelard* le  
*vingt Septembre dernier* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux  
Certificats de publications  
et de non opposition* \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Louis Chessex* \_\_\_\_\_  
*Marie Chessex* \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

*M. M. M. M.* \_\_\_\_\_  
*Briete* \_\_\_\_\_

Communiqué : \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*Eug. Dupuis* \_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 93.Aujourd'hui vingt-quatre Octobre mil neuf cent trois,  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

(vingt-quatre Octobre) par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1<sup>o</sup> Borloy David - Henri, cocher,

Lieu d'origine et de domicile:

de Remont - dessous domicilié à Tervitot

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Villeneuve, le vingt-trois mil huit cent soixante dix sept  
Septembre

Noms, profession et

fils de Charles - Henri Borloy, cocher,

domicile des parents:

et de Rose - Marie - Françoise née Farre, domiciliés à Tully

Nom et profession de l'épouse:

2<sup>o</sup> Martin Julie - Marie, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile:

de Froideville domiciliée au Trait - dessous

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née aux Planches, le vingt-deux Octobre mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

fille de Jules Martin, charpentier,

domicile des parents:

et de Sophie - Caroline née Talon, domiciliés au Trait.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Remont - dessous et à Froideville  
le vingt Octobre, et aux Planches le trois Octobre  
de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des  
époux.  
Certificats de publications  
et de non opposition

Signatures des époux:

Henri Borloy

Julie Borloy

Signatures des témoins:

Robert Feu

Communiqué: à Remont - dessous,

et à Bottens

L'officier de l'état civil:



N° 94.  
von Siebenthal Gilli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le vingt-cinq février mil neuf cent onze déclaré exécutoire le quatorze mars suivant, le Tribunal civil du district de Troy a divorcé par le divorce le mariage des époux de Siebenthal Gilli dont l'acte est ci contre.

Le divorce a été prononcé contre les deux époux et à leur triple époux en vertu de l'article 41 de la loi fédérale du 27 décembre 1874.

Inscrit le trente mars mil neuf cent onze, suivant office du département de justice et Police du 29 mars 1911 l'opposant accompagnant un extrait du jugement en divorce.

L'officier de l'état civil :

Aujourd'hui vingt quatre Octobre mil neuf cent trois ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° von Siebenthal Henri-David, mécanicien,

de Gessenay (Bure) domicilié à Vernex

célibataire

né à Clavens, le trente Décembre mil huit cent soixante dix neuf

fils de Jean-François de Siebenthal, défunt,

et de Marie-Caroline née Voutay, à Vernex.

2° Gilli Maria-Louise, sans profession,

de Lucerne domiciliée à Lucerne

célibataire

née à Lucerne, le vingt Avril mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Robert Gilli, marchand,

et de Maria née Stutz, domiciliés à Lucerne.

Les publications ont eu lieu à Gessenay le trente-un Août, à Lucerne le trois Septembre et au Châtellard le vingt-neuf Août de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Certificats de publications et de non opposition

Communiqué : à Gessenay et à Lucerne.

Signatures des époux :

De Siebenthal Henri

Marie de Siebenthal

Signatures des témoins :

Gustave de Siebenthal

G. Aubert

L'officier de l'état civil :

Emil Pappis

N° 95.

*Heilemann-Künzli*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-quatre Octobre* mil neuf cent *trois*  
~~mil-huit-cent-quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Heilemann Frédéric Ernst, négociant,*de *Hochedorf (Canton Vaud), domicilié à Ternier (Canton**Valais) célibataire.*né à *Castel B<sup>no</sup> de Jagerswilen, le vingt-deux mil huit cent cinquante-deux*fils de *Jacob Heilemann,*et de *Gottlieb née Heil, tous deux décédés.*2° *Künzli Anna Maria, rentière,*de *Elliswyl (Lucerne), domiciliée à Ternier (Canton**Valais) veuve de Jacob Künzli des le douze Novembre**mil huit cent quatre vingt deux.*née à *Mussy (Lucerne) le vingt-deux février mil huit cent cinquante quatre*fille de *Jost Burkard,*et de *Elisabeth née Meyer, tous deux décédés.*Les publications ont eu lieu à *Hochedorf du cinq au vingt Octobre,*à *Elliswyl le huit Octobre* et au *Châtelard le trois**Octobre de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Acte de naissance de l'époux Friedrich Ernst Heilemann**Acte du premier mariage de l'épouse Marie Heilemann**Acte de décès de son premier mari.**Permis de célébration du Dep. de**Justice et Police du 24 Octobre 1903.**Certificats de publications et de non opposition.*

Communiqué : à la Chancellerie

et à *Elliswyl.*

Signatures des époux :

*Friedrich Ernst Heilemann**Marie Heilemann*

Signatures des témoins :

*Induis**Mieretta*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Pérois*

N° 96.  
Peruccio - Vallet

Aujourd'hui *vingt-un Octobre* mil neuf cent *trois*  
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Peruccio Giovanni, mason,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Flechia (Parare, Italie)* domicilié à *Chailly-Montreux*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Flechia, le vingt-ung mai* mil huit cent *soixante-dix*

Noms, profession et

fils de *Giacomo Peruccio, défunt,*

domicile des parents :

et de *Gioranna née Campo, à Flechia.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Vallet Marie-Babylisse dite Victorine, menagere,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Gressan (Turin, Italie)* domiciliée à *Chailly*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Gressan, le quatorze juin* mil huit cent *soixante-douze*

Noms, profession et

fille de *Pierre François Vallet, mason,*

domicile des parents :

et de *Marie Rose née Curtaz, domiciliés à Gressan*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Flechia les dix-sept et vingt-quatre mai, à Gressan les vingt-quatre et vingt-un mai, et au Châtelard le trente avril de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications et  
de non opposition*

*Permis de célébration du  
Dép. de Justice & Police du  
11 juin 1903.*

Communiqué : *à la Chancelleuse.*

Signatures des époux :

*Peruccio Giovanni  
Peruccio Victorine*

Signatures des témoins :

*uuuuuu  
E. Richard*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Puyois*



N° 94  
Lilla Carrard

Aujourd'hui trente-un Octobre mil neuf cent vingt  
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Lilla Charles-Joseph, mason,

Lieu d'origine et de domicile:

de Pisano (Toscane, Italie), domicilié au Trait Fontevaux

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Pisano, le trois janvier mil huit cent soixante-dix

Noms, profession et

fils de Jean Lilla, agriculteur, à Pisano,

domicile des parents:

et de Antonie née Sacaggi, défunte

Nom et profession de l'épouse:

2° Carrard Louise-Hélène, couturière,

Lieu d'origine et de domicile:

de Poliez-Pittet & de Bottens domiciliée à la Reurenaz

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Poliez-Pittet, le vingt-neuf septembre mil huit cent soixante-neuf

Noms, profession et

fille de Jean Louis Carrard, garde-barrière,

domicile des parents:

et de Catherine-Rosine née Voluit, à la Reurenaz.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Pisano les vingt-sept septembre et quatre  
Octobre, à Poliez-Pittet et à Bottens le dix-sept septembre,  
aux Ranches et au Châtelard le quinze septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications et de  
non opposition  
Permis de célébration du Dep.  
de Justice & Police du 15 septembre 1925

Signatures des époux:

Lilla Carlo  
Lilla Louise

Signatures des témoins:

M. Richard

Communiqué: à la Chancellerie  
et à Poliez-le-Grand.

L'officier de l'état civil:

[Signature]



N° 98.  
Fioroni - Peaquin

Aujourd'hui cinq Novembre mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt

Nom et profession de l'époux :

1° Fioroni Adolphe, tonnelier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Scopa (Norare, Italie) domicilié à Brin Pontoux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Scopa, le deux Août mil huit cent soixante dix huit

Noms, profession et

fils de Catherine Fioroni, à Scopa

domicile des parents :

et de Peaquin Marie Hélène Hélancienne, sans profession,

Nom et profession de l'épouse :

2° Peaquin, Marie Hélène Hélancienne, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Pontjoret (Twin, Italie) domiciliée aux Planches Pontoux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Pontjoret, le neuf Août mil huit cent quatre-vingt trois

Noms, profession et

fille de Louis Peaquin, manoeuvre, aux Planches,

domicile des parents :

et de Marie Philomène née Eugnot, défunte

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Scopa et à Pontjoret les vingt sept Septembre & quatre Octobre, au Châtelard et aux Planches le quatorze Septembre de cette année.

Le 27 mars 1918, Adolphe Fioroni désigné ci-contre, a été reçu, avec la famille, au nombre du bourgeois de la commune de M.U.T.

Montoux, le 25 juin 1918.

OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL  
E. Bressais

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Après la radiation de la neuvième ligne.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
certificats de publications  
et de non opposition  
Permis de célébration du  
Département de justice &  
Police du 24 Octobre 1903.

Communiqué : à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Adolphe Fioroni  
Marie Fioroni

Signatures des témoins :

Eugène Jamin  
Piaquin Louis

L'officier de l'état civil :

Eug Bressais

N° 99  
Cardinaux-MartinAujourd'hui vingt Novembre mil neuf cent trois  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Cardinaux Théodore, mécanicien,

Lieu d'origine et de domicile:

de Châtel-St-Denis, Tribourg domicilié à Clarens

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Châtel-St-Denis, le quinze février mil huit cent soixante-deux sept

Noms, profession et

fils de Jean-Baptiste Cardinaux, bûcheron,

domicile des parents:

et de Marie-Séraphine née Vauthoy, domiciliés à Clarens

Nom et profession de l'épouse:

2° Martin Marie, ouvrière,

Lieu d'origine et de domicile:

de Froiderille domiciliée à Clarens

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à aux Planches, le premier Novembre mil huit cent soixante-dix huit,

Noms, profession et

fille de Jean-Auguste Martin,

domicile des parents:

et de Ésaline-Émilie née Ramel, tous deux décédés.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Châtel-St-Denis le huit Octobre  
à Froiderille le neuf Octobre et au Châtelard le  
sept Octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'époux  
Certificats de publications  
et de non opposition.  
(L'acte de naissance de  
l'épouse est au vol. I, folio 316.)

Signatures des époux:

Théodore CardinauxMarie Cardinaux

Signatures des témoins:

Edouard Boreley  
Ch. RusterCommuniqué: à Châtel-St-Deniset à Foliez-le-Grand.

L'officier de l'état civil:

Eugène Jouis

N° 100.  
Maag - Gilloz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Novembre mil neuf cent trois  
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Maag Jean Jacques Alfred, employé,  
de Hinkel (jurch) domicilié à Vernex Pontreux  
célibataire

né à Hard-Vanikon, le quinze avril mil huit cent soixante-dix-huit  
fils de Jean Jacques Maag, décédé,  
et de Bertha née Hubschmid, domiciliée à Duntzen

2° Gilloz Emilie Sophie, domestique,  
de Ivrie (Aoste, Italie) domiciliée à Vernex  
célibataire

née à <sup>(Pontreux)</sup> ~~aux~~ <sup>Quarennes</sup>, le trente Septembre mil huit cent quatre-vingt-deux  
fille de Emile Gilloz, ~~cocher~~, à Vernex,  
et de Emma née Baquetin, décédée.

Les publications ont eu lieu à Hinkel le quatre Octobre y au  
Châtelard le trois Octobre dernier. La publica-  
tion en Italie a été dispensée.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
certificats de publications  
et de non opposition.  
Dispense de publication  
en Italie

Communiqué : à Hinkel et  
à la Chancellerie.

Signatures des époux :

J. Maag  
E. Maag

Signatures des témoins :

*[Signature]*  
Mielzel

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 101.

*Gens-Talon*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Il ressort d'un acte d'origi-  
gine délivré par le Conseil  
d'Etat de la République  
et Canton de Genève en  
date du dix février mil  
neuf cent quatre, que  
les époux *Gens-Talon*  
dont l'acte de mariage  
est ci-contre sont actue-  
llement citoyens genevois,  
certifiés de la  
Commune de Genève.  
Inséré le dix sept fé-  
vrier mil neuf cent quatre  
avec l'autorisation du  
Département de Justice & Police  
donnée par son Office du  
16 février 1904, N° 1196.  
L'officier de l'état civil.  
*Eng. Prisois*

Aujourd'hui *six Novembre* mil neuf cent *trois*  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gens Auguste-Edouard*, agriculteur,

de *Murillon (Coste, Italie)* domicilié à *Glion*

*célibataire*

né à *Glion*, le *vingt-un Août* mil huit cent *soixante-onze*

fils de *Luce-Joseph Gens*,

et de *Marie-Césarine* née *Tannev*, tous deux *décédés*.

2° *Talon Lina-Rosine-Sophie*, blanchisseuse,

de *Châtelard* domiciliée à *Glion*

*célibataire*

née à *Glion*, le *vingt Octobre* mil huit cent *quatre-vingt*

fille de *Charles-Vincent Talon*, agriculteur,

et de *Louise-Fanchette* née *Pittet*, domiciliés à *Glion*.

Les publications ont eu lieu à *Murillon* les *quatre et onze Octobre*,  
à *Châtelard* et aux *Planches* le *dix-neuf Septembre*  
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications  
et de non opposition.  
Permis de célébration du Dep.  
de Justice et Police du  
*29 Octobre 1903*

Communiqué : à la Chancellerie.

Signatures des époux :

*Gens Auguste*  
*Gens Lina*

Signatures des témoins :

*R. Mavor*  
*D. Gröbli*

L'officier de l'état civil :

*Eng. Prisois*

N° 104.  
Parisod - Aubort

Aujourd'hui quatorze ~~Octobre~~ <sup>Novembre</sup> mil neuf cent trois ~~mil huit cent quatre-vingt~~

Nom et profession de l'époux :

1° Parisod Henri-Ami-Louis, forgeron,

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelard domicilié à Glion

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à ve Planches, le onze mai mil huit cent quatre-vingt deux

Noms, profession et

fils de Ami Parisod, garde forestier,

domicile des parents :

et de Louise-Julie née Buaz, domiciliés à Glion

Nom et profession de l'épouse :

2° Aubort Marie-Lina, couturière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Planches domiciliée à Glion

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Glion, le quinze mars mil huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

fille de Alexandre-Eugène Aubort, infirmer,

domicile des parents :

et de Anna née Burkhalter, domiciliés à Glion.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtelard et aux Planches le quinze Octobre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

*Approuvé le mot, Novembre, remplaçant le mot, Octobre, rayé sur la première ligne.*

Pièces déposées :  
Certificats de publications et de non opposition  
Les actes de naissance des époux sont au Volume II, folios 213 et 289.

Signatures des époux :  
Henri Parisod  
Lina Parisod

Signatures des témoins :  
Martin Ceped  
Parisod Louis

Communiqué : \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
Eug. Porjean

N° 103.

Depallens-Bonzon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Octobre mil neuf cent ~~quatre-vingt~~ <sup>soit</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Depallens Eugène, cafetier,

de Châtelard domicilié à Surloup sur Fontbeaux

veuf de Marguerite Lucrèce née Tétaz des le onze

janvier mil neuf cent un,

né à Territet, le dix sept février mil huit cent quarante six

fils de Jean-Vincent Depallens,

et de Françoise Paie née Aubert, défunte

2° Bonzon Emma, journalière,

de Lavey-Roules y Ormont-les-Bains domiciliée à Vevy

divorcée d'avec Marc-François Eugène Bonzon

des le quatorze Décembre mil neuf cent un

née à Vevy le vingt-six Décembre mil huit cent soixante deux

fille de Jean-Paul Demierre,

et de Susanne Marguerite née Toot, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu au Châtelard le quatorze Octobre,

à Lavey et à Vevy le quinze Octobre, et à Ormont-

desfont le seize Octobre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'épouse,

renfermant la mention du divorce.

Certificats de publications et de

non opposition

L'acte de naissance de l'époux est au

Vol. X folio 116, et l'acte de décès de

sa première femme au Vol. IX fol. 348.

Communiqué : à Bex, à Ormont-

desfont et à Vevy.

Signatures des époux :

Eugène Depallens

Emma Depallens

Signatures des témoins :

François Vulliamy

Jules Rossier Concierge  
Vevy

L'officier de l'état civil :

Eug. Broyard



N° 104.

Canova Battaneo

Aujourd'hui quatorze Novembre mil neuf cent trois  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Canova Martino - Celestino, maçon,

Lieu d'origine et de domicile :

de Tralunco (Nove, Italie) domicilié à Ranchamp - dessus

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Tralunco, le onze Août mil huit cent soixante quinze

Noms, profession et

fils de Antonio Canova, maçon,

domicile des parents :

et de Maria née Gilardino, domiciliés à Ranchamp - dessus.

Nom et profession de l'épouse :

2° Battaneo Maria - Serena - Margherita, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Nebbino (Nove, Italie) domiciliée à Ranchamp - dessus

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Nebbino, le seize Septembre mil huit cent soixante dix neuf

Noms, profession et

fille de Carlo Battaneo, mécanicien,

domicile des parents :

et de Luigia née Valerio, domiciliés à Nebbino

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Tralunco et à Nebbino les quatorze et onze Octobre, au Châtelard le vingt deux Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
 Certificats de publications  
 et de non opposition  
 Permis de célébration du Dep.  
 de Justice et Police, du  
 27 Octobre 1903.

Communiqué : à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Canova Martino  
 Canova Maria

Signatures des témoins :

Aghemo Jean  
 Biotti Gaetano

L'officier de l'état civil :

Eng. Dreyfus



N° 105.  
Cochard-Gilliet

mil neuf cent ~~trois~~  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

Aujourd'hui quatorze Novembre

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Cochard Emile, électricien,

Lieu d'origine et de domicile:

de Châtelard domicilié à Vernex

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à La Purenaz, le vingt sept mai mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

fils de Eugène Cochard, électricien,

domicile des parents:

et de Marie Louise née Spitz, domiciliés à Vernex.

Nom et profession de l'épouse:

2° Gilliet Rosalie, repasseuse,

Lieu d'origine et de domicile:

de Evian les Bains (H. Savoie) domiciliée à Vernex

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Evian les Bains, le quatre avril mil huit cent quatre vingt deux.

Noms, profession et

fille de François Gilliet,

domicile des parents:

et de Clara née Derivaz, tous deux décédés.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Châtelard le vingt Octobre, et à Evian les Bains les vingt un Octobre et premier Novembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications  
et de non opposition  
Actes de décès des père  
et mère de l'épouse

Signatures des époux:

Cochard Emile

Rosalie Cochard

Signatures des témoins:

A Cochard.

*[Signature]*

Communiqué: à la Chancellerie.

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N° 106.

Auberson - Schöri

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par décision du 2 septembre 1944  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens que le nom patronymique  
qui y est orthographié par erreur  
"Schöri" est orthographié "Schöri".

Nestlé, le 9 septembre 1944

L'officier de l'état civil

Comm. à Vevins, Belmont 44, Radelfingen  
et au dé.

Aujourd'hui vingt Novembre mil neuf cent trois  
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Auberson Charles-Julien-Constant, hôtelier,  
de Esertines et Gressy domicilié à Saint-Berque  
célibataire

né à St-Berque, le seize Novembre mil huit cent soixante dix-sept  
fils de Fédéric-Constant Auberson, décédé,  
et de Louise-Marguerite née Delaigue, à St-Berque.

2° Schöri Hélène, sans profession,  
de Radelfingen (Berne) domiciliée à Vernex-Pontoux  
célibataire

née à Vernex, le vingt quatre mai mil huit cent soixante dix huit  
fille de Alfred Schöri, décédé,  
et de Louise-Sophie née Carin, à Vernex

Les publications ont eu lieu à St-Berque le deux Octobre, au  
Châtelard le treize Novembre, à Esertines, à Gressy, et  
à Radelfingen le quatorze Octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célé-  
bration délivrée par  
l'officier de l'état  
civil de St-Berque  
le 17 Novembre 1943.

Communiqué : à Esertines, (Echallens)

à Gressy, à St-Berque et à  
Radelfingen.

Signatures des époux :

C. Auberson  
H. Auberson

Signatures des témoins :

J. Allmann  
E. Maron

L'officier de l'état civil :

Eug. Dupuis

N<sup>o</sup> 104.  
Hess - Then

Aujourd'hui vingt un novembre mil neuf cent trois  
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1<sup>o</sup> Hess Alois Christian, menuisier,

Lieu d'origine et de domicile:

de Foug domicilié à Laux, sur Fontenay

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Lucerne, le douze avril mil huit cent soixante quinze

Noms, profession et

fils de Christian Hess, défunt,

domicile des parents:

et de Maria née Richli, domiciliée à Vevey

Nom et profession de l'épouse:

2<sup>o</sup> Then Catharine, lingère,

Lieu d'origine et de domicile:

de Lucerne domiciliée à Glion

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Lucerne, le dix huit juillet mil huit cent quatre vingt un

Noms, profession et

fille de Louis Then,

domicile des parents:

et de Catharine née Etter, tous deux décédés.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Foug le vingt trois octobre, à Lucerne le vingt neuf octobre, et aux Ranches le vingt trois octobre dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications  
et de non opposition.

Signatures des époux:

Alois Hess  
Catharina Hess

Signatures des témoins:

Fougereau  
Hess Christian

Communiqué: à Foug et à Lucerne.

L'officier de l'état civil:

Eug. Rysio



N° 108.

*Decasper - Genetti*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-deux Novembre* mil neuf cent *trois*  
~~mil-huit-cent-quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Decasper Christian-Joseph, uniéger d'hôtel*  
 de *Paspels (Grisons)* domicilié à *Teinex-Pontreux*  
*célibataire*

né à *Paspels, le vingt Octobre* mil huit cent *soixante neuf*  
 fils de *Christian-Joseph Decasper, défunt,*  
 et de *Maria-Christina née Kressigg, à Paspels*

2° *Genetti Marie-Pauline, sans profession,*  
 de *Ardon (Valais)* domiciliée à *la Rouvenaz-Pontreux*  
*célibataire*

née à *Ardon, le vingt-sept Septembre* mil huit cent *soixante onze*  
 fille de *François Genetti, défunt,*  
 et de *Virginie née Delaloy, à la Rouvenaz*

Les publications ont eu lieu à *Paspels et à Ardon le cinq No-*  
*vembre, et au Châtelard le quatre Novembre*  
*de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance*  
*des époux.*  
*Certificats de publi-*  
*cations et de non*  
*opposition*

Communiqué : *à Paspels et à*  
*Ardon.*

Signatures des époux :

*Christian Decasper*  
*Pauline Decasper*

Signatures des témoins :

*Genetti François*  
*Julien Decasper*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Burpois*

N° 109

*Jorietti-Bergoz*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par lettre de bourgeoisie reçue  
J. Daxelhoffen, notaire à Tannemine,  
le 9 octobre 1917, et visée par le  
Conseil et l'état, dans le délai légal.  
Jorietti Aristide - Joseph, gypsier.  
- peintre à Tannemine, mentionne ci-dessus,  
a été reçu avec sa famille au nom-  
-bre des bourgeois de la Commune  
d'Enay.

Inscrit sur ordre du Département  
de Justice et Police selon office du  
13 novembre 1917, n° 8129. I.  
Montreuil, le 16 novembre 1917.  
L'officier de l'état civil.

*J. Berthod*

Aujourd'hui deux Décembre mil neuf cent trois  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jorietti Aristide-Joseph, gypsier,  
de Bergosesia (Novare, Italie) domicilié à Chailly sur Fontaines  
célibataire

né à Bergosesia, le deux Janvier mil huit cent quatre vingt-deux  
fils de Jacques Jorietti, défunt,  
et de Angèle née Yanolini, domiciliée à Bergosesia.

2° Bergoz Alice - Alice, sans profession,  
de Blonay domiciliée à Chailly  
célibataire

née à Chailly, le vingt Décembre mil huit cent quatre vingt deux  
fille de Louis Bergoz, agriculteur,  
et de Emilie - Rosalie née Porlez, domiciliés à Chailly

Les publications ont eu lieu à Bergosesia le huit et quinze No-  
-vembre, à Blonay le dix octobre et au Châtelard  
le neuf octobre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications  
et de non opposition.  
Permis de célébration  
du Département de Justice  
& Police du 30 septembre 1903.

Communiqué : à la Chancellerie  
et à Blonay

Signatures des époux :

Jorietti Aristide  
Jorietti Alice

Signatures des témoins :

*Richard*

L'officier de l'état civil :

*E. Puyais*

N<sup>o</sup> 110.  
Aubert - Pedrocca

Aujourd'hui quatre Décembre mil neuf cent trois  
mil huit cent quatre-vingt

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Aubert Alfred, électricien,

Lieu d'origine et de domicile :

de Hanches domicilié aux Hanches

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né aux Hanches, le quatre avril mil huit cent quatre-vingt-un

Noms, profession et

fils de Ami-Frédéric Aubert, facteur-postal,

domicile des parents :

et de Pauline née Perret, domiciliés aux Hanches

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Pedrocca Odèle-Thérèse, demoiselle de magasin,

Lieu d'origine et de domicile :

de Castello-Valtravaglio (La Papija) <sup>Italie</sup> domiciliée à Clarens

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Clarens, le cinq Décembre mil huit cent quatre-vingt-un

Noms, profession et

fille de Joseph Ambroise Pedrocca, cordonnier,

domicile des parents :

et de Marie-Jenny née Bailly, domiciliés à Clarens.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à ux Hanches et au Châtelard le  
vingt-un Octobre dernier

la publication en Italie a été dispensée.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
et de non opposition.  
Dispense de publication en Italie.  
(Les actes de naissance  
sont au volume II, folios  
174 & 260.)

Communiqué : à la chancellerie.

Signatures des époux :

Alfred Aubert  
Odèle Pedrocca

Signatures des témoins :

J. Vulliamd.  
Böty

L'officier de l'état civil :

Engt. Broyer



N° 111.

*Glor - Cochar*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *ving Décembre* ~~mil neuf cent~~ *soix*  
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Glor Nicolas - Rodolphe*, employé de banque  
de *Leutwil (Argovie)* domicilié à *Lausanne*  
*célibataire*

né à *Bâle*, le *deux neuf juillet* mil huit cent *soixante sept*  
fils de *Oscar Glor*, négociant,  
et de *Elisabeth née Kestenholz*, domiciliés à *Bâle*.

2° *Cochar Louise - Rosa*, sans profession  
de *Châtelard* domiciliée à *Paugy - Pontreuve*  
*célibataire*

née à *Paugy*, le *vingt sept novembre* mil huit cent *quatre vingt un*  
fille de *Jean Pierre Vincent Cochar*, agriculteur,  
et de *Rosina née Soltermann*, domiciliés à *Paugy*

Les publications ont eu lieu à *Leutwil*, au *Châtelard* le  
*vingt novembre*, et à *Lausanne* le *dix novembre*  
*de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Autorisation de célébration*  
*délivrée par l'officier de*  
*l'état civil de Lausanne*  
*le 30 novembre 1903*

Communiqué: à *Leutwil* et à  
*Lausanne*

Signatures des époux:

*N. Glor*  
*Louise Glor*

Signatures des témoins:

*Oscar Glor, Kestenholz*  
*Alfred Cochar*

L'officier de l'état civil:

*Eugène*

**Par jugement du Tribunal**  
**district de Lausanne** rendu  
en date du *24 décembre 1917* déclaré  
définitif et exécutoire le *19 janvier*  
*1918* le mariage inséré ci-dessus  
a été déclaré par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à *deux ans* le  
délai pendant lequel l'épouse  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

*Glor - Cochar*  
Inscrit le *6 février 1918*  
L'officier de l'état civil  
*J. Bartholomé H.*



N<sup>o</sup> 112  
*Thali - Payer*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

État civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

État civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *sept Décembre* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ *mil neuf cent trois*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Thali Franz-Joseph, tailleur,*  
 de *Herlisberg (Lucerne)* domicilié aux *Planches*  
*célibataire*

né à *Hamilton, le vingt-neuf Décembre mil huit cent soixante dix-neuf*  
*(Lucerne)*  
 fils de *Franz-Joseph Thali, agriculteur, à Hamilton,*  
 et de *Maria née Affenkanger, défunte*

2<sup>o</sup> *Payer Marie-Joséphine, vitinière,*  
 de *Chamesson (Valais),* domiciliée aux *Planches*  
*célibataire*

née à *Chamesson, le vingt-neuf juin mil huit cent quatre-vingt-trois*  
*(La Vallée)*  
 fille de *Félix Payer, agriculteur,*  
 et de *Adélaïde née Spagnoly, domiciliés à Chamesson*

Les publications ont eu lieu à *Herlisberg le vingt-sept Novembre,*  
*à Chamesson et aux Planches le dix-huit No-*  
*vembre de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.*  
*Certificats de publications*  
*et de non opposition.*

Communiqué : à *Herlisberg et*  
 à *Chamesson*

Signatures des époux :

*Thali Franz Josef*  
*Marie Thali*

Signatures des témoins :

*E. Métrana*  
*Métrana*

L'officier de l'état civil :

*E. Métrana*

N° 113.

Nicolier-Vouilloz

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui douze Décembre mil neuf cent trois

~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Nicolier François-Félix, agriculteur,

de Armont-dessus domicilié à Longier

célibataire

né à Taney, canton de Moudon, le huit juin mil huit cent soixante-douze

fil de Elise Marie Nicolier, a la Tour de Seigy

et de

2° Vouilloz Marie-Louise, couturière,

de Martigny-Ville domiciliée à Glion

célibataire

née à Ponthey, le vingt deux Août mil huit cent soixante-dix-huit

fille de Emile Vouilloz, maréchal,

et de Marie-Louise née Annen domiciliés à Glion.

Les publications ont eu lieu à Armont-dessus le dix-huit

Novembre, à Martigny-Ville le dix-sept Novembre,

au Châtelard et aux Ranches le seize Novembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications et de non opposition

Signatures des époux:

François Nicolier  
Louise & Nicolier

Signatures des témoins:

H. Bronjeur  
Emile Vouilloz

L'officier de l'état civil:

Eug. Prépis

Communiqué: à Armont-dessus  
et à Martigny-Ville

Par jugement du Tribunal de  
Biel et Yverdon rendu  
en date du 1<sup>er</sup> juillet 1926 déclaré  
définitif et exécutoire le 2 octobre  
1926, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an, le  
délai pendant lequel les conjoints  
ne pourront contracter un nouveau  
mariage.

du 2 octobre 1926  
Montreux, le 2 octobre 1926.

L'officier de l'état civil  
J. P. B. com. du Sept.

Visé par le Préfet  
du district de Yverdon  
614-III-03. EP. Polomat

N<sup>o</sup> 114  
*Rolli-Steinert*

Aujourd'hui *quinze Décembre* \_\_\_\_\_ mil neuf cent *trois*  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> *Rolli Frédéric, jardinier,* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Hetsendorf (Berne)* \_\_\_\_\_ domicilié à *la Reunenay-Pontreux*

Etat civil :

*divorcé d'avec Laure Juliette née Villoy dès le quatorze*  
*Novembre mil neuf cent,* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à *Chêne, le seize Novembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-trois*  
*(Pontreux)*

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de *Samuel Rolli, jardinier,* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de *Elise Marie née Arn, domiciliés à la Reunenay* \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> *Steinert Clara Caroline, fleuriste,* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Harnsdorf (Bohême, Autriche)* domiciliée à *la Reunenay* \_\_\_\_\_

Etat civil :

*célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à *Harnsdorf, le douze Août* \_\_\_\_\_ mil huit cent *quatre-vingt-un*

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de *Charles Auguste Steinert, jardinier,* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de *Caroline née Kaennel, domiciliés à Harnsdorf.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Thierachern le vingt juin, à*  
*Rumburg (Harnsdorf) le dix-huit juillet et au*  
*Châtelard le dix-neuf juin de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Acte de naissance de l'époux.*  
*Certificats de publications*  
*et de non opposition*  
*(l'acte du premier mariage*  
*de l'époux, avec la mention du divorce,*  
*est au Volume VI, folio 41.)*

Communiqué : à *Thierachern* &  
*à la Chancellerie* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Frédéric Rolli*  
*Clara Rolli*

Signatures des témoins :

*V. Jailer*  
*Guillet Felicien*

L'officier de l'état civil :

*Emil Dupuis*



N° 115.

Genton - Ponti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Décembre mil neuf cent trois  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Genton Julien, électricien,

de Chardonne domicilié à Venex-Pontreux

célibataire

né à Jongny, le douze Octobre mil huit cent quatre-vingt un

fils de Lucie-Victorine Genton, domiciliée à Genève.

et de

2° Ponti Laura-Joséphine, ménagère,

de Arto (Novare, Italie) domiciliée à Corsier-Vercy,

célibataire

née à Corsier, le dix-sept Août mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Laurent-Charles-Bernard Ponti, défunt,

et de Julie-Philippine née Chollet, actuellement femme de Pierre Gasteguzzi, à Corsier.

Les publications ont eu lieu à Chardonne, au Châtelard, et à Corsier le dix-neuf Novembre dernier.

La publication en Italie a été dispensée.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications et  
de non oppositionDispense de publication délivrée  
par le Consul d'Italie, à  
Genève, le 24 Novembre 1903.Communiqué : à Corsier et à  
la Chancellerie

Signatures des époux :

Genton  
L. Genton

Signatures des témoins :

M. Marzetta

L'officier de l'état civil :

Eug. P. P. P.

N° 116.  
Dufour - Carlen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Décembre mil neuf cent trois  
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dufour John Charles, sans profession,

de Arzier le Nord domicilié à Arzier

célibataire

né à Arzier, le vingt-huit Novembre mil huit cent soixante-seize

fils de Ami Frédéric Dufour, agriculteur,

et de Louise née Chambaz, tous deux à Arzier.

2° Carlen Thérèse-Louise, sans profession,

de Fillet (Valais) domiciliée à Noël (Valais)

célibataire

née à Fillet, le six juillet mil huit cent soixante-seize

fille de Maria-Joséphine Carlen, défunte

et de

Les publications ont eu lieu à Noël le vingt-sept Novembre,  
à Fillet et à Arzier le vingt-huit Novembre de cette  
année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer,  
non délivrée par l'officier  
de l'état civil d'Arzier  
le 14 Décembre 1903

Communiqué : à Arzier et à  
Noël

Signatures des époux :

John Dufour  
Louise Dufour

Signatures des témoins :

M. J. J.  
M. J. J.

L'officier de l'état civil :

Eug. P. J.

N° 117.

*Albrecht-Reinhardt*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *vingt-un Décembre* mil neuf cent *trois*  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Albrecht Pasile Michel, concierge,*

de *Siège (Valais)* domicilié à *Crin-Pontoux*

*célibataire*

né à *Siège, le dix Janvier* mil huit cent *quatre-vingt,*

fil de *Michel Albrecht, agriculteur,*

et de *Hortense née Fontani, domiciliés à Siège.*

2° *Reinhardt Cécile-Rose, caissière,*

de *Signau (Berne)* domiciliée au *Trait-Pontoux*

*célibataire*

née à *Berne, le huit juillet* mil huit cent *quatre-vingt,*

fille de *Rodolphe Reinhardt, défunt,*

et de *Cécile née Gosteli, au Trait*

Les publications ont eu lieu à *Siège le trois Décembre, à Signau,*  
*au Châtelard et aux Flanches le deux Décembre courant.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux.*  
*Certificats de publications*  
*et de non opposition.*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à *Siège* et à \_\_\_\_\_

*Signau* \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*Albrecht Michel*  
*Rosa Albrecht*

Signatures des témoins:

*Barnan*  
*Alphonse Luy*

L'officier de l'état civil:

*Eug. P. P. P.*



N° 118.  
Legeret - Rouge

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Décembre mil neuf cent trois  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Legeret Constant, cocher,

de Cherbes domicilié à Tenisset

celibataire

né à Cherbes, le deux Septembre mil huit cent soixante quinze

fil de Auguste Legeret, maçon,

et de Jenny née Gray, domiciliés à Cherbes

2° Rouge Sophie, sans profession,

de Aigle domiciliée à Aigle

celibataire

née à Aigle, le vingt quatre Juin mil huit cent quatre vingt-trois

fille de François-Louis Rouge, agriculteur, à Aigle,

et de Marie-Louise née Veillard, défunte,

Les publications ont eu lieu à Cherbes, à Aigle et aux Planches  
le vingt quatre Septembre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
des époux  
Certificats de publica-  
tion et de non oppo-  
sition

Communiqué : à Cherbes et à

Aigle

Signatures des époux :

Legeret Constant  
Sophie Legeret.

Signatures des témoins :

B. Moron  
Kays

L'officier de l'état civil :

Eug. Dupuis



No 119  
Streletski-Blissmer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt huit Décembre* mil neuf cent *mil huit cent quatre-vingt-*

*trois* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Streletski, Albert Bernard, artiste musicien*

d'origine *hollandaise* — domicilié à *Traut (Moubaux)*  
*anciennement à Amsterdam*

*célibataire*

né à *la Haye le dix sept Janvier* mil huit cent *soixante dix*

fils de *Joseph Streletski, artiste musicien à Pau (France)*

et de *Caroline née Ogelitt, défunte*

2° *Blissmer Marguerite Cathérine Pauline, sans profession*

d'origine *allemande* — domiciliée à *Moscou (Russie)*  
*actuellement aux Planches*

*célibataire*

née à *Moscou le six Juillet* — mil huit cent *quatre vingt un*

fille de *Johannes Christian Samuel Blissmer, négociant*

et de *Juli Dorothee Francis Kanii Möller, domiciliée à Moscou*

Les publications ont eu lieu aux *Planches le trois décembre, à Amster-*

*dam et à Moscou les six et treize décembre et de huit au*

*vingt cinq décembre de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.*  
*Certificat de publication aux Planches.*  
*Autorisation de célébration*  
*délivrée le dix neuf décembre*  
*par le Département de Justice*  
*et Police*

Communiqué : *à la Chancellerie.*

Signatures des époux :

*Albert B. Streletski*  
*Marguerite Streletsky*

Signatures des témoins :

*Robt Bauer*  
*A. Wysard*

L'officier de l'état civil :

*F. Bisset*

N° 120.

*Chuat - Vodoz*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente Décembre* ~~mil huit cent quatre-vingt~~ *mil neuf cent trois*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Chuat Jules-Alfred, appareilleur,*

de *Giez* domicilié à *La Rouvenaz Pontbeuz*

*célibataire*

né à *Hauterive, le vingt-neuf Septembre* mil huit cent *soixante dix-sept*

à *Veuchâtel,* fils de *Jean-Frédéric Chuat, défunt,*

et de *Marie-Louise née Perottet, à Veuchâtel*

2° *Vodoz Emma-Julie, sans profession,*

de *La Tour de Peily* domiciliée à *Vevay*

*célibataire*

née à *Vevay, le vingt-neuf juillet* mil huit cent *soixante dix-huit*

filles de *Marie-Eugène Daniel Vodoz, défunt*

et de *Louise-Constance née Rognon, en Russie*

Les publications ont eu lieu à *Giez et à Vevay le neuf Décembre, à La Tour de Peily et au Châtelard le huit Décembre courant.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications  
et de non opposition.*

Signatures des époux :

*Jules Chuat.  
Emma Chuat.*

Signatures des témoins :

*Auguste Vodoz  
Henri Bollez*

Communiqué : à *Grandson, à La Tour de Peily et à Vevay.*

L'officier de l'état civil :

*Eugène B...*

N° 121.

*von Siebenthal-Fridondani*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt un Décembre* mil neuf cent *trois* mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *von Siebenthal Frédéric, épicier,*

de *Gessenay (Geneve),* domicilié à *Lausanne*

*célibataire*

né à *Ormont-dessous, le dix-sept Janvier* mil huit cent *soixante dix huit*

fils de *Guillaume von Siebenthal, sellier,*

et de *Marie-Alexis née Kerker, domiciliés à la Revenay*

2° *Fridondani Ida-Marie-Rose, couturière,*

de *Carandone (Varese, Italie),* domiciliée à *Vernex-Montreux*

*célibataire*

née à *aux Planches, le dix-huit Octobre* mil huit cent *quatre-vingt-un*

fille de *David Fridondani, menuisier,*

et de *Marie-Louise-Catherine née Vedaschi, domiciliés à Vernex*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, à Gessenay et au*

*Châtelard le vingt-un Octobre mil neuf cent trois*

*La publication en Italie a été dispensée*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Permis de célébration de l'off. civ. de l'état-civil de Lausanne, du 4 Novembre 1903.*

Signatures des époux :

*Fritz de Siebenthal*  
*Ida de Siebenthal*

Signatures des témoins :

*G. Richard*  
*[Signature]*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à *Gessenay, à Lausanne et à la Chancellerie.*

*Le Numéro 121, à la page 32, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1903. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.*

*le 31 Décembre 1903.*

*Officier de l'état-civil: Eugène Projois*



*double a été remis le 10 Janvier 1904, en exécution de l'article 2 de la loi, à l'autorité cantonale. L'officier de l'état-civil: Eugène Projois*



N° 1.  
Gachoud - Dind

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit janvier mil neuf cent quatre  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gachoud Emile-François, négociant,  
de Villars d'Arny (Fribourg) - domicilié à Ternex - Montreux  
célibataire

né à Dombidier, le vingt Octobre mil huit cent soixante-deux  
fils de Jean Baptiste Gachoud, défunt,  
et de Pauline née Boret, à Dombidier.

2° Dind Fanny-Louise, employée de commerce,  
de St.-Gerges - domiciliée à Sâles - Montreux  
célibataire

née à Sâles, le quatorze février mil huit cent quatre-vingt-un  
fille de Marc Abram Daniel Dind, orfèvre, à Sâles,  
et de Françoise-Louise-Marie née Rivaz, défunte.

Les publications ont eu lieu à Villars d'Arny et à St.-Gerges  
le vingt Décembre, au Châtelard le dix-huit Dé-  
cembre mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.  
Certificats de publications  
et de non opposition.  
(L'acte de naissance de  
l'épouse est au volume II,  
folio 159.)

Communiqué : à Arny devant  
Tont et à St.-Gerges.

Signatures des époux :

E. Gachoud  
Fanny Gachoud

Signatures des témoins :

L. Weisenthal  
Paul H. Ucherally.

L'officier de l'état civil :

Eug. Puyois

N° 7.

*Tabord - Corgiat Bondon*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *onze Janvier*

~~mil huit cent quatre-vingt~~  
mil neuf cent *quatre*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Tabord Louis-Auguste, négociant,*

de *Yverne* domicilié à *la Reurenaz-Pontbeux*

*divorcé d'avec Marie-Constance née Turin des le vingt-trois Octobre mil neuf cent trois,*

né à *Aigle, le vingt-deux Mars mil huit cent soixante-sept*

fil de *François-Louis Tabord, agriculteur, à Aigle,*

et de *Marie-Louise née Ratti, défunte,*

2° *Corgiat-Bondon Augusta Caroline, couturière,*

de *Coris (Turin, Italie),* domiciliée à *la Reurenaz-Pontbeux*

*célibataire*

née à *Orin (Pontbeux), le cinq Mars mil huit cent quatre-vingt-cinq*

fille de *Charles-François Corgiat-Bondon, défunt,*

et de *Suzanne-Julie-Françoise née Penet, à la Reurenaz.*

Les publications ont eu lieu à *Yverne et au Châtelard le vingt-neuf*

*Octobre de l'année dernière. La publication en Italie a été dispensée.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- Acte du premier mariage du mari, renfermant la mention du divorce.*
- Acte de naissance de l'épouse.*
- Certificats de publications et de non opposition. Dispense de publication en Italie. Consentement de la mère de l'épouse.*

Communiqué: à *Aigle* et à *la Chancellerie*

Signatures des époux:

*Louis-Auguste Tabord*  
*Augusta Caroline Tabord*

Signatures des témoins:

*G. Morandi*  
*[Signature]*

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

*Par jugement rendu le onze Janvier mil neuf cent six, - déclaré exécutoire le douze février suivant, - le Tribunal civil du District de Vevey a ditent par le divorce le mariage des époux Tabord - Corgiat Bondon, dont l'acte est ci - contre. Le divorce a été prononcé contre le mari, en vertu de l'article 46, lettre c, de la loi fédérale du 24 Décembre 1874. Intéret le vingt-huit février mil neuf cent six, par ordre du Département de Justice & Police (office du 24 février 1906, N° 900) et sur production d'un extrait du jugement. L'Officier de l'état civil.*

N° 3.  
Engler - Perret

Aujourd'hui *seize* *janvier* \_\_\_\_\_ mil neuf cent *quatre*  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Engler Alfred, voiturier,* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Gutach (G. Duché de Baden)* domicilié à *Teritet* \_\_\_\_\_

Etat civil :

*célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à *Colombier, le dix-sept Août* mil huit cent *quatre vingt,*  
*(Neuchâtel)*

Noms, profession et

fil de *Gerald Henri Engler,* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de *Helene Henriette née Delachaux, defunte.* \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° *Perret Louise-Henriette, couturière,* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Châtelard* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Teritet* \_\_\_\_\_

Etat civil :

*célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à *aux Planches, le vingt-neuf Octobre* mil huit cent *quatre vingt quatre,*

Noms, profession et

fille de *Charles Perret, defunt,* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de *Joséphine dite Julie née Kammer, à Teritet.* \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Gutach du huit au vingt-huit*  
*Décembre, au Châtelard et aux Planches le sept*  
*Décembre mil neuf cent trois.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.*  
*Consentement du tuteur de l'époux.*  
*Certificats de publications*  
*et de non opposition.*  
*Permis du Département de*  
*Justice et Solus du 8 Janvier 1904.*

Communiqué : *à la Chancellerie.*

Signatures des époux :

*A. Engler*

*L. Engler.*

Signatures des témoins :

*F. Chavrière*

*R. Bonjour*

L'officier de l'état civil :

*E. Perret*



N° 4.

*Limmer - Schär*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *vingt-cinq janvier*

~~mil huit cent quatre-vingt-~~  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~  
*mil neuf cent quatre*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Limmer Heinrich-Johann, musicien,*

de *Bamberg (Bavière)* domicilié au *Trait-Fontaine*

*célibataire*

né à *Bamberg, le cinq janvier* mil huit cent *soixante-deux*

fil de *Georg Limmer, négociant,*

et de *Anna née Pasch, sans domicile à Bamberg*

2° *Schär Marie-Marguerite, négociante,*

de *Hypsachengraben (Borne)* domiciliée au *Trait-Fontaine*

*célibataire*

née à *Offingen, le vingt-un septembre* mil huit cent *inquante-six*,

filles de *Andreas Schär,*

et de *Marguerite née Harti, tous deux décédés.*

Les publications ont eu lieu à *Bamberg* du *vingt-six novembre* au *vingt-deux décembre*, à *Erismyl* le *vingt-trois novembre* et aux *Planches* le *vingt-deux novembre* mil neuf cent *trois.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux.*

*Acte d'origine de l'épouse.*

*Certificats de publications et de non opposition.*

*Comité du Dep. de Justice & Police du 12 janvier 1904.*

Communiqué: à la Chancellerie

et à *Erismyl*

Signatures des époux:

*Heinrich Limmer*

*Marguerite Limmer-Schär*

Signatures des témoins:

*M. G. G.*

*A. Meyer Schor*

L'officier de l'état civil:

*Eugène P. P.*

Par jugement du Tribunal du District de Neuchâtel rendu en date du 15 septembre 1925 déclaré définitif et exécutoire le 19 octobre 1925. le mariage inscrit ci-dessus a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à 444 ans, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage. (1) Le 19 octobre 1925 Montreux, le 22 octobre 1925

L'officier de l'état civil

*A. P. P.*

Le 16 mars 1928, Marie Marguerite Limmer née Schär divorcée de Heinrich Johann Limmer, a été réintégrée dans le droit de vote du Canton de Borne et de la Commune de Hypsachengraben.

Intérim le 30 mars 1928. L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL

*A. P. P.*

Com. à Hypsachengraben le 22 octobre 1925

1) désigné ci-contre

N<sup>o</sup> 5.  
Burger - Gallus

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois février \_\_\_\_\_

mil neuf cent quatre  
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Burger Charles-Auguste, jardinier, \_\_\_\_\_

de Sumiswald (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Glion-Montreux

célibataire \_\_\_\_\_

né à Sumiswald, le trente juin mil huit cent soixante-sept

fils de David-Samuel Burger, défunt, \_\_\_\_\_

et de Elisabeth née Schütz, domiciliés à Sumiswald. \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Gallus Marie-Jeanette-Clara, jardinière \_\_\_\_\_

de Lusde (Saxe) \_\_\_\_\_ domiciliée à Fontainval-Montreux

célibataire \_\_\_\_\_

née à Peggau, le douze novembre mil huit cent soixante-dix-huit

fille de Charles-Richard Gallus, jardinier \_\_\_\_\_

et de Marie-Susanne née Fiebigger, domiciliés à Fontainval \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Sumiswald le vingt novembre, à  
Dessde le vingt-un novembre, aux Nanches et au Châ,  
selon le dix-neuf novembre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des  
époux.  
Certificats de publications  
et de non opposition.

Signatures des époux :

Aug. Burger.  
Clara Burger

Signatures des témoins :

Jakob Butzer.  
E. Richard

Communiqué : à Sumiswald

et à la Chancellerie.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° *b.**Forni-Tause*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui

*ving février**mil neuf cent quatre*  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Forni Jean-Baptiste, mason,*de *Stola San-Julien (Rome, Italie) domicilié à Veray Pontoux**célibataire*né à *St-Julien (St. Marie) le vingt deux Août mil huit cent quatre-vingt,*fils de *Jean Forni, entrepreneur,*et de *Odèle Catherine née Terbelet, domiciliés à Veray*2° *Tause Fanny-Lina, repasseuse,*de *Leysin & Ormont-dessous domiciliée à Veray**célibataire*née à *Valleyre, le dix Novembre mil huit cent soixante dix huit*fille de *Henri Tause, agriculteur,*et de *Fanchette Emilie née Nicolet, domiciliés à Villeneuve.*Les publications ont eu lieu à *Stola S. Julien les vingt neuf Novembre*  
*et dix Décembre, à Leysin le quatorze Novembre, à Ormont-*  
*dessous le treize Novembre & aux Blanches le onf Novembre 1903.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*actes de naissance des époux.*  
*Certificats de publications et*  
*de non opposition.**Permis de célébration du*  
*Département de justice et*  
*Police du 21 janvier 1904.*Communiqué: *à la Chancellerie,*  
*à Leysin et à Ormont-dessous.*

Signatures des époux:

*Jean Baptiste Forni.*  
*Lina Tause*

Signatures des témoins:

*C. M...*  
*Abouneud*  
*S. H...*

L'officier de l'état civil:

*...*



N° 2.  
Meyer - Steffen

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :  
Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et domicile des parents :  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :  
Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et domicile des parents :  
Date des publications :

Aujourd'hui onze février \_\_\_\_\_ mil neuf cent quatre, ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Meyer Edouard - Louis, négociant, \_\_\_\_\_  
de Movel (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié au Trait - Pontreux  
divorcé d'avec Adèle née Jaquenod dès le six Septembre  
mil huit cent quatre vingt dix - huit, \_\_\_\_\_  
né à Yverdon, le vingt-un Mars mil huit cent soixante - dix,  
fils de Jacob - Humbert Meyer, \_\_\_\_\_  
et de Elise née Ruchat, défunte. \_\_\_\_\_  
2° Steffen Blanche - Anna, fleuriste, \_\_\_\_\_  
de Gessenay (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Salis - Pontreux  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Lausanne, le dix-huit Décembre mil huit cent soixante-dix-huit,  
fille de Abram Louis Steffen, journalier, \_\_\_\_\_  
et de Henriette - Lina née Stauffer, à Salis. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Grosshochstetten le vingt-deux  
Janvier, à Gessenay le dix-sept Janvier, au Châtelard  
et aux Ranches le seize Janvier dernière.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Par jugement du Tribunal \_\_\_\_\_  
Séance de \_\_\_\_\_ rendu  
en date du 7 juillet 1926 déclaré  
définitif et exécutoire le 21 septembre  
1926, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an, le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourr. A... contracter un nouveau  
mariage.  
" dès le 21 septembre 1926  
Montreux, le 4 octobre 1926  
L'officier de l'état civil  
C. Prichard  
com. en Juf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Acte du premier mariage de  
l'époux avec la mention du divorce.  
Certificats de publications  
et de non opposition.

Communiqué : à Grosshochstetter  
et à Gessenay.

Signatures des époux :

Edouard Meyer  
Blanche Meyer

Signatures des témoins :

Samuel Steffen

E. Moser

L'officier de l'état civil :

Auguste Prichard

N° 8.

Muespach - Hari

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze février mil neuf cent quatre  
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Muespach Heinrich, portier,

de Heimen: Dist. de Colmar, Alsace domicilié à Non-Tert. Fontenoy

celibataire

né à Heimen, le huit Septembre mil huit cent soixante seize

fils de Karer Muespach, défunt,

et de Maria Anna née Scheerer, à Heimen.

2° Hari Marguerite, femme de chambre,

de Kandergrund (Bern) domiciliée aux Hauches

celibataire

née à Kandergrund, le vingt-huit Septembre mil huit cent soixante dix neuf,

fille de Christian Hari, défunt,

et de Susanne-Catherine née Ogi, à Kandersteg.

Les publications ont eu lieu à Heimen du six au vingt-un janvier  
1904, à Kandergrund le vingt-quatre Décembre et aux  
Hauches le vingt-deux Décembre mil neuf cent trois.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications et  
de non opposition.Permis de célébration du  
Département de Justice et  
Police du 6 février 1904.Communiqué: à la Chancellerie  
et à Kandergrund.

Signatures des époux :

Henri Muespach

Marguerite Muespach

Signatures des témoins :

Hind. Leimbinger.

Hr. Zuhl

L'officier de l'état civil :

E. P. P. P.

N<sup>o</sup> 9.  
De Regibus - Schinner

Aujourd'hui *treize février* \_\_\_\_\_ mil neuf cent ~~quatre~~ *quatre*  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> *De Regibus Philippe, garçon de peine,* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Vogogna (Novare, Italie)* \_\_\_\_\_ domicilié à *Crin - Nonbreux*

Etat civil :

*célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à *Vogogna, le vingt neuf Novembre* mil huit cent ~~soixante dix huit~~ *soixante dix huit*

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de *Martin De Regibus, maçon,* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de *Judith née Barone, domiciliés à Crin* \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> *Schinner Salomé, domestique,* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Mühlebach (Valais)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Terrex - Nonbreux*

Etat civil :

*célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à *Mühlebach, le vingt trois Janvier* mil huit cent ~~soixante dix sept,~~ *soixante dix sept,*

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de *Valentin Schinner, agriculteur,* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de *Catherine née Briss, domiciliés à Mühlebach.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Vogogna les six et treize Décembre,*  
*à Crin le vingt Novembre et au Châtelard le dix-neuf*  
*Novembre de l'année dernière.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.*  
*Certificats de publications et de*  
*non opposition.*

*Territ de célébration du*  
*Département de justice y*  
*Telue du 29 Novembre 1908.*

Communiqué : *à la chancellerie*  
*et à Crin*

Signatures des époux :

*Ph. De Regibus*  
*Salome De Regibus*

Signatures des témoins :

*Nicolas Joseph Joseph*

*Guido Giovanni*  
L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 10

Seiler - Gfeller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf février \_\_\_\_\_ mil neuf cent quatre

~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Seiler Jean-Jacques, peintre, \_\_\_\_\_

de Bönigen (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié au Trait-Pontaux

célibataire \_\_\_\_\_

né à Bönigen, le vingt-cinq janvier mil huit cent soixante quatre

fils de Jacques Seiler, tourneur, à Bönigen, \_\_\_\_\_

et de Marguerite née Michel, défunte. \_\_\_\_\_

2° Gfeller Madeline, sans profession, \_\_\_\_\_

de Röttenbach (Signau, Berne) domiciliée au Trait \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Thierachem, le dix-huit Décembre mil huit cent soixante-neuf,

fille de Jacques Gfeller, défunt, \_\_\_\_\_

et de Madeline née Schneider, à Thoun. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Interlaken & à Röttenbach le  
quatorze novembre, aux Planches le seize No-  
vembre de l'année dernière. \_\_\_\_\_Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications  
et de non opposition.

Signatures des époux :

Jean Jacques Seiler.  
Madeline Seiler

Signatures des témoins :

A. Moevion  
Mortis GuelzigeCommuniqué : à Gsteig in Interlaken  
et à Röttenbach.

L'officier de l'état civil :

Eug. P. P. P.

N° 11.

*Borgnis - Pettiga*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt Février*

~~mil neuf cent quatre~~  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Borgnis Jean Baptiste, manoeuvre ferblantier,*

de *Craveggia (Novare, Italie)* domicilié à *Veyaux*

*célibataire*

né à *Craveggia, le vingt quatre juillet mil huit cent soixante-huit*

fils de *Jean Pierre - Marie Borgnis, menuisier, à Craveggia*

et de *Marie née Ciolina, défunte*

2° *Pettiga Catherine Sophie, lavante,*

de *Calasca (Novare, Italie)* domiciliée à *Ternex - Pontcur*

*célibataire*

née à *Calasca - Cantra, le vingt neuf mil huit cent soixante seize*

fille de *Antoine Pettiga, défunt,*

et de *Rose née Tommachini, de domicile inconnu.*

Les publications ont eu lieu à *Craveggia et à Calasca* les *vingt quatre et trente un janvier, à Veyaux et au Châtelard* le *vingt cinq janvier* de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux*  
*Certificats de publications*  
*et de non opposition*

*Permis de célébration du*  
*Département de justice et*  
*Police du 12 février 1904.*

Communiqué : *à la Chancellerie.*

Signatures des époux :

*Borgnis Jean Baptiste*  
*Pettiga Catherine*

Signatures des témoins :

*Alvazzi Georges*  
*Lavis Corbo*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Pripis*

N<sup>o</sup> 12.  
Borloz - Comba

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq février

mil neuf cent quatre  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Borloz Félix, agriculteur,

de Crumont-dessous domicilié à Crin-Pontoux

celibataire

né à Vallegny, le vingt-sept février mil huit cent soixante-neuf

ville neuve fils de David-Frédéric Borloz, agriculteur, à Villeneuve,

et de Rose-Marguerite née Tauxe, défunte.

2<sup>o</sup> Comba Anne-Cécile, sans profession,

de Albeuve (Fribourg), domiciliée à Crin

celibataire

née aux Liornes le dix-sept juin mil huit cent soixante-seize

d'Albeuve fille de Joseph-Julien Comba, agriculteur,

et de Hélène Appolinaire née Delacombaz, aux Liornes d'Albeuve.

Les publications ont eu lieu à Crumont-dessous le quatre février,  
à Albeuve le trois février et au Châtelard le deux  
février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux.  
Certificats de publications  
et de non opposition.

Communiqué : à Crumont-dessous  
et à Albeuve.

Signatures des époux :

Borloz Félix  
Comba Cécile

Signatures des témoins :

B. M...  
E. Richard

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 13.  
Cochard-Normet

Aujourd'hui *vingt-sept Février* ~~mil neuf cent quatre~~  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Cochard Edouard Henri, journalier*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Châtelard* domicilié à *Clavans*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Clavans vingt-neuf Décembre* mil huit cent *quatre vingt deux*

Noms, profession et

fils de *Louis Emmanuel Cochard, brocheur à Clavans*

domicile des parents :

et de *Anna Adèle née Heintgen, dévidée*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Normet Marie Catherine, cuisinière*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Isérables* domiciliée à *Sion*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Opzigren Monday le sept Août* mil huit cent *quatre vingt six*

Noms, profession et

fille de *Jean Jacques Normet, rentier*

domicile des parents :

et de *Antoinette née Mariethoz, domiciliée à Sion*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Châtelard le vingt deux Janvier*,  
à *Isérables le vingt quatre Janvier* et à *Sion le vingt*  
*trois Janvier de la présente année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux*  
*Acte de consentement au*  
*mariage donné par le père de*  
*l'épouse. Certificats de publica-*  
*tions et de non opposition*

Signatures des époux :

*Ed. Cochard*  
*Catherine Cochard*

Signatures des témoins :

*Louis Cochard*  
*Walter Desplands*

Communiqué : à *Isérables et*

à *Sion*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° *M.*  
*Contat-Mercanton*

Aujourd'hui *Vingt Sept Février* mil neuf cent *quatre*  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Contat Paul Antoine, Traducteur en Département*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Monthey (Valais)* domicilié à *Berne*

Etat civil:

*divorcé d'avec Céline Patzenberger de 9 le douze Mars mil neuf cent trois*

Lieu et date de la naissance:

né à *Monthey le quinze Décembre* mil huit cent *soixante neuf*

Noms, profession et

fil de *François Contat, Directeur de la Terrière à Monthey*

domicile des parents:

et de *Henriette née Forcetti, décédée*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Mercanton Léoni, Sans profession*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Prig et Lutry* domiciliée à *la Rouvray (Morbihan)*

Etat civil:

*civilisée*

Lieu et date de la naissance:

née à *la Rouvray le douze Septembre* mil huit cent *soixante dix huit*

Noms, profession et

fille de *Louis Félix Mercanton*

domicile des parents:

et de *Marie Léontine née Contat, les deux décédés.*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Monthey le quatre février, à Monthey le cinq février, à Bern le six février, à Prig le six février et à Lutry le six février de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Permis de célébration délivré le 22 février 1904 par l'officier de l'état civil de Bern*

Signatures des époux:

*Paul Contat*  
*Léoni Contat*

Signatures des témoins:

*A. Mercanton*  
*Ing. Mercanton* *E. Dubochet*

Communiqué: à *Monthey, à Bern, à Prig et à Lutry*

*E. Mercanton*  
L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 15.  
 Degrandi-Letondal

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre ~~par~~ <sup>mil neuf cent quatre</sup> ~~par~~ <sup>mil huit cent quatre-vingt</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Degrandi Pierre-Jean-Santino-Gaspard, cafetier  
 de Doccio (Varese, Italie) domicilié à Clarens (Sionne)  
 célibataire

né à Doccio, le trente octobre mil huit cent soixante-cinq  
 fils de Gaspard Degrandi, défunt  
 et de Maguerite née Bonaccio, domiciliée à Clarens.

2<sup>o</sup> Letondal Marie-Alphonsine-Vitaline, couturière,  
 de la Ville du Pont (Doubs, France) domiciliée à Clarens  
 célibataire

née à la Ville du Pont, le vingt-cinq <sup>hambeau de la Drayère</sup> par <sup>mil huit cent</sup> soixante-quatorze  
 fille de Adolphe-Armand-Honoré Letondal, défunt,  
 et de Adelaide-Joséphine née Bonnet, à Bauxuge (Genève)

Les publications ont eu lieu à Doccio les vingt quatre & trente-un  
janvier, à la Ville du Pont les dix & dix-sept janvier  
et au Châtelard le huit janvier de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
 Certificats de publications  
 et de non opposition.  
 Permis de célébration  
 du Département de Justice  
 & Police du 1<sup>er</sup> janvier 1904.  
 Communiqué : à la chancellerie.

Signatures des époux :

Pierre Degrandi  
Marie Degrandi

Signatures des témoins :

F. L. Subois  
L. Nappo

L'officier de l'état civil :

E. P. P. P.



N<sup>o</sup> 16  
Mayer-Cheralley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mars mil neuf cent  
mil huit cent quatre-vingt  
quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
 1<sup>o</sup> Mayer Gustave Louis, professeur de musique  
 de Châtelard domicilié à Sales  
veuf de Marguerite née Heppeler du le vingt un  
Janvier mil neuf cent trois  
 né à Cluses le vingt neuf Janvier mil huit cent soixante six  
 fils de Rodolphe Henri Mayer défunt  
 et de Sophie Adèle née Sales, à Montreux  
 2<sup>o</sup> Cheralley Louis, sans profession  
 de Châtelard domiciliée à Chailly  
célibataire  
 née à Chailly le vingt neuf Août mil huit cent soixante neuf  
 fille de Théophile Cheralley, défunt  
 et de Sophie née Vincent à Chailly  
 Les publications ont eu lieu à Châtelard le vingt dix  
Février de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication et de non opposition. Les pièces sont au folio 245 du volume XI et au folio 90 du volume XII et au folio 249 du volume I (déjà)

Signatures des époux :

G. Mayer  
Louise Mayer

Signatures des témoins :

J. P. Blanchard  
A. Metz

Communiqué : \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 17.  
Bourgoz - Trosset-Morax

Aujourd'hui dix-neuf Mars — mil neuf cent quatre, mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

1° Bourgoz Charles-Henri, fromager,

Lieu d'origine et de domicile :

de St. Sulpice — domicilié à Clarens —

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Poudon, le huit Mars — mil huit cent soixante dix-sept

Noms, profession et

fils de Jean-Louis Bourgoz, défunt,

domicile des parents :

et de Julie-Marie née Bossy, à Vevey.

Nom et profession de l'épouse :

2° Trosset-Morax, Adeline, sommelière,

Lieu d'origine et de domicile :

de La Chapelle d'Abondance (St. Maurice) domiciliée à Vernex —

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Ringel, le sept Octobre — mil huit cent soixante quinze

Noms, profession et

filles de François Trosset-Morax, défunt,

domicile des parents :

et de Françoise Marie dite Annette née Ganton, à Vernex.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St. Sulpice le dix-sept février, à La Chapelle les vingt-un et vingt-huit février et au Châtelard le vingt-neuf février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications  
et de non opposition.  
Autorisation de la  
mère de l'épouse.

Communiqué : à Clavens et  
à la Chancellerie

Signatures des époux :

Ch. Bourgoz  
Adeline Bourgoz

Signatures des témoins :

E. Besson  
St. G. de Hebertthal

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 18.

Bucher - Liechti

Aujourd'hui vingt-deux Mars

mil neuf cent quatre  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Bucher Jost, chef de cuisine, —

Lieu d'origine et de domicile:

de Walters (Lucerne), — domicilié à Clarens —

Etat civil:

veuf de Marie Adeline née Stucki des le dix-

Lieu et date de la naissance:

huit juin mil huit cent quatre vingt dix sept,

Noms, profession et

né à Walters, le cinq juin mil huit cent soixante-sept

domicile des parents:

fils de Joseph Bucher, —

Nom et profession de l'épouse:

et de Aloisia née Bucher, sous deux décès. —

Lieu d'origine et de domicile:

2° Liechti Lea-Rosa, lingère, —

Etat civil:

de Luperomyl (Berne), domiciliée à Lausanne —

Lieu et date de la naissance:

libataire —

Noms, profession et

née à Biemme, le trente juillet mil huit cent quatre vingt deux

domicile des parents:

fille de Benedikt Gottlieb Liechti, employé de poste, à Biemme,

Date des publications:

et de Anna née Grägi, défunte. —

Les publications ont eu lieu à Walters le dix Mars, à Luperomyl et au Châtelard le neuf Mars, et à Lausanne le huit Mars courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte du premier mariage de l'époux  
Acte de naissance de l'épouse.  
Certificats de publications  
et de non opposition.

(L'acte de décès de la première  
femme de l'époux est au vol. 8, folio 129)

Communiqué: à Walters, à  
Luperomyl et à Lausanne.

Signatures des époux:

Jost Bucher

Lea Liechti.

Signatures des témoins:

E. Kibler  
viveur

L'officier de l'état civil:

J. Orpiz



N° 19.  
Perrin - Ansermet

Aujourd'hui deux avril \_\_\_\_\_

mil neuf cent quatre  
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Perrin Emile-Louis, instituteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Ependes \_\_\_\_\_ domicilié à Ferlens \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne, le vingt-un août mil huit cent quatre-vingt,

Noms, profession et

fils de Jules-Louis-Emile Perrin, serurier,

domicile des parents :

et de Louise-Marie née Pidoux, domiciliés à Lausanne.

Nom et profession de l'épouse :

2° Ansermet Virginie-Emilie, couturière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Ormont-dessus \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon, Ar. des Alpes

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Bourvet, le dix-sept juillet mil huit cent quatre-vingt-un,

Noms, profession et

fille de Alexis Ansermet, défunt, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Virginie-Marie née Puccien, à Nyon.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtelard & à Ependes  
le vingt-neuf février, à Ormont-dessus & à Ferlens le  
premier mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébra-  
tion de l'Officier de  
l'Etat-civil d'Oron  
du 22 Mars 1904.

Signatures des époux :

E. Perrin

V. Ansermet

Signatures des témoins :

José Bernard

C. Egl.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à Belmont, à  
Oron-la-Ville et à Ormont-  
dessus.

N<sup>o</sup> 20  
Gillioz-Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Avril

mil neuf cent quatre  
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Gillioz Jules, sieur,

de Granges (Valais), domicilié aux Ranches

célibataire

né à Granges, le vingt un janvier mil huit cent soixante-trois

fils de François Gillioz, défunt,

et de Catherine née Gaudin, aux Ranches.

2<sup>o</sup> Favre Marie, née Siribin, sans profession,

de Ayas (Turin, Italie), domiciliée aux Ranches

veuve de Martin Laurent Favre des le dix-sept

Avril mil neuf cent deux,

née à Chalais, le vingt quatre mai mil huit cent soixante huit

fille de Maurice Siribin,

et de Anastasie née Terruchoud, tous deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Granges le quinze Mars et aux Ranches le quatorze Mars de cette année. La publication en Italie a été dispensée.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Acte du premier mariage de l'épouse  
Acte de décès de son premier mari.  
Certificats de publications et de non opposition. Dispense de publication en Italie.

Communiqué : à Granges et à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Gillioz  
Marie Gillioz

Signatures des témoins :

Ch. Maurin  
Louis Filt.

L'officier de l'état civil :

Eug. Prisois

N° 21  
Cochard-Mabbou

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Avril \_\_\_\_\_

mil neuf cent quatre-vingt  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cochard, Clément, agriculteur

de Châtelard \_\_\_\_\_ domicilié à Panchamp-dessus

et célibataire \_\_\_\_\_

né à Panchamp-dessus le quatre Avril mil huit cent soixante quinze

fils de François Clément Cochard à Panchamp-dessus

et de Anne-Marie Thérèse née Souver, défunte

2° Mabbou Jeanne, sans profession

de Châtelard \_\_\_\_\_ domiciliée à Panchamp

et célibataire \_\_\_\_\_

née à Panchamp-dessus le quatre Avril mil huit cent quatre-vingt deux

filles de Louis Mabbou, agriculteur

et de Cecile Mabbou née Faton à Panchamp

Les publications ont eu lieu à Châtelard-le-Long le \_\_\_\_\_

de cette année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication et de non opposition. Les actes de naissance des époux sont au Volume 13 folio 18 et au Volume II folio 214.

Signatures des époux :

Clément Cochard

Jeanne Cochard

Signatures des témoins :

J. Cochard

L. Mabbou

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° *74.*  
*Thevenaz-Isosz*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit avril* \_\_\_\_\_ ~~mil huit cent quatre-vingt~~ *mil neuf cent quatre*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Thevenaz Armand Eugène, cocher,*

de *Bullet* \_\_\_\_\_ domicilié à *Chêne Pontoux*

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *St. Croix, le onze août* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante seize*

fil de *Jules-Henri Thevenaz, journalier,* \_\_\_\_\_

et de *Jenny-Louise née Kerten, domiciliés au Chêne*

2° *Isosz Marie-Olga, couturière,* \_\_\_\_\_

de *Château d'Oex* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Clarens* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Clarens, le vingt-cinq Mars* \_\_\_\_\_ mil huit cent *quatre-vingt-trois*

fille de *Louis-Henri Isosz, cultivateur,* \_\_\_\_\_

et de *Fanny née Gintou, à Clarens.* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Bullet et à l'Étraz le seize*  
*Mars, à Château d'Oex et au Chapelard le quinze*  
*Mars dernier.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux*  
*Certificats de publications*  
*et de non opposition.*

Communiqué : à *Bullet et à*  
*Château d'Oex.*

Signatures des époux :

*Thevenaz Armand*  
*Olga Thevenaz*

Signatures des témoins :

*Isosz Henri*  
*Henri Bortoz*

L'officier de l'état civil :

*Eng. Puyod*

N° 93.  
*Flückiger - Dallo*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit avril* \_\_\_\_\_ ~~mil neuf cent quatre~~  
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Flückiger Eugène - Odien, électricien,* \_\_\_\_\_  
 de *Huttwyl (Berne)* \_\_\_\_\_ domicilié à *la Revenaz* \_\_\_\_\_  
*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Vevey, le vingt-cinq juillet* \_\_\_\_\_ mil huit cent *quatre vingt-trois*  
 fils de *Eugène Flückiger, défunt,* \_\_\_\_\_  
 et de *Louise - Marie née Hitzig, à Vevey.* \_\_\_\_\_

2° *Dallo Marie - Laurence, veuve Borelli, cuisinière,* \_\_\_\_\_  
 de *origine française* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Verrier, précédemment*  
*à St Paul du Var (Alpes maritimes)*  
 veuve de *Joseph Borelli* dès *le vingt-cinq mai mil huit*  
*cent quatre vingt seize,* \_\_\_\_\_

née à *St Paul du Var, le premier janvier* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-seize*  
 fille de *Jean - Baptiste Dallo, cultivateur,* \_\_\_\_\_  
 et de *Rose - Magdeleine née Gavarry, domiciliés à St Paul du Var.* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Huttwyl et au Châtelard le douze*  
*Mars, à St Paul du Var les seize et vingt Mars de*  
*cette année* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux*  
*Acte de décès du premier*  
*mari de l'épouse... Acte de*  
*consentement de ses père & mère.*  
*Certificats de publications*  
*et de non opposition.*

Communiqué : à *Huttwyl et*  
 à *la Chancellerie.*

Signatures des époux :

*Eugène Flückiger*  
*Laurence Flückiger*

Signatures des témoins :

*Mathis Lussy, Curé de*  
*St Paul du Var*  
*J. Minola*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Dupuis*

N° *24*

*GuillobERRY*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf avril* \_\_\_\_\_

~~mil huit cent quatre vingt~~  
mil neuf cent *quatre*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Guillob Paul-Henri, employé au tramway*  
de *Bas Tully (Fribourg)* \_\_\_\_\_ domicilié à *Clarens* \_\_\_\_\_  
*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Larigny, le dix-huit janvier* mil huit cent *quatre vingt deux*  
fils de *Jules-Joseph Guillob, agriculteur* \_\_\_\_\_  
et de *Suzanne-Louise Matthey née Berry, àorget.* \_\_\_\_\_  
2° *Berry Ida, sans profession* \_\_\_\_\_  
de *Châtelard* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Brent* \_\_\_\_\_  
*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Brent, le deux août* mil huit cent *quatre vingt deux*  
fille de *Jean-Pierre Berry, agriculteur* \_\_\_\_\_  
et de *Jeanne-Françoise Lisette née Cordery, à Brent.* \_\_\_\_\_  
Les publications ont eu lieu à *Bas-Tully et au Châtelard le*  
*douze* *sept* de *cette* *année* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance*  
*des époux.*  
*Certificats de publica-*  
*tions et de non oppo-*  
*sition.*

Communiqué : à *Motier.*

Signatures des époux :

*H<sup>ri</sup> Guillob*  
*Ida Guillob*

Signatures des témoins :

*Louis Beauveré*  
*Eloi Beauveré*

L'officier de l'état civil :

*Eng. Broyat*



N° 25.  
Balissat - Blanc

Aujourd'hui *treize Avril* \_\_\_\_\_ *mil neuf cent quatre*  
*mil huit cent quatre-vingt*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Balissat Jacques-Robert, mécanicien,* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lutry et de Villette* \_\_\_\_\_ domicilié à *Grandchamp-Veytaux*

Etat civil :

*célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à *Saudex, le trente-un Mars* \_\_\_\_\_ *mil huit cent soixante-deux*

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de *Georges-Henri-Frédéric-Emile Balissat, défunt,*

domicile des parents :

et de *Rosine née Gigas, domiciliée à Grandchamp.*

Nom et profession de l'épouse :

2° ~~*Balissat*~~ *Elisa Pina, sans profession,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lausanne* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Prent* \_\_\_\_\_

Etat civil :

*célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à *Prent, le deux Août* \_\_\_\_\_ *mil huit cent soixante-deux*

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de *Jean-Charles-Elie Blanc, agriculteur, à Prent,*

domicile des parents :

et de *Francisque-Alyse née Monney, défunte.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lutry et à Villette le vingt-trois Mars, à Veytaux et au Châtelard le vingt-un Mars de cette année.* - Approuvé le mot *Blanc*, remplaçant le mot *Balissat*, rayé nul à la dixième ligne.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.*  
*Certificats de publications et de non opposition.*

Signatures des époux :

*R. Balissat*  
*Mina Balissat*

Signatures des témoins :

*B. Monney*  
*Rob Monney*

Communiqué : *à Lutry, à bully et à Lausanne.*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Puyres*

N° 36.  
*Stich-Rosenbecker*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *seize Avril* ~~mil neuf cent quatre~~  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Stich Heinrich, musicien,*  
 de *Schlanstedt (Dist. Ocherleben, Province de Angolobum, Prusse)* domicilié à *au Trait - Montreuil*  
*célibataire*

né à *Pingelstedt, le trente un Mai mil huit cent soixante quinze*  
 fils de *Heinrich Andreas Stich, parleur,*  
 et de *Sophie née Schrader, domiciliée à Schlanstedt.*

2° *Rosenbecker Luise-Auguste, sans profession,*  
 de *Bad-Nauheim (G. Duché de Baden)* domiciliée à *au Trait*  
*divorcée d'avec Paul Krause des le vingt-trois*  
*Octobre mil neuf cent trois,*

née à *Bad-Nauheim, le onze Mars mil huit cent soixante dix neuf*  
 fille de *Johann Philipp Rosenbecker, maître-maçon,*  
 et de *Hennette Catherine née Pauli, domiciliée à Bad-Nauheim.*

Les publications ont eu lieu à *Schlanstedt du dix au vingt Mars,*  
*à Bad-Nauheim du vingt-huit février au quatorze Mars,*  
*et aux Marchés le vingt-sept février de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux.*  
*Certificats de publications*  
*et de non opposition.*  
*Fornis de célébration du*  
*Département de justice*  
*à Police du 6 Avril 1904.*

Communiqué: *à la chancellerie*

Signatures des époux:

*Heinrich Stich.*  
*Luise Auguste Stich.*

Signatures des témoins:

*August Heitmann.*  
*Wilhelm Faust.*

L'officier de l'état civil:

*Eug. Papi*

N° 24.  
*Lucianaz Janottini*

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile des parents :  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile des parents :  
 Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf avril — mil neuf cent quatre —  
 mil huit cent quatre-vingt —

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Lucianaz Grat. Laurent, parquetier,*  
 de *Charvensod (Aoste, Italie)* domicilié aux *Planches*.  
 célibataire

né à *Varey, le quatre Octobre mil huit cent soixante seize*  
*à Charvensod,*  
 fils de *Caroline Lucianaz, ménagère, à Verey*  
 et de

2° *Janottini Amelia. Giulia. Ida, sans profession*  
 de *Nebbiuno (Italie)* domiciliée aux *Planches, précédemment à Nebbiuno*  
 célibataire

née à *Novare, le vingt-un janvier mil huit cent quatre vingt cinq*  
 fille de *parents inconnus.*  
 et de

Les publications ont eu lieu à *Charvensod et à Nebbiuno les*  
*seize et vingt pars, aux Planches le vingt-*  
*huit février de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*  
*époux.*  
*Certificats de publications*  
*et de non opposition.*  
*Permis de célébration du Dep.*  
*de Justice & Police du 5 avril 1904.*  
 Communiqué : *à la Chancellerie.*

Signatures des époux :

*Lucianaz*  
*Amelia Lucianaz*

Signatures des témoins :

*H. Dussaucy*  
*Jean Maudry.*

L'officier de l'état civil :

*E. Dupuis*



N<sup>o</sup> 28.

Nicolie Ferruchoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept mai

mil neuf cent quatre  
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Nicolie Jules, cocher,

de Cleves \_\_\_\_\_ domicilié à Territet \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Cleves, le onze Octobre mil huit cent soixante quatre

fils de Auguste Benjamin Nicolie, défunt, \_\_\_\_\_

et de Louise née Rosset, à Charonay. \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Ferruchoud Céline Catherine, instituteur,

de Chalais (Valais), \_\_\_\_\_ domiciliée à Chalais \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Vevequin, le trente Décembre mil huit cent soixante quinze  
niée Chalais

fille de Emmanuel Ferruchoud, agriculteur, à Chalais,

et de Philomène née Jubee, défunte. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Cleves le dix-neuf Avril,  
à Chalais le vingt Avril, et aux Hanches  
le dix-huit Avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
des époux.  
Certificats de publi-  
cations et de non  
opposition.

Communiqué : à Avenches et  
à Chalais.

Signatures des époux :

Jules Nicolie  
Céline Nicolie

Signatures des témoins :

Ernest Halldimann  
Fuchsiger & Co.

L'officier de l'état civil :

Eugène Phipis

N<sup>o</sup> 29.  
Parisod Bohner

Aujourd'hui sept Mai ~~mil huit cent quatre-vingt~~ <sup>mil neuf cent quatre</sup>

Nom et profession de l'époux :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1<sup>o</sup> Parisod Henri Louis, employé de banque,  
de Châtelard. domicilié à Clarens

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Sales, le vingt sept Mars mil huit cent quatre vingt,

Noms, profession et

fils de Jules Parisod, ~~commerçant~~

domicile des parents :

et de Marie Julie Caroline née Turrian, à Clarens.

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Bohner Marie, couturière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Kiedlisbach (Neuchâtel) domiciliée à Clarens

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lyssach, le dix neuf Mars mil huit cent quatre vingt trois,

Noms, profession et

fille de Jacob Bohner, menuisier,

domicile des parents :

et de Catherine née Friedli, domiciliée à Clarens.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu au Châtelard le quatorze Avril,  
et à Oberbipp le quatorze Avril de cette  
année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
des époux.  
Certificats de pu-  
blication et de non  
opposition.

Signatures des époux :

H. Parisod  
M. Parisod

Signatures des témoins :

Emile Gillioy  
Felix Weingelmann  
Jules Parisod

Communiqué : à Oberbipp.

L'officier de l'état civil :

Eng. Pröpis

N° 30.

Aujourd'hui *neuf Mai* ——— ~~mil huit cent quatre-vingt~~ *mil neuf cent quatre*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Berdoz Gustave-Constant-Alexandre, fonctionnaire*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Rossmière* ——— domicilié à *Veytaux* ———

Etat civil:

*célibataire* ———

Lieu et date de la naissance:

né à *Veytaux, le quatre Mai* mil huit cent *soixante quinze*

Noms, profession et

fils de *Louis Aimé Samuel Berdoz, défunt,*

domicile des parents:

et de *Rose née Tiquerat, à Veytaux* ———

Nom et profession de l'épouse:

2° *Gillieron Rosa, sans profession,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Servion* ——— domiciliée à *Aigle* ———

Etat civil:

*célibataire* ———

Lieu et date de la naissance:

née à *Aigle, le dix-huit Avril* mil huit cent *quatre vingt,*

Noms, profession et

fille de *Charles-Frédéric Gillieron, bûcher, à Aigle*

domicile des parents:

et de *Fanny née Chevalley, défunte* ———

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Rossmière, à Veytaux, et à Aigle le six Avril, à Servion le dix-huit Avril de cette année.* ———

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications et de non opposition.*

Communiqué: à *Rossmière, à**Oron la Ville et à Aigle*

Signatures des époux:

*G Berdoz  
Rosa Gillieron*

Signatures des témoins:

*Joseph Tullier Gillieron  
Blanc*

L'officier de l'état civil:

*Joseph Tullier Gillieron*



N° 31.

*Aubert-Borloz*

Aujourd'hui *neuf Mai* ~~\_\_\_\_\_~~ <sup>mil neuf cent quatre</sup> ~~\_\_\_\_\_~~ <sub>mil huit cent quatre-vingt</sub>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Aubert Eugène Aimé, jardinier,* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Hauches* \_\_\_\_\_ domicilié aux *Brettas 4 Hauches,*

Etat civil :

*célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à *Paugy, le dix Septembre* \_\_\_\_\_ *mil huit cent quatre vingt-un,*

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de *Marc Aubert, agriculteur,* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de *Louise-Henriette née Suter, demeurés à Hauterive.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Borloz Emma Julia, Blanchisseuse,* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Armont-deffous* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Chailly* \_\_\_\_\_

Etat civil :

*célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à *Heumoz, le vingt huit juillet* \_\_\_\_\_ *mil huit cent quatre vingt un*

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de *Jules-Auguste Borloz, agriculteur* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de *Emma née Roud, demeurés à Chailly.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *aux Hauches & au Châtelard*  
*le vingt-deux Avril, à Armont-deffous*  
*le vingt-trois Avril de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance*  
*des époux.*  
*Certificats de publi-*  
*cations et de non*  
*opposition.*

Signatures des époux :

*Eug. Aubert,*  
*Julia Aubert*

Signatures des témoins :

*J. Borloz*  
*Schmitt J.A.*

Communiqué : *à Armont-deffous.*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Perpère*

N° 32.

Aujourd'hui dix Mai mil neuf cent quatre

~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Wyttenbach Rudolf, sellier - tapissier,

Lieu d'origine et de domicile:

de Gellerfingen (Berne) domicilié à Clarens

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Gerzensee, le dix Novembre mil huit cent soixante seize

Noms, profession et

fils de Gottlieb-Friedrich Wyttenbach, sellier,

domicile des parents:

et de Marguerite, née Marti, à Gerzensee (Berne).

Nom et profession de l'épouse:

2° Schiferli Marie Emilie, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile:

de Tegerfelden (Argovie) domiciliée à Clarens

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Kempten, le vingt cinq Octobre mil huit cent soixante dix neuf

Noms, profession et

fille de Jean-Jacob Schiferli,

domicile des parents:

et de Maria, née Hernli, défunte.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Kirchdorf et à Tegerfelden le sept Avril et au Châtelard le six Avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications et de non opposition.

Communiqué: à Kirchdorf

et à Tegerfelden

Signatures des époux:

Rudolf Wyttenbach.

Marie Wyttenbach

Signatures des témoins:

B. Morgan

Alto Rudini.

L'officier de l'état civil:

Eug. Brupis

N° 33.

*Chessex - Hoffmann*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mai ~~mil huit cent quatre-vingt~~ <sup>mil neuf cent quatre</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Chessex Louis-Albert, négociant,*

de *Stambes* domicilié à *Clarens*

*célibataire*

né à *Clarens, le quinze juin* mil huit cent *soixante douze*

fils de *Louis Chessex, propriétaire,*

et de *Julianne Victoire Melanie née Rochat, à Clarens.*

2° *Hoffmann Alice Marie, sans profession,*

de *Besançon (Doubs)* domiciliée à *Lausanne,*

*célibataire*

née à *Besançon, le deux juillet* mil huit cent *quatre vingt un*

fille de *Marie Hoffmann, d'écuyer*

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Châtelard et aux Stambes*  
*le deux avril, et à Besançon les trois*  
*et dix avril dernier.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance*  
*des époux.*

*Certificats de*  
*publications et de*  
*non opposition.*

Communiqué : *à Lausanne*

*et à la chancellerie.*

Signatures des époux :

*Al. Chessex.*

*Alice Chessex.*

Signatures des témoins :

*Ch. Puyje*  
*J. L. L...*

L'officier de l'état civil :

*L. Puyje*



N° 34.

Nicole-Herzog

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mai

mil neuf cent quatre  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Nicole Gustave-Alexis, négociant,

de ce lieu (Vallée de Joux), domicilié à Rouvenaz-Pontoux,

célibataire

né à Collombier, le seize Août mil huit cent soixante-quatorze

fils de Constant Louis Nicole, restaurateur, à Interlaken

et de Marianna née Ritschard, défunte.

2° Herzog Simonne, demoiselle de magasin,

de Thal St. Gall, — domiciliée à Vevey, —

célibataire

née à Vevey, le deux Septembre mil huit cent soixante-neuf

fille de Eugène Alexandre Herzog, défunt,

et de Céline Marie née Bihler, à L'Étrange.

Les publications ont eu lieu au lieu, à Thal, au Châtelard,  
à Vevey le vingt quatre Mars de cette  
année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
des époux.  
Certificats de publi-  
cations et de non  
opposition.Communiqué : au lieu, à  
Thal et à Vevey.

Signatures des époux :

G. Nicole  
S. Nicole

Signatures des témoins :

G. Ruvet.

Simonne

L'officier de l'état civil :

Eugène Dupuis  
—

N° 35.

Ducret-Vincent

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Mai mil neuf cent quatre, mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ducret Charles-Edouard, marbrier,

de St-Sulpice domicilié à Crin-Honteux

célibataire

né à Crin, le vingt quatre juin mil huit cent soixante-dix

fils de Jean-Emile Ducret

et de Maria Verena née Hoffmann, sans profession

2° Vincent Laure-Louise, sans profession,

de Châtelard domiciliée à Baugy

célibataire

née à Baugy le seize Mai mil huit cent soixante-quinze

filles de Louis Vincent, défunt,

et de Sophie née Chevalley, à Baugy.

Les publications ont eu lieu à St-Sulpice le premier Mai et au Châtelard le trente avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications et de non opposition. (Les actes de naissance des époux sont : Au Volume XII, folio 131, & XIII, folio 26.)

Communiqué : à Crin-Honteux.

Signatures des époux :

Ch. Ducret  
Laure Ducret

Signatures des témoins :

F. Simon  
H. Feillard

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 36.

Paggi - Rothern

mil neuf cent quatre  
mil huit cent quatre-vingt

Aujourd'hui vingt mai

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Paggi Ferdinand Jean Evainiste, chauffeur,

Lieu d'origine et de domicile:

de Vargo (Novare, Italie), domicilié à Ylion

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Yreodon, le vingt-huit avril mil huit cent quatre vingt un,

Noms, profession et

fil de Angèle - Eugène Paggi, défunt,

domicile des parents:

et de Elise - Adèle née Ducobin, à Yreodon

Nom et profession de l'épouse:

2° Rothern Louisa, repasseuse,

Lieu d'origine et de domicile:

de Wählern (Berne) — domiciliée à Viray

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Tuitet, le seize novembre mil huit cent quatre vingt - un

Noms, profession et

filles de Pierre Rothern

domicile des parents:

et de Catherine - Susanne née Berren, tous deux décédés.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Vargo les trois et dix avril, à Schwarzenburg & aux Blanchet le vingt-deux Mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications  
et de non opposition.  
Permis de célébration du  
Département de justice et  
Police du 29 avril 1904.  
Communiqué: à la Chancellerie  
et à Wählern à Schwarzenburg

Signatures des époux:

Ferdinand Paggi  
Louisa Paggi

Signatures des témoins:

L. Cochard  
R. B. Wyzirij

L'officier de l'état civil:

Eug. Pignis



N° 34.  
 Meylan - Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois mai — mil neuf cent quatre-vingt-quatre

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Meylan Eugène - Ami, agriculteur,

deu lieu — domicilié au Sechey

célibataire

né au Sechey, le premier mai — mil huit cent quatre-vingt-un

fil de Constant Eugène Meylan, forestier,

et de Cécile Emma née Cart, domiciliés au Sechey.

2° Rochat Louise-Julie,

deu lieu et de l'Abbaye — domiciliée aux Charbonnières

célibataire

née à Charbonnières, le trente-un janvier mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Samuel Frédéric Rochat, agriculteur,

et de Julie Eva née Rochat, domiciliés aux Charbonnières.

Les publications ont eu lieu au lieu le six mai et à l'Abbaye le sept mai de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de célé-  
 bration délivrée par  
 l'officier de l'état  
 civil du lieu le 20  
 mai 1904.

Communiqué : au lieu et  
 à l'Abbaye

Signatures des époux :

Eugène Meylan

Louise Meylan

Signatures des témoins :

Samuel Rochat

E. Meylan

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 38.

Schiebner-Weiss

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Suivant jugement rendu le seize juin mil neuf cent dix, par la troisième Chambre civile du Tribunal suprême (Landgericht) du grand Duché de Bade, à Karlsruhe, le mariage ci-contre des époux Schiebner-Weiss a été dissous par le divorce prononcé contre le mari en vertu de l'article 1568 du Code civil allemand.

Intervint le trente août mil neuf cent dix sur production d'un extrait du jugement en divorce, et ensuite d'autorisation du Département de Justice et Police suivant Office du 26 août 1910, N° 5016.

L'Officier de l'état civil :

*Eng Drypis*

Aujourd'hui vingt quatre Mai ~~mil huit cent quatre-vingt~~ <sup>mil neuf cent quatre</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schiebner Joseph, cuisinier, de origine anglaise domicilié à Tritet célibataire

né à Londres, le vingt huit juillet mil huit cent quatre vingt un fils de Joseph Schiebner, fabricant de maroquinerie, et de Sarah Annie née Lane, domiciliés à Londres.

2° Weiss Jakobina Dorothea, repasseuse, de Kötzting (Bavière) domiciliée aux Haanches célibataire

née à Weisenau, le vingt deux février mil huit cent quatre vingt deux (Lesse) fille de Paul Franz Weiss, brasseur, et de Jakobina née Liebmann, domiciliés à Weisenau

Les publications ont eu lieu à Kötzting du vingt deux Avril au deux Mai, et aux Haanches le vingt Avril de cette année. La publication en Angleterre a été dispensée.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Certificats de publication et de non opposition. Permis de célébration du Département de Justice & Police du 7 Mai 1904.

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

*M. J. Schiebner*  
*D. Schiebner*

Signatures des témoins :

*Fernand Vallery*  
*vi...*

L'officier de l'état civil :

*Eng Drypis*



N<sup>o</sup> 39.  
Schär - Aubert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mai mil neuf cent quatre  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Schär Friedrich, portier,

de Crismyl (Borne) domicilié à Glion

célibataire

né à Burgdorf, le vingt janvier mil huit cent quatre-vingt,

fils de Jacob Schär,

et de Madeline Marie née Schenk, tous deux décédés.

2<sup>o</sup> Aubert Marie-Louise, domestique,

de Charvat (Valais) domiciliée à Monthey, Au des Alpes,

célibataire

née à Charvat, le premier novembre mil huit cent quatre-vingt-trois,

fille de Joséphine Suzanne Aubert, à Charvat,

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Crismyl et à Martigny le  
vingt Mai, au Châtelard et aux Planches le  
quatre Mai de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des  
époux.

certificats de publica-  
tion et de non  
opposition.

Communiqué : à Crismyl et  
à Martigny - Velle

Signatures des époux :

Fritz Schär  
Louise Schär

Signatures des témoins :

P. Maron  
Ernest N. Klaus

L'officier de l'état civil :

Ernest P. P. P.

Par jugement du Tribunal du  
District d'Argle rendu  
en date du 2 décembre 1930 déclaré  
définitif et exécutoire le 15 avril  
1931, le mariage inscrit ci-dessus  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an, le  
délai pendant lequel les époux  
ne pourront contracter un nouveau  
mariage.  
le 15 avril 1931  
Monthey, le 28 avril 1931

L'officier de l'état civil  
Ernest P. P. P.



N° 40.

Girardet-Baudet

Aujourd'hui

le vingt-huit mai

mil neuf cent quatre  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Girardet Charles-Louis, tailleur,

Lieu d'origine et de domicile:

de Lenthallaz domicilié à Taulion

Etat civil:

celibataire

Lieu et date de la naissance:

né à L'Isle, le vingt-un août mil huit cent soixante-dix-sept

Noms, profession et

fils de Louis Girardet, agriculteur,

domicile des parents:

et de Jeanne-Barie née Guignard, domiciliés à L'Isle

Nom et profession de l'épouse:

2° Baudet Helene-Suzanne-Cécile, couturière,

Lieu d'origine et de domicile:

de Etagnières domiciliée à Clarens

Etat civil:

celibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Clarens, le vingt-six mai mil huit cent quatre-vingt-un

Noms, profession et

fille de Louis-Alexandre Baudet, délégué,

domicile des parents:

et de Fanny née Golaz, déléguée

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Clarens (Châtelard) le six avril,  
à Etagnières le sept avril, à Lenthallaz & à  
Taulion le huit avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de célébration  
de l'officier de l'état  
civil de Taulion, du  
27 mai 1904.

Signatures des époux:

Ch. Girardet Louis  
H. Baudet

Signatures des témoins:

Jean Pianta  
Ch. H. H. H.

Communiqué: à Cossonay,  
à Taulion et à Echallens.

L'officier de l'état civil:

Eug. Brisson

N° 41.

*Dost - Villiger*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre juin* ~~mil huit cent quatre-vingt~~ <sup>mil neuf cent quatre</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dost Charles-Henri, négociant*

de *Henau (S. Gall)* domicilié à *la Rouvenaz*

*célibataire*

né à *la Rouvenaz, le cinq Décembre mil huit cent soixante dix-neuf*  
 fils de *Carl-Otto Dost, défunt,*

et de *Adelina née Fäsi, négociante, à la Rouvenaz*

2° *Villiger Emerentia, couturière*

de *Auss (Argovie)* domiciliée à *la Rouvenaz*

*célibataire*

née à *Reyenberg, le dix Novembre mil huit cent soixante seize*  
 fille de *Joseph Villiger, défunt*

et de *Elisabetta née Bübler, défunte.*

Les publications ont eu lieu à *Henau le vingt-huit Avril,*  
*à Auss le vingt-neuf Avril et au Châtelard*  
*le vingt-sept Avril de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Acte de naissance de l'époux.*  
*Certificats de publications*  
*et de non opposition.*  
*(L'acte de naissance de*  
*l'époux est au volume*  
*II folio 26.)*

Communiqué : *à Henau et*  
*à Auss.*

Signatures des époux :

*Henri Dost.*  
*Emerentia Dost Villiger.*

Signatures des témoins :

*Friedrich Bübler*  
*Ch. Dost etud techn.*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Proppis*

No 42.

Zarri - Jesensik

Aujourd'hui quatorze juin — mil neuf cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Zarri Christophe, peintre,

Lieu d'origine et de domicile:

de Bedigliora (Tessin), domicilié à "Trait-Montreux"

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Gènes, le dix-huit janvier mil huit cent soixante-seize

Noms, profession et

fils de Jean Zarri, défunt,

domicile des parents:

et de Esther née Bolli, domiciliée à Gènes.

Nom et profession de l'épouse:

2° Jesensik Anna Maria, caissière,

Lieu d'origine et de domicile:

de Katedez (Dist. de Litzja, Carniole, domiciliée à Bâle, précédemment à Lichtenswald (Sylvie)

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Saldenhofen, le six juillet mil huit cent soixante-quinze

Noms, profession et

fille de Bartolomaeus Jesensik, défunt,

domicile des parents:

et de Maria née Krajsek, domiciliée à Lichtenswald (Sylvie)

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Bedigliora le vingt-cinq Mars, à Bâle le vingt-six Mars, aux Marches le vingt-trois Mars et à Lichtenswald le vingt-deux Mai de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications et de non opposition.

Signatures des époux:

C. Zarri  
Anna Zarri

Signatures des témoins:

Jean Borlon  
B. Maron

Communiqué: à Bedigliora

à la Chancellerie à Bâle

L'officier de l'état civil:

Eug. Prépis

Par jugement du Tribunal de première instance de Montreux, le 7 avril 1926, rendu en date du 11 décembre 1925, déclaré définitif et exécutoire le 25 mars 1926, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à ... an, le délai pendant lequel l'... ne pourra contracter un nouveau mariage.

Montreux, le 7 avril 1926  
L'officier de l'état civil  
Eug. Prépis  
com. a. sept.



N<sup>o</sup> 43.  
Bille-Mayer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juin mil neuf cent quatre  
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Bille Ernest Edmond, peintre

de Boudrevilliers domicilié à Sierre

célibataire

né à Sierre le vingt quatre Janvier mil huit cent soixante dix huit

fils de Ernest Bille, Directeur d'Ecole d'Agriculture

et de Jacobine Agucemina-Sumitten, domiciliés à Cernier

2<sup>o</sup> Mayer Helene Louise Elise, sans profession

de Châteland domiciliée à Charrens

célibataire

née à Charrens le vingt cinq Octobre mil huit cent soixante dix sept

fille de Ernest Mayer

et de Marie Helene vic Puchoud, les deux décedés

Les publications ont eu lieu à Boudrevilliers, à Sierre et au Châteland le quinze Avril de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de célébration  
délivré par l'officier de  
l'état civil de Sierre le  
15 Mai 1904.

Communiqué : à Boudrevilliers  
et à Sierre.

Signatures des époux :

Ernest Bille

Elisa Bille

Signatures des témoins :

Ernest Mayer  
C. Bille  
Ernest Mayer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 44.  
Scheurer Meyer

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui seize juin

mil neuf cent quatre  
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Scheurer Edouard, garde malade, —

de Sedorf (Berne) — domicilié à Trait-Montoux

veuf de Marie Genevieve Catherine née

Gamanier des le neuf octobre mil neuf cent deux

né à Yvernes, le dix sept Mars mil huit cent soixante quatre,

fils de Jean Louis Scheurer, tailleur de pierre,

et de Anna Elisabeth née Kämpf, domiciliés à Berne.

2<sup>o</sup> Meyer Hortense Sophie, femme de chambre,

de Laufen (Berne) — domiciliée à Yvernes-Montoux

célibataire

née à Laufen, le vingt neuf juillet mil huit cent cinquante-huit

fille de Franz Conrad Meyer,

et de Susanne Hortense née Juillerat, tous deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Sedorf et à Laufen le quatorze

Mai, au Châtelard et aux Planches le seize

Mai de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse.  
Certificats de publications  
et de non opposition.  
Acte de naissance de l'époux  
est au Vol. XI folio 199, — et  
Acte de décès de sa première  
femme au Vol. X folio 215.  
Communiqué: à Sedorf et  
à Laufen.

Signatures des époux:

Edouard Scheurer  
Hortense Scheurer

Signatures des témoins:

Ferd. Grisser.  
Pierre Michel

L'officier de l'état civil:

Eng. Dreyfus

N° 45.  
Schnitzler - Schlageter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt juin \_\_\_\_\_ mil neuf cent quatre  
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schnitzler Emile, employé de bureau, \_\_\_\_\_  
de St-Johann a Saar (Prusse) domicilié à Crin-Pontoux  
célibataire \_\_\_\_\_

né à St-Johann le premier Mai mil huit cent soixante dix sept  
fils de Mathias Schnitzler, défunt, \_\_\_\_\_  
et de Caroline née Kiefer, a St-Johann. \_\_\_\_\_

2° Schlageter Marie-Elisabeth, sans profession,  
de Hanches \_\_\_\_\_ domiciliée au Basset-Pontoux  
célibataire \_\_\_\_\_

née au Basset, le vingt-trois janvier mil huit cent soixante quatre  
fille de Martin Schlageter, jardinier, \_\_\_\_\_  
et de Caroline née Eckertlin, domiciliés au Basset.

Les publications ont eu lieu à St-Johann du vingt-un au trente un  
mars, au Châtelard et aux Hanches le neuf mars  
de cette année. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications  
et de non opposition.  
Permis de célébration du  
Département de justice  
à Paris du 14 Avril 1904.

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

E. Schnitzler  
Marie Schnitzler

Signatures des témoins :

A. Schlageter  
Deuxième agent

L'officier de l'état civil :

E. Dupuis



N° 46.

*Desponds Réal*

Nom et profession de l'époux:

Aujourd'hui *vingt trois juin*

~~mil neuf cent quatre~~  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Lieu d'origine et de domicile:

1° *Desponds Ernest Edouard, peintre en bâtiments*  
de *Leberry* domicilié à *Vernex-Fontbeux*

Etat civil:

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

né à *Vernex, le seize Novembre* mil huit cent *soixante dix huit*

Noms, profession et

fils de *François Louis Desponds, décédé,*

domicile des parents:

et de *Louise Odèle née Tanniger, à Vernex.*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Réal née Jotterand, Victorine Céline*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Lausanne* domiciliée à *Vernex, avant à Aigle,*

Etat civil:

*veuve de Charles Auguste Réal des le quinze*  
*Septembre mil neuf cent deux,*

Lieu et date de la naissance:

née à *Fribourg, le six Janvier* mil huit cent *soixante dix huit,*

Noms, profession et

fille de *Jean Louis Jotterand, défunt,*

domicile des parents:

et de *Suzanne Pauline née Croivier, à Aigle.*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Leberry le vingt quatre Décembre*  
*à Lausanne le vingt deux Décembre, au Châtelard le vingt*  
*huit Décembre et à Aigle le vingt un Décembre mil neuf cent trois.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Acte de naissance de l'époux.*  
*Acte du premier mariage de*  
*l'épouse. Acte de décès*  
*de son premier mari.*  
*Certificat de publications*  
*et de non opposition.*

Signatures des époux:

Signatures des témoins:

Communiqué: —

L'officier de l'état civil:

*L'inscription faite dans cette*  
*page est nulle.*  
*L'officier de l'état civil.*

*[Signature]*

N° 46.

*Blatter - Ferricher*

Aujourd'hui *premier juillet* ————— ~~mil huit cent quatre-vingt~~ <sup>mil neuf cent quatre</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Blatter Jean Alfred, dit Joseph, cocher,* —————

Lieu d'origine et de domicile :

de *Steg (Valais)* ————— domicilié à *Non-Port-Montreux*

Etat civil :

*célibataire* —————

Lieu et date de la naissance :

né à *Steg, le seize février* ————— mil huit cent *soixante huit*

Noms, profession et

fil de *Jean Blatter, défunt,* —————

domicile des parents :

et de *Rosa née Fux, à Louèche,* —————

Nom et profession de l'épouse :

2° *Ferricher Maria-Louise-Stephanie, agricultrice,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Mund (Valais)* ————— domiciliée à *Mörel (Valais)*

Etat civil :

*célibataire* —————

Lieu et date de la naissance :

née à *Bister, le seize Mars* ————— mil huit cent *soixante quinze*

Noms, profession et

fille de *Maurice Ferricher, agriculteur, à Mörel,*

domicile des parents :

et de *Philomène née Berclaz, défunte.* —————

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Niedergestelen, à Mund et aux Hanches le dix juin, et à Bister (Mörel) le douze juin de cette année.* —————

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications et de non opposition.*

Signatures des époux :

*Joseph Blatter  
Maria Blatter*

Signatures des témoins :

*B. Morax  
Ernest Niklaus*

Communiqué : *à Niedergestelen, à Mund et Mörel.*

L'officier de l'état civil :

*Ernst Bopp*

N° 47.  
*Masson-Turrian*

Aujourd'hui *deux juillet* — mil neuf cent *quatre*  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

Nom et profession de l'époux :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° *Masson Emile - Edouard, employé de fabrique*  
 de *Châtelard* — domicilié à *Clarens* —

Etat civil :

*célibataire* —

Lieu et date de la naissance :

né à *Vevay, le dix-sept janvier* mil huit cent *soixante-treize*

Noms, profession et

fils de *Louise Jenny Masson, défunte,* —

domicile des parents :

et de —

Nom et profession de l'épouse :

2° *Turrian Emma, sans profession,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Château d'Oex* — domiciliée à *Vernex* —

Etat civil :

*célibataire* —

Lieu et date de la naissance :

née à *Caux, le vingt-quatre juillet* mil huit cent *soixante-sept*

Noms, profession et

fille de *Jules-Vincent Turrian, agriculteur,* —

domicile des parents :

et de *Sophie née Turrian, let. deux à Longier.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Châtelard le trente Mai,*  
*à Château d'Oex le trente-un Mai et à*  
*S'Étraz le premier Juin de cette année.* —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance*  
*des époux.*  
*Certificats de pu-*  
*blications et de non*  
*opposition.*

Communiqué : *à M. Château-*  
*d'Oex.*

Signatures des époux :

*Emile Edouard Masson*  
*Emma Masson*

Signatures des témoins :

*J. Robert*  
*Vivier*

L'officier de l'état civil :

*L. P. P. P.*



N<sup>o</sup> *48*  
*Chuard Hostetter*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Sept Juillet* ~~mil neuf cent~~  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

*quatre* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Chuard Edouard Amis; Gendarme*

de *Aranches* domicilié à *Aranches*

*célibataire*

né à *Aranches le dix Septembre* mil huit cent *quatre vingt un*

fils de *Jules Edouard Samuel Frédéric Chuard*

et de *Luise mi Pueraux, domiciliés à Aranches*

2<sup>o</sup> *Hostetter Elise, couturière*

de *Guggisberg (Bern)* domiciliée à *Aranches*

*célibataire*

née à *Aranches le neuf Août* mil huit cent *quatre vingt un*

fille de *Jacob Hostetter, défunt*

et de *Anna Hermann mi Müller, à Aranches*

Les publications ont eu lieu à *Aranches et au hâtel de*

*le quatorze Mai et à Guggisberg le seize*

*Mai de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*  
*époux. Certificats de*  
*publications et de non*  
*opposition*

Communiqué : *à Aranches et*

*à Guggisberg*

Signatures des époux :

*Chuard Edouard*

*Elise Chuard*

Signatures des témoins :

*E. Richard*

*Ch. Weber*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 49  
Mottier-Bernasconi

Aujourd'hui *neuf Juillet* mil neuf cent *quatre*  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1<sup>o</sup> *Mottier Charles, menuisier*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Cremont dessous* — domicilié à *Veray*

Etat civil:

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

né à *Glauc, dix neuf Juin* mil huit cent *quatre vingt un*

Noms, profession et

fils de *Pierre Samuel Mottier défunt*

domicile des parents:

et de *Henriette Idaline Aubert, à Veray*

Nom et profession de l'épouse:

2<sup>o</sup> *Bernasconi Alice Olivia, Blanchisseuse*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Aragno (Fesina)* domiciliée à *Veray*

Etat civil:

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

née à *Veray le huit Mai* mil huit cent *quatre vingt trois*

Noms, profession et

fille de *Jean Bernasconi, défunt*

domicile des parents:

et de *Anne Marie née Seizer à Clarens*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Cremont dessous et à Aragno*

*le six Juin et aux Planches le quatre Juin*  
*de la présente année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des*  
*époux. Certificats de*  
*publications et de non*  
*opposition.*

Signatures des époux:

*Mottier. Charles.*  
*Alice Mottier*

Signatures des témoins:

*Desfontaines*  
*E. Beauvivre*

Communiqué: à *Cremont-Essous*

*et à Aragno.*

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N° 50.  
Schöneveid-Mury

Aujourd'hui neuf Juillet mil neuf cent ~~quatre~~  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Schöneveid, Robert Maurice, manoeuvre

Lieu d'origine et de domicile :

de Fribourg domicilié à la Rouvenaz

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Domex le vingt huit Aout mil huit cent soixant-douze

Noms, profession et

fils de Joséph Jean Michel Schöneveid, a la Rouvenaz

domicile des parents :

et de Adèle Marie Louise née Jamnot, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Mury Susanne Eugène, repasseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtard domiciliée à Brent

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Brent le quinze Septembre mil huit cent soixant-dix-neuf

Noms, profession et

fille de Jean Pierre Mury, agriculteur

domicile des parents :

et de Jeanne Marie Louise née Fordey, a Brent

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Fribourg et au Châtard le  
ouze Juin de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'acte de naissance de l'époux  
est inscrit au folio 238 du registre  
XII et celui de l'épouse au folio  
400 registre I.  
Certificats de publications et de  
non opposition.

Communiqué : à Fribourg.

Signatures des époux :

Robert Maurice Schöneveid  
Suzanne Schöneveid

Signatures des témoins :

Louis Beauvert  
Mury Gustave

L'officier de l'état civil :

[Signature]



*N° 57.  
Klein-Grunder*

Aujourd'hui *neuf Juillet* ~~mil huit cent quatre vingt~~  
mil neuf cent *quatre*

Nom et profession de l'époux :

1° *Klein Johann, ferblantier*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Oberkirchen (Pusch)* domicilié à *Sales-Moutoux*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Oberkirchen le treize Décembre* mil huit cent *soixante quinze*

Noms, profession et

fil de *Viklaus Klein, Chef de cuisine à New-York*

domicile des parents :

et de *Margaretha uell Wirth, décédée*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Grunder Bertha Rosine, sans profession*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Niederoesch (Bern)* domiciliée à *Delémont*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Delémont le vingt neuf Mai* mil huit cent *quatre vingt cinq*

Noms, profession et

fille de *Jean Grunder décédé*

domicile des parents :

et de *Robine Neuwenschwander à Delémont*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Oberkirchen du vingt six Mai au dix Juin, au Châlard les six Mai, à Kirchberg et à Delémont les sept Mai de la présente année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux. Certificat de non de l'ère par le Préfet au nom de l'inspecteur de la Mairie le 24 Juin 1904.*

Signatures des époux :

*Jean Klein  
Bertha Klein*

Signatures des témoins :

*J. Caspary  
E. Demivel*

Communiqué : à *Kirchberg, à Delémont et à la Chancellerie.*

L'officier de l'état civil :

*A. Roth*

N° 52.  
Palladier-Mounoud

Aujourd'hui *deux Juillet*

~~mil neuf cent quatre~~  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Palladier Louis Emile, comptable*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Vallon Ardèche France* domicilié à *Penon-Mouton*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Cully le vingt six Mai* mil huit cent *soixante dix*

Noms, profession et

fil de *François Samuel Palladier, organiste*

domicile des parents :

et de *Marie Jeanne Henriette veuve Biard à Lussac*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Mounoud veuve Gaber Anna Rita, sans profession*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Thieryes* domiciliée à *Ferritet*

Etat civil :

*veuve de Louis Mounoud dès le quatre août mil neuf cent un*

Lieu et date de la naissance :

née à *Bellevue le deux Octobre* mil huit cent *soixante dix sept*

Noms, profession et

fille de *Jakob Gaber, employé de bureau*

domicile des parents :

et de *Elisabeth veuve Keller, la deux à St Gall*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Vallon le vingt neuf Mai et cinq Juin, à Thieryes le deux et au Planches le vingt sept Mai et aux Thieryes le vingt huit Mai de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux  
Actes de naissance des premiers  
mariages des époux. Actes de  
publications et de non opposition.  
Permis de célébration de l'ère le  
16 Juin 1904 par le Département*

Signatures des époux :

*E. Palladier*  
*Frida Palladier*

Signatures des témoins :

*A. Gaber*  
*Ch. Dind*

Communiqué : à la Chancelleuse

et à Cron la Ville.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 53.

*Borgatta-Borloz*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois juillet

mil neuf cent quatre  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Borgatta Joseph-Arnelme, maçon*  
de *Nonio (Novare, Italie), domicilié à Chermex*  
*célibataire*né à *Nonio, le quatorze Décembre* mil huit cent *soixante seize*  
fils de *Jean Borgatta, maçon, à Chermex*  
et de *Marie née Scelli, défunte*2° *Borloz Marie-Claudine, ménagère,*  
de *Ormont-Deffoud* domiciliée à *Chermex*  
*célibataire*née à *Sierre, le onze Octobre* mil huit cent *quatre-vingt-un*  
fille de *Auguste Borloz, charpentier,*  
et de *Marie née Kittel, à Sierre.*Les publications ont eu lieu à *Ormont-Deffoud le quatre Mai,*  
*au Châtelard le trois Mai, à Nonio les vingt-*  
*deux & vingt-neuf Mai de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.*  
*Certificats de publications*  
*et de non opposition.*  
*Permis de célébration du Dep.*  
*de Justice et Police*  
*du 14 juin 1904.*Communiqué : à la Chancellerie  
et à Ormont-Deffoud.

Signatures des époux :

*Borgatta Joseph*  
*Claudine Borgatta*

Signatures des témoins :

*Borgatta Giovanni*  
*Borgatta Marc*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Borloz*



N° 54.

Miletto - Chessez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois juillet

mil neuf cent quatre  
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Miletto Vincent, menuisier,  
de Villarfocchiardo (Turin, Italie), domicilié aux Planches-Montbeaux  
celibataire

né à <sup>St</sup> Lignampère, le quatorze Mars mil huit cent soixante onze  
Villarfocchiardo,  
fils de Michel Miletto, tailleur de pierre,  
et de Lucie née Pession, domiciliés à Villarfocchiardo

2° Chessez Ida Caroline, repasseuse,  
de Planches domiciliée aux Planches  
celibataire

née à Chine, le sept sept juin mil huit cent quatre vingt un  
fille de Jules Rodolphe Chessez, défunt,  
et de Anne-Louise Marie née Burnier, aux Planches.

Les publications ont eu lieu à Villarfocchiardo les deux & dix neuf  
juin, aux Planches le premier juin de cette  
année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux.  
Certificats de publications  
et de non opposition.  
Ordonnance de célébration du  
Département de justice et  
Police du 11 juillet 1904.

Communiqué : à la chancellerie

Signatures des époux :

Miletto Vincent  
Ida Miletto

Signatures des témoins :

Charles Chessez  
Burnier Louis

L'officier de l'état civil :

Eug. Drypis

Par décision du 22 février 1917, le  
Département politique suisse a prononcé la  
réintégration de Mme Ida Caroline Miletto  
Chessez, mentionnée ci-contre, dans les droits  
de cité de la Commune des Planches.

Insent par ordre du Département de  
Justice et Police du 10 mars 1917. (off. 1909.7)  
Montbeaux, le 12 mars 1917.

N° 55.

*Baumann Favre*Aujourd'hui *vingt huit**mil neuf cent quatre*  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Baumann Jean-Alfred, domestique,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Grindelwald (Berne), domicilié aux Ranches*

Etat civil:

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

né à *Grindelwald, le premier janvier mil huit cent quatre-vingt-trois*

Noms, profession et

fils de *Jean Baumann, agriculteur, à Grindelwald,*

domicile des parents:

et de *Anna, née Abegglen, défunte.*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Favre Marie-Victoire, repasseuse,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *St. Martin (Valais), domiciliée à Claren*

Etat civil:

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

née à *Trognay (St. Martin) le vingt novembre mil huit cent soixante-dix-sept*

Noms, profession et

fille de *Pierre Favre,*

domicile des parents:

et de *Madeline née Quarroz, tous deux décédés.*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Grindelwald le douze juillet,*  
à *St. Martin le treize juillet, au Châtelard et aux*  
*Ranches le douze juillet de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*actes de naissance des*  
*époux.*  
*Certificats de publi-*  
*cations et de non*  
*opposition.*Communiqué: à *Grindelwald*  
à *St. Martin.*

Signatures des époux:

*Alfred Baumann*  
*Marie Favre*

Signatures des témoins:

*Jean Wittwer*  
*Adolphe Häber*

L'officier de l'état civil:

*Eug. Bepois*

N<sup>o</sup> 56  
Dulac - Félix

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt Août*

~~mil huit cent quatre-vingt~~  
mil neuf cent *quatre*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Dulac Pierre-David, gendarme,*

de *Ollon* domicilié à *Lausanne*

*célibataire*

né à *Tanex, le vingt-trois Mai* mil huit cent *soixante quinze*

fils de *Jean-Daniel Dulac, agriculteur, à Tanex sur Ollon,*

et de *Aline-Rosalie née Rubat, décédée,*

2<sup>o</sup> *Félix Françoise-Sophie, sans profession,*

de *Saléjeux, Waracon, et La Rogive* domiciliée à *Pertit*

*célibataire*

née à *Pertit, le dix sept juillet* mil huit cent *soixante onze*

fille de *Jean François-Louis Félix, agriculteur, à Pertit.*

et de *Rosalie née Lepallens, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Châtelard, à Ollon, et à Hucmez*  
*le deux juillet, à Saléjeux le trois juillet, à Waracon et à La Rogive*  
*le quatre juillet, à Lausanne le cinq juillet dernier*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de célébra-  
tion délivrée par l'of-  
ficier de l'état  
civil de Lausanne  
le 20 juillet 1904.*

Communiqué : *à Ollon, à  
Lausanne et à Saléjeux.*

Signatures des époux :

*Dulac Pierre-David*  
*Françoise Dulac*

Signatures des témoins :

*J. Boreux*  
*W. Boreux*

L'officier de l'état civil :

*J. Boreux*



N° 57

Giordano - Talon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf août* \_\_\_\_\_~~mil neuf cent quatre~~  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Giordano Dominique, cuisinier,* \_\_\_\_\_de *Nice (Alpes Maritimes), domicilié à Glion, auparavant*  
*à Cagnes (Alpes Maritimes)*Etat civil : *celibataire* \_\_\_\_\_né à *Nice, le vingt août* \_\_\_\_\_*mil huit cent soixante dix neuf*fils de *Etienne Giordano, plombier, à Cagnes,* \_\_\_\_\_et de *Marguerite née Avena, défunte.* \_\_\_\_\_2° *Talon Marguerite - Sophie, couturière,*de *Châtelard* \_\_\_\_\_domiciliée à *Glion* \_\_\_\_\_Etat civil : *celibataire* \_\_\_\_\_née à *Glion, le vingt-un Mars* \_\_\_\_\_*mil huit cent quatre vingt quatre*fille de *Henri Talon, cultivateur,* \_\_\_\_\_et de *Henriette - Louise - Ida née Chesson, à Glion.*Les publications ont eu lieu à *Nice et à Cagnes les dix-sept et*  
*vingt-quatre juillet, au Châtelard et aux*  
*Marchés le quinze juillet de cette année.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications  
et de non opposition.  
Permis de célébration du  
Département de justice et  
Police du 4 août 1904.*

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

*Giordano Dominique  
Marguerite Giordano*

Signatures des témoins :

*Talon. Henri.  
Vicoulat-Bourgeois*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 58.

Schad - Rubatto

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Août

mil neuf cent quatre  
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schad Henri, coiffeur-parfumeur (professeur)  
de Ruppertsburg (Saxe) domicilié à La Potherie - Kintzheim  
divorcé d'avec Emma Pélanie née Rechat dès le  
premier juin mil neuf cent deux,  
né à Saargemund, le vingt deux décembre mil huit cent soixante deux  
(Lorraine)  
fils de Henri Schad, domicilié à Kintzheim-Vieux (Alsace)  
et de Marguerite née Hasselwander, défunte  
2° Rubatto Joséphine-Gabrielle-Marie, couturière  
de Turin (Italie) domiciliée à Lausanne  
célibataire

née à Turin, le seize décembre mil huit cent quatre-vingt deux  
fille de Jean Rubatto, négociant,  
et de Prudence née Schellino, domiciliés à Turin.

Les publications ont eu lieu à Ruppertsburg du cinq au vingt juillet,  
à Turin les dix sept et vingt quatre juillet, à Lausanne  
le cinq juillet, et au Châtelard le trois juillet de cette  
année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse.  
certificats de publications  
et de non opposition.  
Permis de célébration du Dep.  
de justice et solus du 80  
L'acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'épouse  
avec la mention du divorce est au fol. 4 folio 57  
Communiqué : à Lausanne  
et à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Hy. Schad  
Josephine Schad

Signatures des témoins :

Jos. Schellino  
M. Ance

L'officier de l'état civil :

J. Dupuis

N° *59.*  
*Kaiser-Hubeli*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix-sept août* ~~mil neuf cent~~  
~~mil huit cent quatre-vingt~~  
*quatre* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Kaiser Wilhelm Otto, boulanger,*  
de *Packnang (Wurtemberg), domicilié à Genève*  
*célibataire*

né à *Packnang, le trente mai* mil huit cent *soixante quinze*  
fils de *Jean-Christian Kaiser, diocésain,*  
et de *Gottlieben Kernmüller, domiciliée à Packnang*

2° *Hubeli Anna-Baria, cuisinière,*  
de *Effingen (Argovie)* domiciliée à *Veytaux*  
*célibataire*

née à *Arburg, le vingt avril* mil huit cent *soixante dix sept*  
fille de *Jakob Hubeli, agriculteur,*  
et de *Elise Zimmerli, domiciliée à Veytaux.*

Les publications ont eu lieu à *Packnang et à Effingen le seize*  
*juillet, à Genève le quatorze juillet, et à*  
*Veytaux le douze juillet dernier.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de célé-*  
*bration délivrée par*  
*l'officier de l'état*  
*civil de Genève le*  
*5 août 1904.*

Communiqué : *à la chancellerie,*  
*à Genève et à Effingen.*

Signatures des époux :

*W. Kaiser*  
*Anna H. Kaiser*

Signatures des témoins :

*J. Hubeli*  
*J. Hubeli fils*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Dreyfus*



N° 60.

*Antoniazzi. Deangelis*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit ~~mil neuf cent~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

*quatre* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>er</sup> *Antoniazzi Charles. Barthélemi. André, maçon,*

de *Nonio (Novare, Italie)* domicilié à *Cherney - Nonpreux*

*celibataire*

né à *Nonio, le six Septembre* mil huit cent *quatre vingt un*

fils de *Charles Antoniazzi, maçon,*

et de *Janthe nie Gallarotti, domiciliés à Cherney.*

2<sup>o</sup> *Deangelis Marie. Rose. Regine, tailleuse,*

de *Nonio (Novare, Italie),* domiciliée à *Cherney*

*celibataire*

née à *Nonio, le cinq Janvier* mil huit cent *quatre-vingt-un*

fille de *Joseph Antoine Deangelis, capteur, à Nonio,*

et de *Marie née Barone, défunte.*

Les publications ont eu lieu à *Nonio les dix sept & vingt quatre*  
*juillet, et au Châtelard le premier juillet*  
*dernier.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*  
*époux. Certificats de publica-*  
*tion et de non opposition.*  
*Permis de célébration*  
*délivré par le Département*  
*de Justice & Police le 8 Août*  
*1904.*  
Communiqué : *à la Chancellerie.*

Signatures des époux :

*Antoniazzi Carl*  
*Antoniazzi Regina*

Signatures des témoins :

*E. Goblet*  
*E. Richard*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Dupuis*

N° 61.  
Serret-Dall'Orsola

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

Aujourd'hui vingt-deux Août mil neuf cent  
quatre-vingt-quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
1° Serret Marc Joseph, mécanicien,  
de Châtelard domicilié aux Ranches  
célibataire

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

né à Serret, le dix-sept Octobre mil huit cent soixante dix-huit  
fils de Jules Louis Daniel Serret, coupeur de bois, aux Ranches,  
et de Anne Anastasie née Gillioz, défunte

Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

2° Dall'Orsola, Anna Clementine Silvia Bresenzia, sans profession  
de Borgo (Tyrol, Autriche), domiciliée aux Ranches  
célibataire

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

née à Borgo, le dix-sept Avril mil huit cent soixante dix-huit,  
fille de Joseph Dall'Orsola, cultivateur, à Borgo,  
et de Catherine née Sartori, défunte.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtelard et aux Ranches  
le premier juillet, à Borgo le . . . . .

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
Actes de naissance de l'époux  
" " " " l'épouse  
Certificats de publications  
et de non opposition.  
Consentement du père de  
l'épouse.

Signatures des époux :  
Serret Marc  
Fran Serret

Signatures des témoins :  
Serret Auguste  
Emory Constant  
Vergine Dell'Orsola  
L'officier de l'état civil :

Communiqué : à la chancellerie

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 62.  
Falquier - Seiter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Août

mil neuf cent  
mil huit cent quatre-vingt-

quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Falquier Théodore, employé de commerce,  
de Veytaux, Venille et Rennaz domicilié à la Chaux de Fonds  
célibataire

né à Aigle, le quatorze Juin mil huit cent soixante-sept  
fils de Alexis Falquier, défunt,  
et de Louise Alexandrine née Granzier, à Veytaux.

2<sup>o</sup> Seiter Anna - Maria,  
de Ossingen (Zurich), domiciliée à Neuchâtel  
célibataire

née à Véroy, le dix-huit Juin mil huit cent quatre-vingt,  
fille de Isaac Seiter, menuisier,  
et de Marianna née Burkhardt, à Veytaux.

Les publications ont eu lieu à Veytaux, à Ossingen & à Neuchâtel  
le vingt-trois juillet, à Venille et à Rennaz le vingt-cinq  
juillet, à la Chaux de Fonds le vingt-deux juillet dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célé-  
bration délivrée par  
l'officier de l'Etat-  
civil de la Chaux-  
de-Fonds le 13 Août  
1904.

Communiqué : à Silleneuve,  
à la Chaux de Fonds, à  
Ossingen et à Neuchâtel

Signatures des époux :

*Th Falquier*  
*Anna Falquier*

Signatures des témoins :

*Fritz Trummer*  
*Maria*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Propis*



N<sup>o</sup> 63  
*Swieczynski-Cichowska*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Selon certificat joint au dossier, le mariage religieux a été célébré le même jour (30 Août 1906) dans l'église catholique romaine de Nombereux. L'atteste :*  
*[Signature]*

Aujourd'hui  *trente Août* —

~~mil neuf cent~~  
 mil huit cent quatre-vingt-

*quatre* — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Swieczynski Casimir Constantin, propriétaire*  
*de origine russe (Pologne) domicilié à Wilezyce, paroisse de Jambouville,*  
*Gouv. de Radom, en sejour à Glibon*  
*veuf de Marie-Rose née Jabienka, des le vingt-trois Juin*  
 *mil huit cent quatre vingt dix huit* —

né à *Winitze, le vingt-trois* — *mil huit cent soixante-dix,*  
*(Pologne) deux Décembre*

fil de *Ladislav Swieczynski, défunt,* —

et de *Helene née Konarska, à Wilezyce* —

2<sup>o</sup> *Cichowska Casimira Zéphirine,* —

*de origine russe (Pologne) domiciliée à Linow, paroisse de Trojka*  
 *Gouv. de Radom, en sejour à Glibon*  
*célibataire* —

née à *Wojtkowitze, le quatorze* — *mil huit cent quatre-vingt-six*  
*(Pologne) vingt-six*

fille de *Nicolas Cichowski, propriétaire,* —

et de *Helene née Kotkowska, domiciliée à Linow.*

Les publications ont eu lieu à *Jandowice et à Trojka le ?* . . . . .  
*et aux Marchés (Nombereux) le quinze Août de cette*  
*année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.*  
*Acte de décès de la première*  
*femme de l'époux. Cer.*  
*ificats de publications et de non opposition*  
*remis de célébration du Gp. de*  
*Justice de Police du 26 Août 1906.*

Communiqué : *à la Chancellerie.*

Signatures des époux :

*Casimir Swieczynski*  
*Casimira Swieczynska*

Signatures des témoins :

*Francis Prozyński*  
*Gustave Brialowski*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 64.

*Maier - Isler*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois Septembre* \_\_\_\_\_

~~mil neuf cent~~  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

*quatre* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Maier Rupert, tailleur,* \_\_\_\_\_

de *S<sup>t</sup> Peter am Otterbach (Dist. Paderburg)* domicilié à *la Rouvenaz-Pontreux*  
*(S<sup>tyrie</sup>. Autriche)*

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *S<sup>t</sup> Peter, le vingt-cinq juin* mil huit cent *soixante dix-neuf*

fils de *Christian Maier,* \_\_\_\_\_

et de *Barbara née Kerngast, domiciliés à S<sup>t</sup> Peter*

2<sup>o</sup> *Isler Susanne, tailleur,* \_\_\_\_\_

de *Turbenthal (Zurich)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Terres-Pontreux*

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Töss, le quinze Mars* mil huit cent *soixante neuf*

fille de *Jakob Isler,* \_\_\_\_\_

et de *Elisabetha née Weber, tous deux décédés.*

Les publications ont eu lieu à *S<sup>t</sup> Peter am Otterbach le ?* .....  
à *Turbenthal le vingt juin* et au *Châtelard le*  
*dix-huit juin* de cette année. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux. - Certificats de publications & de non opposition. - Permis de célébration du Dep. de Justice et Police du 14 juillet 1904.*

Communiqué : à la *chânerie* et à *Turbenthal.*

Signatures des époux :

*Rup Maier*  
*Sus Isler*

Signatures des témoins :

*Buller*  
*Werner*

L'officier de l'état civil :

*Eug. P. P. P.*

*En date du 20 octobre 1917  
Rupert Maier, mentionné ci-dessus  
a acquis pour lui et sa famille  
la bourgeoisie de la commune  
de Stein (Argovie)*

*Inscrit le 30 novembre 1917  
L'officier de l'état civil :*

*E. P. P.*

N<sup>o</sup> *65.*  
*Zeni-Leuba*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf Septembre* mil neuf cent ~~quatre~~  
~~mil huit cent quatre-vingt~~  
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Zeni Bernardo Beniamino, agriculteur,*  
de *Selugo (Tyrol, Autriche), domicilié à Clarent*  
*célibataire*

né à *Selugo, le trois juillet* — mil huit cent *quatre vingt un*  
fils de *Fortunato Zeni, défunt,*  
et de *Veronica née Tollini, à Selugo.*

2<sup>o</sup> *Leuba Rose - Marie, ménagère,*  
de *Bettes (Schwabel), domiciliée à Clarent*  
*célibataire*

née à *Vitteboeuf, le quinze Mars* mil huit cent *quatre vingt deux,*  
fille de *Paul - Louis Leuba*  
et de *Udèle née Roulet, défunte*

Les publications ont eu lieu à *Selugo du deux au vingt-trois*  
*juillet, à Bettet et au Châtelard le vingt*  
*Mars de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*  
*époux. Certificats de pu-*  
*bliaisons et de non op-*  
*position... Permis de cé-*  
*lébration du Dep. de Justice*  
*et Police, du 23 Août 1904.*

Communiqué : *à la chancellerie*  
*et à Bettet*

Signatures des époux :

*Bernard Zeni*  
*Rose Zeny.*

Signatures des témoins :

*J. Savary*  
*R. Schabel*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Reppis*



N<sup>o</sup> 66.  
Schellenberg - Sazer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Septembre mil neuf cent quatre  
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Schellenberg Hermann Albert, mécanicien,  
de Sachslern (Zürich) domicilié à Tames Pontreux  
célibataire

né à Bone, le huit janvier mil huit cent soixante quinze  
fils de Jean-Henri Schellenberg, défunt,  
et de Matha née Huber, domiciliés à Bienne

2<sup>o</sup> Sazer Emma, femme de chambre,  
de Nussbaumen (Thurgovie) domiciliée aux Traverses  
célibataire

née à Winterthur, le vingt-huit avril mil huit cent soixante dix-huit  
fille de Rodolphe Sazer,  
et de Anna Maria née King, tous deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Schleinikon le vingt-cinq Août,  
à Nussbaumen le vingt-sept Août et au Châ.  
Blard le vingt-quatre Août de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux.  
Certificats de publications  
et de non opposition.

Communiqué : à Sachslern  
et à Nussbaumen.

Signatures des époux :

Schellenberg  
Emma Schellenberg

Signatures des témoins :

H. Betschinger

Jacob Bähler

Jean Lüthi  
L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° *64*  
*Arn - Chollet*

Aujourd'hui *dix Septembre* — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ *mil neuf cent quatre*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Arn Jean-Frédéric, cocher,* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile:

de *Grossaffoltern (Berne)* domicilié à *Clarent* \_\_\_\_\_

Etat civil:

*célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

né à *Epstach, le quatorze Novembre* mil huit cent *soixante-seize*

Noms, profession et

fils de *Jean Arn, agriculteur, à Hyd,* \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de *Elisa née Helbling, défunte.* \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse:

2° *Chollet Fanny, agriculteur,* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile:

de *Paracon* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Tuidoux* \_\_\_\_\_

Etat civil:

*célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

née à *Tuidoux, le premier Décembre* mil huit cent *soixante-quinze*

Noms, profession et

fille de *Jean Frédéric Chollet, défunt,* \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de *Marie née Pauly, à Tuidoux* \_\_\_\_\_

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Grossaffoltern, à Paracon, à Tuidoux et au Châtelard le seize Août de cette année* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications et de non opposition.*

Signatures des époux:

*J. F. Arn.  
Fanny Chollet*

Signatures des témoins:

*M. M. M.  
V. Demorge.*

Communiqué: à *Grossaffoltern  
à Salzigieux et à Chexbres.*

L'officier de l'état civil:

*E. Arpès*

N° 68.

Damond-Rothen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Septembre ~~mil neuf cent quatre~~  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Damond Hermann Jules, chef de cuisine,

de Aubonne domicilié à Yverdon

célibataire

né à Yverdon, le quatorze Septembre mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Marc Damond, manoeuvre,

et de Elise née Richardet, domiciliés à Yverdon.

2° Rothen Odette-Louise, sans profession,

de Guggisberg (Berno) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon, le vingt-un Décembre mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Charles-Jean Rothen, marbrier,

et de Barbara-Elise née Wüst, domiciliés à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Aubonne le vingt-six Août, à  
Yverdon le vingt-huit Août, & à Guggisberg le  
vingt-huit Août de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébra,  
tion délivrée par l'of-  
ficier de l'état-civil  
d'Yverdon le 10 Sep.  
tembre 1904.

Communiqué : à Aubonne, à  
Yverdon et à Guggisberg.

Signatures des époux :

Jules Damond  
Louise Damond

Signatures des témoins :

A. Maxon  
St. Prosser

L'officier de l'état civil :

Eug. P. P. P.



N° 69.

Wunderlich-Burnens

Aujourd'hui quatorze Septembre mil neuf cent quatorze  
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Wunderlich Georges-Jean-Stanislas, mécanicien,

Lieu d'origine et de domicile:

d'origine française — domicilié à Vincennes (Seine)

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Paris, le vingt un février mil huit cent dix-sept

Noms, profession et

IV<sup>e</sup> arrt. fils de Albert-Frédéric Wunderlich, employé,

domicile des parents:

et de Louise-Virginie née Braun, domiciliés à Vincennes.

Nom et profession de l'épouse:

2° Burnens Marie-Oliver, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile:

de Culent (Echallens), domiciliée à Culent

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Tarel, le vingt-six Mars mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

4<sup>e</sup> Clarents fille de Jean-Louis-Benoît Burnens, facteur postal

domicile des parents:

et de Louise-Odèle née Richard, domiciliés à Clarents.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Vincennes les vingt-un et vingt-huit Août, à Culent le dix-huit Août et au Châtelard le dix-huit Août de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications  
et de non opposition  
Permis de célébration du  
Dép. de justice & Police  
du 5 Septembre 1904.

Communiqué: à la Chancellerie

et à Echallens.

Signatures des époux:

G. Wunderlich

M. Wunderlich

Signatures des témoins:

A. Wunderlich

A. Burnens

L'officier de l'état civil:

Eugène Puyois

N° 40  
Zeni - Bosonetto

Aujourd'hui quinze Septembre mil neuf cent quatre  
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Zeni Etienne Antoine, cimenteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Suna (Novare, Italie) domicilié aux Ranches

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Varallo Tombia, le vingt-neuf juillet mil huit cent soixante-deux  
(Novare)

Noms, profession et

fils de Angelo Zeni, agriculteur, à Suna,

domicile des parents :

et de Maria née Bassetti, défunte.

Nom et profession de l'épouse :

2° Bosonetto Marie, lingère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Carema (Turin, Italie) domiciliée à u Trait

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Carema, le trois Avril mil huit cent soixante dix huit

Noms, profession et

fille de Antoine Bosonetto,

domicile des parents :

et de Marie née Vairello-Roman, défunte.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Suna et à Carema les vingt  
sept juillet & sept Août, aux Ranches le dix-huit  
juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications  
et de non opposition.  
Permis de célébration  
du D<sup>e</sup> de Justice & Police  
du 2 Septembre 1904.

Communiqué : à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Zeni Etienne  
Marie Zeni

Signatures des témoins :

P. Mouron.  
E. Gola.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 41.  
Ritzi-Frossard

Aujourd'hui quinze Septembre mil neuf cent quatre  
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1<sup>o</sup> Ritzi Charles-Arthur, charpentier,

Lieu d'origine et de domicile:

de Schönholzerweilen (Surgovie) domicilié à la Rouvenaz

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Trey, le seize Août mil huit cent soixante dix neuf

Noms, profession et

fil de Conrad Ritzi

domicile des parents:

et de Louise née Stampfli, sans deux décedés

Nom et profession de l'épouse:

2<sup>o</sup> Frossard née Castella, Léonie-Françoise, sans profession

Lieu d'origine et de domicile:

de Romanel (Fribourg) domiciliée à la Rouvenaz

Etat civil:

divorcée d'avec Benjamin-Ernest Frossard des le dix-neuf février mil neuf cent trois,

Lieu et date de la naissance:

née à Châtel-St-Denis, le vingt-sept juin mil huit cent soixante seize

Noms, profession et

filles de Hyacinthe-François Castella

domicile des parents:

et de Catherine-Marie née Chaperon, sans deux décedés.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Schönholzerweilen et à Romanel le huit juin, au Châlard le six juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.  
Acte du premier mariage de l'époux, renfermant la mention du divorce.  
Certificats de publications et de non opposition.

Communiqué: à Schönholzerweilen et à Romanel.

Signatures des époux:

Ritzi Arthur

Ritzi Léonie

Signatures des témoins:

B. M. M. M.  
Pierre Carrière.

L'officier de l'état civil:

Ritzi Arthur



N° 72  
 Wäespe-Weisskopf

Aujourd'hui vingt Septembre mil huit cent quatre-vingt

Nom et profession de l'époux :

1° Wäespe Albert Alexandre Gottlieb, menuisier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Oberhelfenschwyl (St. Gall) domicilié à Glarens

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Glarens, le dix Mars mil huit cent soixante-dix-neuf

Noms, profession et

fils de Albert Wäespe, menuisier,

domicile des parents :

et de Elisabeth née Egle, domiciliés à Glarens.

Nom et profession de l'épouse :

2° Weisskopf Nina, brodeuse,

Lieu d'origine et de domicile :

de Pratteln (Baie-Campagne) domiciliée à Liestal

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Liestal, le trois février mil huit cent quatre-vingt quatre

Noms, profession et

fille de Emile Weisskopf, agriculteur,

domicile des parents :

et de Elisabeth née Pielser, défunte

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Oberhelfenschwyl le quatre-vingt-neuf, à Pratteln le vingt-neuf, à Liestal le premier Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
 Certificats de publications et de non opposition.

Signatures des époux :

Alb. Wäespe  
 Nina Weisskopf

Signatures des témoins :

B. Meyer

Communiqué : à Oberhelfenschwyl et à Pratteln.

Alb. Wäespe

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 43.  
Mury-Schmidt

Aujourd'hui vingt-deux Septembre mil neuf cent quatre  
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1<sup>o</sup> Mury Aimé, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile:

de Châtelard domicilié à Brest

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Brest, le sept Mars mil huit cent soixante-onze

Noms, profession et

fils de Jean-Pierre Mury, agriculteur,

domicile des parents:

et de Jeanne-Françoise-Lisette née Cordey, à Brest.

Nom et profession de l'épouse:

2<sup>o</sup> Schmidt Emilie, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile:

de Frutigen (Berne) domiciliée à Brest

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née aux Chabloz, le deux Mai mil huit cent quatre-vingt,  
rue Château d'Or

Noms, profession et

fille de Gilquin Schmidt, pionnier, à Ternex,

domicile des parents:

et de Catherine née Regester, défunte

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Châtelard et à Frutigen  
le vingt-six Août de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de la fiancée  
Certificats de publications  
et de non opposition.  
(L'acte de naissance de  
l'époux est au Vol. XII  
folio 162.)  
Communiqué: à Frutigen

Signatures des époux:

Aimé Mury  
Emilie Mury

Signatures des témoins:

Richard

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 4.  
Verretto - Veillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Septembre mil neuf cent quatre  
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Verretto Valentin Baptiste Jacques, chaudronnier,  
de Verres (Turin, Italie) domicilié à Monay  
célibataire

né à Verres, le quatorze Février mil huit cent soixante dix huit  
fils de Jacques Verretto, chaudronnier,  
et de Catherine née Balagna, domiciliés à Verres  
2° Veillard Lina Cécile, Blanchisseuse,  
de Corbeyrier domiciliée à Chailly  
célibataire

née à Chailly, le quatre février mil huit cent quatre vingt huit  
fille de Pierre François Veillard, défunt,  
et de Cécile Victorine née Curdy, à Chailly.

Les publications ont eu lieu à Verres les quatorze & vingt-un Août,  
à Monay le vingt-trois juillet, à Corbeyrier & au  
Châtelard le vingt-cinq juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer  
donnée de l'officier de  
l'état civil de Monay,  
du 16 Septembre 1904.

Signatures des époux :

Valentin Verretto  
Lina Verretto

Signatures des témoins :

Guidici Vincenzo  
Burrer Henry

Communiqué : à la Charcellerie,  
à St-Légier et à Begle

L'officier de l'état civil :

E. Propis



N° *45.*  
*Golay - Perret*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-quatre Septembre* ~~mil huit cent quatre-vingt~~ <sup>mil neuf cent quatre</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Golay Saul Simon, jardinier,*  
*du lieu (Vallée de Joux) domicilié aux Planches*  
*célibataire*

né à *Corsier, le onze juin* mil huit cent *soixante dix neuf,*  
fils de *Jules-Samuel Golay, jardinier,*  
et de *Marie-Adèle née Gineriaz, sans domicile à Corsier.*

2° *Perret Alexandrine, repasseuse,*  
de *Châtelard* domiciliée à *aux Planches*  
*célibataire*

née à *Sceni, le neuf Avril* mil huit cent *quatre-vingt-deux*  
*(Roumanie),*  
fille de *Kare Perret, journalier,*  
et de *Rosina née Stettler, domiciliés à Clarent.*

Les publications ont eu lieu au *lieu, au Châtelard, aux Planches*  
*le vingt-trois Août de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Acte de naissance de l'époux.*  
*Certificats de publications et*  
*de non opposition.*  
*(L'acte de naissance de l'épouse est*  
*déposé aux archives, à l'appui de*  
*l'inscription faite au Registre des*  
*naissances B, Vol. I (fol. 102.)*  
Communiqué : *au lieu*

*(Jours)*

Signatures des époux :

*Saul Golay*  
*Alexandrine Golay,*

Signatures des témoins :

*E. Tiberon*  
*Ed Monaco fils*

L'officier de l'état civil :

*E. P. P.*

N<sup>o</sup> 46.  
Tharin Grasset

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Octobre mil neuf cent quatre  
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Tharin Gustave, jardinier,

de Champagne domicilié à Clarens

célibataire

né à Champagne, le premier Avril mil huit cent quatre vingt deux

fils de Elise Tharin, a Grandson.

et de

2<sup>o</sup> Grasset Julie-Louise, couturière,

de L'Abergement domiciliée à Glion

célibataire

née à Vullierans, le treize février mil huit cent quatre vingt deux

fille de Emile Laurent Grasset,

et de Fanny Aimée Susanne veuve Corboz, défunte.

Les publications ont eu lieu à Champagne le dix Septembre,  
à L'Abergement le neuf Septembre, au Châtelard  
et aux Marches le huit Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux.  
Certificats de publications  
et de non opposition.

Communiqué : à Champagne  
et à Lignerolles.

Signatures des époux :

Gustave Tharin  
Julie Tharin

Signatures des témoins :

E. Richard  
A. Aubert

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 44  
Colia - Curat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *soit* Octobre — mil neuf cent *quatre*  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Colia Michel-Secondin, commis architecte*

de *Taudes* — domicilié à *Vernez* —

*célibataire*

né à *Pully, le seize juin* — mil huit cent *quatre-vingt*,

fils de *Michel, Jean Colia, entrepreneur,*

et de *Rose-Lucie née Scarette, domiciliés à Pully.*

2<sup>o</sup> *Curat Hélène-Sophie-Célestine, couturière*

de *Granges (Fribourg),* domiciliée à *Vernez* —

*célibataire*

née à *Chêne, le neuf Octobre* mil huit cent *soixante-dix-neuf*

fille de *Jean-Alphonse Marie Curat, défunt,*

et de *Louise-Henriette née Depallens, domiciliée à Sâles.*

Les publications ont eu lieu à *Taudes et à Granges le quinze*  
*Septembre, au Châtelard le quatorze Sep.*  
*tembre de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*  
*époux.*  
*Certificats de publica-*  
*tions et de non*  
*opposition.*

Communiqué : *à Pully et à*  
*Attalens.*

Signatures des époux :

*Colia.*  
*H. Curat Colia*

Signatures des témoins :

*Colia François*  
*\_\_\_\_\_*

L'officier de l'état civil :

*\_\_\_\_\_*  
*\_\_\_\_\_*



N° 48.  
Paltenghi - Laydu

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Octobre mil neuf cent quatre  
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Paltenghi Eugène - Emile, gypsière - peintre  
de Broglio (Tessin) domicilié à Clarens  
célibataire

né à Clarens, le quatorze Septembre mil huit cent soixante dix huit,  
fils de Joseph Paltenghi, défunt,  
et de Anna - Olive née Haberlin, à Clarens.

2° Laydu Ida - Marie, couturière,  
de Givrins domiciliée à Clarens  
célibataire

née à Lantanne, le quatre Octobre mil huit cent quatre-vingt,  
fille de Louis - Salomon Laydu, jardinier,  
et de Louise - Cécile née Tanchon, domiciliés à Clarens.

Les publications ont eu lieu à Broglio le onze Septembre,  
à Givrins et au Châtelard le dix Septembre  
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
des époux.  
Certificats de publica-  
tion et de non op-  
position.

Communiqué : à Broglio et  
à Givrins.

Signatures des époux :

Eugène Paltenghi  
Ida Paltenghi.

Signatures des témoins :

Rachard  
L. Hales

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 79  
*Dufaux-Rittener*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit Octobre*

~~mil huit cent quatre-vingt-~~  
 mil neuf cent *quatre*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Dufaux Henri - Edouard, imprimeur,*

de *Châtelard* domicilié à *la Reurettaz*

*célibataire*

né à *la Reurettaz, le onze Juin* mil huit cent *quatre vingt-deux*

fils de *Jules Dufaux, facteur-postal,*

et de *Marie - Emma - Anna née Ternet, à la Reurettaz.*

2<sup>o</sup> *Rittener Bertha - Constance, couturière,*

de *Château d'Ox* domiciliée à *Clarent*

*célibataire*

née à *Villyrière Allon, le vingt-cinq* mil huit cent *quatre vingt six*

fille de *Paul - Alexandre Rittener, agriculteur,*

et de *Helene - Henriette née Poret, de domicile inconnu.*

Les publications ont eu lieu à *Châtelard le onze Septembre,*  
*à Château d'Ox et à l'Évraz le douze*  
*Septembre de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*  
*époux.*  
*Certificats de publications*  
*et de non opposition.*  
*Consentement du*  
*père de l'épouse.*

Communiqué : *à Château d'Ox.*

Signatures des époux :

*H. Dufaux*  
*B. Dufaux*

Signatures des témoins :

*S. Cochard*  
*S. Barria*

L'officier de l'état civil :

*Aug. Puyot*

N° 20.

*Bella - Dalla juanna*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit Octobre* \_\_\_\_\_ ~~mil huit cent quatre-vingt~~ <sup>mil neuf cent quatre</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bella Achille, marchand de vins* \_\_\_\_\_

de *Naissance (Italie)* \_\_\_\_\_ domicilié à *aux Planches*

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Naissance, le cinq Septembre mil huit cent quatre vingt un*

fils de *Benedetto Bella, défunt,* \_\_\_\_\_

et de *Teresa née Cobianchi, domiciliée à Naissance.* \_\_\_\_\_

2° *Dalla juanna Maria Margherita Marta, sans profession* \_\_\_\_\_

de *San Nazario (Venza, Italie)* domiciliée à *Villeneuve* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *San Nazario, le vingt neuf juillet mil huit cent quatre vingt six*

fille de *Edmondo Dalla juanna, maréchal,* \_\_\_\_\_

et de *Antonina née Gasparini, tous deux à Villeneuve* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Naissance les quatre et cinq Septembre,*  
à *San Nazario les trente un juillet et sept Août, aux Planches*  
et à *Villeneuve le vingt neuf Avril de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.*  
*Certificats de publications et*  
*de non opposition.*  
*Consentement des parents de l'époux*  
*Permis de célébration du Dep.*  
*de justice et Police du 29 Septemb. 1904.*  
Communiqué : à *Villeneuve*  
et à *la Chancellerie.*

Signatures des époux :

*Bella Achille*

*Dalla juanna*

Signatures des témoins :

*Cardei Lelio*

*Nivoli Giovanni*

L'officier de l'état civil :

*Eug. P. P. P.*



N° 81.  
Bonod-Gues

Aujourd'hui huit octobre mil neuf cent ~~quatre~~  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Bonod Auguste, employé au tramway,

Lieu d'origine et de domicile:

de Chatelard et de Noville domicilié à Brent

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Brent, le vingt-six juillet mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

fil de Louis-Auguste Bonod, défunt

domicile des parents:

et de Rose-Louise née Jaton, domiciliée à Brent

Nom et profession de l'épouse:

2° Gues Lucie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile:

de Boulens et de Poudon domiciliée à Boulens

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Boulens, le vingt-quatre août mil huit cent quatre-vingt-un

Noms, profession et

fille de Daniel Gues, agriculteur

domicile des parents:

et de Elisa née Nicod, domiciliée à Boulens

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Chatelard le vingt-un Septembre,  
à Noville le vingt-deux Septembre, à Boulens et  
à Poudon le vingt-trois Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des  
époux.  
Certificats de publications  
et de non opposition.

Signatures des époux:

Bonod Aug  
Lucie et Gues

Signatures des témoins:

[Signature]  
Richard

Communiqué: à Sillonneuve,  
à Moudon et St-Gierges.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N<sup>o</sup> 82.  
Depallens - Thétaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Octobre

mil neuf cent quatre  
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>er</sup> Depallens Pierre-Vincent, agriculteur,

de Châtelard \_\_\_\_\_ domicilié à Petit \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Chaulin, le vingt-un Mars mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Eugène Depallens, ouvrier, à Soubouf, \_\_\_\_\_

et de Marguerite-Luce née Thétaz, défunte \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Thétaz Julie-Marguerite, sans profession,

de Orsieres (Talain) \_\_\_\_\_ domiciliée à Vevey \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Ville d'Orsieres, le vingt-Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Joseph-Benjamin Thétaz, \_\_\_\_\_

et de Anne-Marie née Michelod, défunte \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Châtelard & à Vevey le vingt-quatre Septembre, à Orsieres le vingt-cinq Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de pu-  
blications et de non opposition.

Communiqué : à Vevey et à Orsieres.

Signatures des époux :

Pierre Depallens  
Julie Depallens

Signatures des témoins :

J. Götter Depallens  
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 83.

Aujourd'hui quinze Octobre mil neuf cent quatre  
~~mil huit cent quatre vingt~~

*Coquoz Nicolet*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Coquoz Joseph-Henri, journalier,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Evionnaz (Valais)* domicilié à *Veytaux*

Etat civil:

*veuf de Bélaque-Louise née Jaquier des le dix-*

Lieu et date de la naissance:

*neuf Septembre mil neuf cent trois,*

Noms, profession et

*né à Evionnaz, le six Décembre mil huit cent cinquante neuf*

domicile des parents:

*et de Sophie née Voiffrey, défunte*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Nicolet Clementine-Léonie, née Dupont domestique*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Villeneuve* domiciliée à *Veytaux*

Etat civil:

*veuve de Louis-Emile Nicolet des le seize*

Lieu et date de la naissance:

*Janvier mil huit cent quatre vingt dix*

Noms, profession et

*née à Touvry, le seize Décembre mil huit cent cinquante sept*

domicile des parents:

*et de Françoise Dupont, agricultrice, à Touvry,*

Date des publications:

*et de Ombeline née Delavit, défunte*

Les publications ont eu lieu à *Evionnaz le vingt-cinq Septembre*  
*à Villeneuve et à Veytaux le vingt-trois Sep-*  
*tembre de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes des précédents mariages des époux. Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'époux. Certificats de publications et de non opposition. (Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'époux est au Vol. F. fol. 331.) Communiqué: à Evionnaz et à Villeneuve.*

Signatures des époux:

*Joseph Coquoz*  
*Clementine Coquoz*

Signatures des témoins:

*Fred Bouquin Roset*  
*Fr. Louis Neaston*

L'officier de l'état civil:

*Emil P. P. P.*



N° 84

*Cuenet. Oguey*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *die-neuf Octobre*

~~mil huit cent quatre-vingt~~  
mil neuf cent *quatre*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Cuenet Louis-Jules, agriculteur,*

de *Châtelard* domicilié à *Favel*

*célibataire*

né à *Brent, le vingt-trois mai* mil huit cent *cinquante-deux*

fils de *Jean-Louis Cuenet,*

et de *Françoise-Marie née Talon, tous deux décédés.*

2° *Oguey Marie-Marguerite, sans profession,*

de *Ormont-dessous* domiciliée à *Favel*

*célibataire*

née à *Ormont-dessous, le vingt quatre* mil huit cent *quarante-sept*

fille de *David Oguey,*

et de *Suzanne-Marie-Louise née Chablair, défunts.*

Les publications ont eu lieu à *Châtelard le vingt-neuf Septembre*  
 & à *Ormont-dessous le trente Septembre*  
 de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Acte de naissance de l'épouse.*

*Certificats de publications et de non opposition. (Acte de naissance de l'époux est au Vol. X, folio 315.)*

Communiqué : à *Ormont-dessous.*

Signatures des époux :

*Louis Jules Cuenet*  
*Marguerite Cuenet*

Signatures des témoins :

*J. Durand*  
*H. Filleard*

L'officier de l'état civil :

*Aug. Poyet*

N° 85.

Schärer - Phend

Aujourd'hui dix-neuf Octobre mil neuf cent quatre  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Schärer Henri Florian, instituteur,

Lieu d'origine et de domicile:

de Horgen (Zürich), domicilié à Vernex-Kontoux

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Corseaux, le six Mars mil huit cent soixante-trois

Noms, profession et

fils de Jean-Jacob Schärer,

domicile des parents:

et de Jeanne Louise née Karel, tous deux décédés.

Nom et profession de l'épouse:

2° Phend Elise, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile:

de Unterseen (Berne), domiciliée à Unterseen

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Unterseen, le vingt-huit <sup>304</sup> septembre mil huit cent soixante-dix-neuf

Noms, profession et

fille de Christian Phend, agriculteur,

domicile des parents:

et de Suzanne née Aegler, domiciliés à Unterseen.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Horgen et à Unterseen le  
vingt-deux Septembre, au Châtelard le vingt-  
un Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des  
époux.  
Certificats de publications  
et de non opposition.

Signatures des époux:

Schärer  
E. Phend

Signatures des témoins:

A. Anet  
A. MommetyCommuniqué: à Horgen et  
à Unterseen

L'officier de l'état civil:

Eug. P. [Signature]

N<sup>o</sup> 86.  
Chevalley - Dind

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt octobre \_\_\_\_\_ mil neuf cent quatre  
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>er</sup> Chevalley Paul-Henri, gypsaire,

de Châtelard \_\_\_\_\_ domicilié à Baflet-Pontbeux

celibataire \_\_\_\_\_

né aux Brettes, le vingt-neuf septembre mil huit cent soixante dix neuf,

fil de Eugène Chevalley, défunt, \_\_\_\_\_

et de Eugénie née Isoz, domiciliée à Baflet. \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Dind Anna-Caroline, lingère,

de St.-Gerges \_\_\_\_\_ domiciliée à Sales-Pontbeux

celibataire \_\_\_\_\_

née à Sales, le premier janvier mil huit cent soixante dix huit,

filles de Marc-Abram Daniel Dind, cordonnier, à

et de Françoise-Louise-Marie née Rivaz, défunte, à Sales

Les publications ont eu lieu à Châtelard le vingt-un septembre, et à St.-Gerges le vingt-deux septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications et de non opposition. (Les actes de naissance des époux sont aux :

Volume II, folios 5, - 4  
Volume I folios 220.)

Communiqué : à St.-Gerges.

Signatures des époux :

Paul H. Chevalley

Anna Chevalley

Signatures des témoins :

Emile Gachoud

Jean Dind

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 84  
Fornara - Bollmann

Aujourd'hui vingt Octobre \_\_\_\_\_ mil neuf cent quatre  
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Fornara Louis-Casimir, secrétaire d'hôtel

Lieu d'origine et de domicile:

de Lugano (Tessin), domicilié à Caux

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à St. Sionnet, le vingt-trois mil huit cent soixante-seize  
(Genève) Avril

Noms, profession et

fils de Jean-Antoine Fornara, ébéniste,

domicile des parents:

et de Marie-Joséphine Albrandine née Loutaz, à Genève.

Nom et profession de l'épouse:

2° Bollmann Adèle-Frédérica, sans profession

Lieu d'origine et de domicile:

de Lübeck (Allemagne) domiciliée aux Planches

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née aux Challes de Pagnas, le quatre par mil huit cent quatre vingt-un,  
(Valais)

Noms, profession et

fille de Auguste-Charles Bollmann, hôtelier,

domicile des parents:

et de Adèle née Fellay, domiciliés aux Planches

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Lugano et aux Planches le vingt-huit Septembre, à Lübeck le vingt-neuf Sept. de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications  
et de non opposition.

Signatures des époux:

Fornara

Ad. Fornara

Signatures des témoins:

J. Fornara

Beaurivault

Communiqué: à Lugano, et  
à la Chancellerie.

L'officier de l'état civil:

Beaurivault

N° 88.

*Henchoz - Gauchat*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-deux Octobre*

~~mil huit cent quatre-vingt-~~  
mil neuf cent *quatre*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Henchoz Louis-Rodolphe David, tapissier,*

de *Château d'Oex* domicilié à *Vernex*

*célibataire*

né à *la Pournaz, le vingt-sept Août mil huit cent soixante deux*

fils de *Louis David Henchoz, charpentier, à Vevey,*

et de *Anna née Delhagen, à Aarau.*

2° *Gauchat Lucie-Coralie, demoiselle de magasin,*

de *Pièles (Berne)* domiciliée à *Vernex*

*célibataire*

née à *Pièles, le dix-sept Avril mil huit cent soixante trois*

fille de *Théophile-Aimé Gauchat, défunt,*

et de *Barianne-Julie née Gianque, à Pièles.*

Les publications ont eu lieu à *Château d'Oex le vingt-une Septembre,*  
*à L'évaz le vingt-six Septembre, à Dièsses le vingt-quatre Septembre*  
*et au Châtelard le vingt-trois Septembre de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.*  
*Certificats de publications et de non-opposition.*

Communiqué : *à Château d'Oex*  
*et à Dièsses*

Signatures des époux :

*Louis Henchoz*  
*Coralie Henchoz*

Signatures des témoins :

*J. Magnan*  
*L. Cochard*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 89.

Aujourd'hui *vingt-deux Octobre* ~~mil huit cent quatre-vingt~~ *mil neuf cent quatre*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Cuërel John-Auguste, commerçant,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Villars St-Croix* — domicilié à *Yverdon*

Etat civil:

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

né à *Cribrier, le dix-sept Janvier* mil huit cent *soixante-seize*

Noms, profession et

fils de *Louis Cuërel, agriculteur, à Cribrier,*

domicile des parents:

et de *Louise-Henriette née Demond, décédée.*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Bonney Louise, modiste, —*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Châtelard* — domiciliée à *Veytaux* —

Etat civil:

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

née à *Grandchamp, le sept Juin* mil huit cent *soixante-quinze*  
*(Veytaux)*

Noms, profession et

fille de *Louis-Henri-Samuel Bonney, mécanicien,*  
*à Veytaux*

domicile des parents:

et de *Rosette née Lutter, décédée.*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Châtelard et à Veytaux le*  
*huit Septembre, à Villars St-Croix et à Yverdon*  
*le premier Octobre de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Autorisation de célébration de l'officier de l'état civil à Yverdon le 17 Octobre 1904.*

Signatures des époux:

*Cuërel J.A.*  
*Cuërel Lu.*

Signatures des témoins:

*Ls Cuërel*  
*Louis Bonney*Communiqué: à *Beussigny et*  
*à Yverdon.*

L'officier de l'état civil:

*E. Dupuis*



N° 90.

*Raniszar - Reymond*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-deux Octobre*

mil neuf cent ~~quatre-vingt~~ *quatre*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Raniszar Demeter, ferblantier,*  
de *Elisabethstadt (Prov. de Temesvar, Hongrie)* domicilié à *aux Ranches-Pontreux*  
*célibataire*

né à *Elisabethstadt, le premier juin* mil huit cent *soixante dix huit*  
fils de *Demeter Raniszar,*  
et de *Anna née Rundy, tous deux décédés.*

2° *Reymond Marie-Ida, repasseuse,*  
de *Rolle, Perroy & Bougy-Villars* domiciliée à *aux Trait-Pontreux*  
*célibataire*

née à *Pully, le huit-ou-fois* mil huit cent *soixante quinze*  
fille de *John Reymond,*  
et de *Marianne née Tréhan, tous deux décédés.*

Les publications ont eu lieu à *Elisabethstadt le ?* ... .., *aux Ranches*  
*le vingt-vingt juillet, à Rolle et à Perroy le vingt-six juillet*  
*& à Bougy-Villars le vingt-sept juillet de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.*  
*Certificats de publications*  
*et de non opposition.*  
*Permis de célébration du*  
*Dep. de justice & Police*  
*du 11 Octobre 1904.*

Communiqué : *à la chancellerie*  
*à Rolle et à Aubonne.*

Signatures des époux :

*Demeter Raniszar.*  
*Ida Raniszar*

Signatures des témoins :

*viennet*  
*Hayt.*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Papis*

N° 91.

Baumann-Knuchel

Aujourd'hui *vingt-six Octobre* ~~mil huit cent quatre-vingt~~ <sup>mil neuf cent quatre</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Baumann Henri, voiturier,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Grindelwald (Berne)* domicilié à *Glion*

Etat civil:

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

né à *Glion, le vingt-sept février* mil huit cent *quatre-vingt,*

Noms, profession et

fils de *Pierre Baumann, défunt,*

domicile des parents:

et de *Marie Christine née Kurisier, à Glion.*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Knuchel Adèle, sans profession,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Yffroy (Berne)* domiciliée à *Glion*

Etat civil:

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

née à *Hedlisbach, le dix-neuf* <sup>Septembre</sup> mil huit cent *soixante-seize*

Noms, profession et

fille de *Friedrich-Félix Knuchel, défunt,*

domicile des parents:

et de *Elise née Rütigkofler, à Bière*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Grindelwald et à Regensdorf*  
*le vingt-un Septembre, et aux Ranches*  
*le même jour.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Acte de naissance de l'époux*  
*Certificats de publications*  
*et de non opposition.*  
*(L'acte de naissance de*  
*l'époux est au Volume II*  
*folio 52).*

Communiqué: à *Grindelwald*  
et à *Regensdorf*

Signatures des époux:

*Adèle Baumann*  
*Henri Baumann*

Signatures des témoins:

*Th. Ranner*  
*Charles Rinspach*

L'officier de l'état civil:

*Eng. Rinspach*

N<sup>o</sup> 92.  
Aviolat - Hofer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Octobre

mil neuf cent quatre  
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Aviolat Eugène-Louis, marchand d'habits  
de Cimont-deffens \_\_\_\_\_ domicilié au Trait-Pontbeuz  
divorcé d'avec Lydie Julie née Angéloz des le vingt-trois  
Novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze,  
né à Lausanne, le vingt-un Octobre mil huit cent quarante-six  
fils de François-Rodolphe-Louis-Jules Aviolat, \_\_\_\_\_  
et de Anne-Louise-Henriette née Cabbat, décédée \_\_\_\_\_  
2<sup>o</sup> Hofer Marguerite, née Egger, cuisinière, \_\_\_\_\_  
de Halkingen (Neuch) \_\_\_\_\_ domiciliée au Trait, \_\_\_\_\_  
veuve de Gottfried Hofer des le deux février mil  
huit cent soixante-dix-huit, \_\_\_\_\_  
née à Hattigen, le vingt-un Décembre mil huit cent quarante-sept  
fille de Frédéric Egger, \_\_\_\_\_  
et de Marguerite née Langacher, décédée \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Cimont-deffens, à Halkingen  
et aux Ranches le vingt-un Septembre de  
cette année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de précédent mariage  
de l'époux, avec la mention  
du divorce.

Acte de premier mariage de l'épouse  
Acte de décès de son premier mari.

Certificats de publications  
et de non opposition.

Communiqué : à Cimont \_\_\_\_\_

deffens et à Halkingen \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Eugène Aviolat*  
*Marguerite Aviolat*

Signatures des témoins :

*E. Finkard*  
*[Signature]*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 93.

*Köri-Bischoff*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-neuf Octobre* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ *mil neuf cent quatre*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Köri Charles, couvreur,*de *Épisch (Bern),* domicilié à *Truit-Bonheux**célibataire*né à *la Chaux de Fonds, le vingt-six Septembre* ~~mil huit cent soixante neuf~~ *mil huit cent soixante neuf*fils de *Frédéric Köri, horloger, à Besançon,*et de *Maria-Rosina née Wenger, défunte*2° *Bischoff née Allenbach, Caroline, fiancée*de *Faulensee près Spiez, Bern* domiciliée à *Chêne* ~~de café-chocolat~~*divorcée d'avec Robert Bischoff dès le quatorze**sept mil huit cent quatre-vingt dix neuf,*née à *Saanen, le dix-huit Avril* ~~mil huit cent soixante huit~~ *mil huit cent soixante huit*fille de *Jacques Allenbach,*et de *Catherine née Perreten, tous deux décédés.*Les publications ont eu lieu à *Fäuffelen et à Spiez le premier**Octobre, au Châtillard et aux Planches le trente**Septembre de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Acte de naissance de l'époux.*  
*Acte du premier mariage de*  
*l'épouse. — Certificat*  
*constatant le divorce.*  
*Certificats de publications*  
*et de non opposition.*  
 Communiqué : *à Fäuffelen et*  
*à Spiez.*

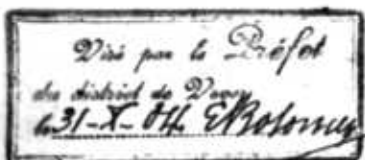
Signatures des époux :

*Ch. Köri*  
*Caroline Köri*

Signatures des témoins :

*Ernest Kowaller*  
*E. Joann*  
 L'officier de l'état civil :

*Ernst Kowaller*



N° 94.  
Cuenet - Damay

Aujourd'hui vingt Novembre ~~mil huit cent quatre~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~ <sup>mil neuf cent quatre</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Cuenet Adalbert, pionnier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelard domicilié à Verney

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Sales, le seize Mars mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

fils de François Cuenet, défunt,

domicile des parents :

et de Marquerite Madeleine née Bachmann, à Verney.

Nom et profession de l'épouse :

2° Damay Marie Louise, femme de chambre

Lieu d'origine et de domicile :

de Partigny Combe (Valais) domiciliée à Partigny Combe

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Versières de Pagny, le vingt deux Août mil huit cent quatre vingt trois

Noms, profession et

fille de Pauline Damay, agricultrice,

domicile des parents :

et de Marie Philomène née Collombin, domiciliés à

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtelard le dix neuf  
Octobre et à Partigny le vingt Octobre de  
cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance  
de l'épouse  
Certificats de publica-  
tion et de non opposition  
(L'acte de naissance de l'époux  
est au Volume II folio 291.)  
Communiqué : à Marigny.

Signatures des époux :

Adalbert Cuenet  
Louise Cuenet

Signatures des témoins :

Allysse Coctin  
Jules Gachet

L'officier de l'état civil :

Eugène Dupuis

N° 95.

Aujourd'hui douze novembre — mil neuf cent quatre  
mil huit cent quatre-vingt

Otto - Koraz

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Otto Charles-Hermann - Bar, premier sommelier,  
de Leipzig (Saxe) — domicilié à Caux Pontaux  
célibataire

né à Schönfeld, le dix avril mil huit cent soixante quinze  
près Leipzig  
fils de Charles-Gottlieb Otto, restaurateur, à Leipzig,  
et de Jeanne née Gebenroth, défunte.

2° Koraz Jeanne-Augusta, sans profession,  
de Villars-St.-Croix — domiciliée à Vernex  
célibataire

née à Sautaux, le douze décembre mil huit cent soixante quatorze  
fille de Auguste Koraz, employé au téléphone,  
et de Marie née Kenebrey, domiciliés à Vernex.

Les publications ont eu lieu à Leipzig du vingt-six octobre au six  
novembre, à Villars-St.-Croix le vingt-un octobre, aux  
Ranches et au Châtelard le dix-neuf octobre de cette  
année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications  
et de non opposition.  
Permis de célébration du  
Département de Justice et Police  
du 10 novembre 1904.

Communiqué: à la Chancellerie  
et à Bussigny.

Signatures des époux:

Max Otto  
Augusta Otto

Signatures des témoins:

Morcel  
Locher

L'officier de l'état civil:

Bois

En date du 1 mars 1917,  
Charles-Hermann dore Otto  
mentionné ci-contre, a acquis  
pour lui et sa famille, la bourgeoisie  
de la Commune de Stem (Hongrie)  
d'ontreux le 20 août 1917.  
L'Officier de l'état civil

J. Bussigny



N° 96.  
 Martano - Zmahlen

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile des parents :  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile des parents :  
 Date des publications :

Aujourd'hui douze Novembre mil neuf cent quatre  
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Martano Theodore, tapissier,  
 de Chavannes le Chêne domicilié à la Couray-pontoux  
 célibataire

né aux Hauches, le huit Mars mil huit cent quatre vingt un  
 fils de Louis Martano

et de Marie-Julie née Jacoud, tous deux décédés.

2° Zmahlen Louise, couturière,  
 de Gessenay (Bene) domiciliée à la Couray  
 célibataire

née à la Rouvray, le vingt-deux février mil huit cent quatre vingt cinq  
 fille de Louise Zmahlen, défunte,  
 et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Chavannes le Chêne le dix-huit  
 Octobre, à Gessenay et aux Hauches le dix-sept  
 Octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
 et de non opposition.  
 Consentement de l'épouse.  
 Les actes de naissance sont :  
 Volume II folio 166, & Vol. II fol. 24.  
 Communiqué : à Gessenay et  
 à Gessenay.

Signatures des époux :

Theodore Martano  
 Louise Martano

Signatures des témoins :

E. Truablesy  
 J. Cochenet

L'officier de l'état civil :

Eug. Dupuis

N° 94  
*Panighetti Chevalley*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *douze Novembre*mil neuf cent ~~quatre~~  
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Panighetti Angelo Passimino, employé au*  
*Cuzzago (Novare, Italie) domicilié à Clarent*  
*celibataire*

né à *Cuzzago, le quinze Octobre* mil huit cent *soixante quinze*  
 fils de *Jean Panighetti,*  
 et de *Assunta née Borretti, tous deux décédés.*  
 2° *Chevalley Lina, sans profession*  
 de *Champtauray* domiciliée à *Clarent*  
*celibataire*

née à *Chevressy, le vingt-huit Septembre* mil huit cent *soixante dix huit*  
 fille de *Louis Chevalley,*  
 et de *Jannette née Gendroz, tous deux décédés.*  
 Les publications ont eu lieu à *Cuzzago les seize et vingt-trois*  
*Octobre, à Champtauray le trente Septembre et au*  
*Châtelard le vingt-neuf Septembre de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux.*  
*Certificats de publications*  
*et de non opposition.*  
*Tampon de célébration délivré*  
*par le Département de justice*  
*et Police le 4 Novembre 1914.*  
 Communiqué: à la Chancellerie  
 et à Combrement le grain.

Signatures des époux:

*Angelo Panighetti*  
*Lina Panighetti*

Signatures des témoins:

*H. Mouron*  
*H. Herzog*

L'officier de l'état civil:

*Eug. Puyois*

N<sup>o</sup> 98.  
Byrde - Montandon

Aujourd'hui quinze Novembre mil neuf cent quatre  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

Nom et profession de l'époux :

1<sup>er</sup> Byrde François-David, sous-directeur de police,

Lieu d'origine et de domicile :

de Château d'Orx domicilié à Blanchamp

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Blanchamp, le sept Mars mil huit cent soixante dix sept

Noms, profession et

fils de Jean-François Byrde, défunt,

domicile des parents :

et de Marie-Françoise née Créaturay, à Blanchamp.

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>e</sup> Montandon Marie-Bertha, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

du Châtelard domiciliée à Blanchamp

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Blanchamp, le dix huit Décembre mil huit cent soixante dix huit

Noms, profession et

fille de Emile Montandon, agriculteur,

domicile des parents :

et de Marie-Louise née Burdet, domiciliés à Blanchamp.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à L'évry le onze Octobre, à  
Château d'Orx et au Châtelard le dix Octobre  
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
et de non opposition.  
(Les actes de naissance  
sont au volume I, folios  
124 et 328).

Signatures des époux :

Byrde  
B. Byrde

Signatures des témoins :

Cocheur  
Dupont

Communiqué : à Château d'Orx.

L'officier de l'état civil :

Eug. Dupont



N<sup>o</sup> 99.  
Mury Genier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize novembre

mil neuf cent quatre  
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Mury Georges-Aimé, employé au tramway  
de Châtelard \_\_\_\_\_ domicilié à Clavens \_\_\_\_\_  
celibataire \_\_\_\_\_

né à Brest, le vingt-deux Octobre mil huit cent soixante dix huit  
fils de Jean-Emile Mury, défunt, \_\_\_\_\_  
et de Marie-Louise née Chevalley, à Veytaux.

2<sup>o</sup> Genier Frida, blanchisseuse, \_\_\_\_\_  
de Thierrens \_\_\_\_\_ domiciliée à Chermes \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Chermes, le seize juillet mil huit cent quatre vingt quatre,  
fille de Charles-François Genier, agriculteur,  
et de Virginie née Tollend, domiciliés à Chermes.

Les publications ont eu lieu au Châtelard le dix Octobre,  
et à Thierrens le douze Octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
et de non opposition  
(Les actes de naissance des  
époux sont aux Volumes  
I folio 313, et Volume III folio 161.)

Communiqué : à St-Georges.

Signatures des époux :

Mury Aimé  
Mury Frida

Signatures des témoins :

Soulet Raymond  
Genier Charles

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 100.

*Mari Grimm*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-deux Novembre*

~~mil huit cent quatre-vingt~~  
mil neuf cent *quatre*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Mari Gustave, comptable,*

de *Dierntigen (Berne),* domicilié à *Tornex*

*célibataire*

né à *Pussigny, le deux Novembre mil huit cent soixante quatorze*

4 *Morges*  
fils de *Samuel Mari, employé de fabrique,*

et de *Henriette née Amandruz, à Pussigny*

2° *Grimm Marie, sommelière,*

de *Blumberg (G<sup>d</sup> Duché de Baden) domiciliée à Tornex*

*célibataire*

née à *Escholzmatt, le quatre Mars mil huit cent quatre vingt,*

*(Lucerne),*  
fille de *Conrad Grimm, agriculteur,*

et de *Agnes née Scherer, à Escholzmatt.*

Les publications ont eu lieu à *Dierntigen et à Blumberg le*  
*vingt-cinq Octobre, au Châtelard le vingt quatre*  
*Octobre de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*  
*époux.*  
*Certificats de publications*  
*et de non opposition.*

Communiqué : à *Dierntigen et*  
à *la Chancellerie.*

Signatures des époux :

*Mari*

*M. Mari*

Signatures des témoins :

*Roman Grimm*

L'officier de l'état civil :

*R. Dupuis*

N<sup>o</sup> 101.

Gross-Achmameteff

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt trois~~ <sup>quatre</sup> Novembre ~~mil huit cent quatre-vingt~~ <sup>mil neuf cent quatre</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Gross Jules Victor Edouard, commerçant, —

de Neuveville (Berne) — domicilié à Berne —

célibataire —

né à Hanau (Hesse) le seize Octobre mil huit cent cinquante-huit

fils de Victor Henri Gross —

et de Sophie Julienne née Aerd, tous deux décédés.

2<sup>o</sup> Achmameteff Agathe, née de Jyloff, sans profession,

de Wilna (Russie) — domiciliée à Blacens-Pontbeux

veuve de Paul Achmameteff des le quinze - un

Octobre mil neuf cent trois —

née à Wilna, le quinze Décembre mil huit cent soixante dix-huit

fille de Simon de Jyloff, propriétaire, à Wilna —

et de Ludmila née Koudriavzeff, défunte.

Les publications ont eu lieu au Châtelard le huit Novembre,

à Berne et à Neuveville le neuf Novembre courant.

La publication en Russie a été dispensée.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. Approuvé le mot, quatre, remplaçant trois, à la première ligne.

Pièces déposées :

Autorisation de célé-  
bration délivrée par  
l'officier de l'état  
civil de Berne le  
24 Novembre 1904.

Communiqué : à Neuveville,  
à Berne et à la Chaux-de-Fonds

Signatures des époux :

J. Gross  
Agathe Gross

Signatures des témoins :

E. Robert

L'officier de l'état civil :

E. P. P. P.



N° 102

Vernier Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Novembre mil neuf cent quatre  
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vernier Emile Auguste, charretier,  
de Chessel domicilié à Chesines 4 Ollon  
célibataire

né à Ouchy, le dix huit Mai mil huit cent soixante dix sept  
fils de François Auguste Vernier, charretier, à Roche,  
et de Adèle Marianne Louise née Althaus, défunte.

2° Chevalley Julia, repasseuse,  
de Champlauraz domiciliée à Vernier  
célibataire

née à Franges-Pannand, le deux Juin mil huit cent quatre vingt trois  
fille de Louis Chevalley, serrurier,  
et de Léona née Thévenaz, domiciliés à Vevey

Les publications ont eu lieu à Chessel, au Châtelard et à Ollon  
le vingt sept Octobre, à Champlauraz le vingt huit Octobre  
et à Hucemoz le vingt neuf Octobre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébra-  
tion délivrée par l'officier  
de l'état civil de  
Hucemoz le 10 Novembre  
1904.

Communiqué : à Silleneuve,  
à Ollon et à Combremont-  
le-Grand.

Signatures des époux :

Emile Auguste Vernier  
Julia Vernier

Signatures des témoins :

Auguste Vernier  
Jacques Chevalley

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par jugement rendu le deux  
décembre mil neuf cent huit,  
déclaré exécutoire le vingt six  
du même mois, le Tribunal  
civil du District d'Aigle a  
dissous par le divorce le  
mariage des époux Vernier  
Chevalley dont l'acte  
est ci-contre.

Le divorce a été prononcé  
aux torts du mari en vertu  
de l'article 46 lettre c, de  
la loi fédérale du 24 décem-  
bre 1844.

Inséré le trente un décem-  
bre mil neuf cent huit, par  
ordre du Département de Justice  
et Police (Office du 30 décembre  
1908), sur production d'un  
extrait du jugement.

L'officier de l'état civil :

Par décision du 7 Juin 1951  
Le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens que le nom patronymique  
"Chevalley" soit orthographié  
"Chevalley", avec deux L.  
MONTREUX le 12 Juin 1951.  
L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL

Form. 5.

N<sup>o</sup> 103.  
Wagner-Weber

Nom et profession de l'époux:  
Lieu d'origine et de domicile:  
Etat civil:

Lieu et date de la naissance:  
Noms, profession et domicile des parents:  
Nom et profession de l'épouse:  
Lieu d'origine et de domicile:  
Etat civil:

Lieu et date de la naissance:  
Noms, profession et domicile des parents:  
Date des publications:

Aujourd'hui vingt-six novembre mil neuf cent quatre-vingt-quatre

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Wagner Paul, premier barmanier,  
de St. Amarin (St. Maurice) domicilié à Interlaken  
célibataire

né à St. Amarin, le vingt-neuf septembre mil huit cent soixante-dix sept  
fils de Adam Wagner, à Wetz,  
et de Katharina née Wagner  
2<sup>o</sup> Weber Marie-Emilie, sans profession,  
de Eggenwil (Argovie) domiciliée au Trait-Remboux  
célibataire

née à Sales, le cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-trois  
Montreux,  
fille de Charles-Guillaume Weber, hôtelier, à Montreux,  
et de Marie-Henriette née Haas

Les publications ont eu lieu à Interlaken le vingt-huit septembre,  
aux Planches le vingt-neuf septembre, à Eggenwil  
le trente septembre et à St. Amarin le dix-neuf  
octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de célébra-  
tion de l'officier de  
l'état-civil de Gsteig  
bei Interlaken, en date  
du 23 novembre 1904.

Communiqué: à la chancellerie  
à Gsteig in Interlaken et à  
Eggenwil.

Signatures des époux:

Paul Wagner  
Emilie Wagner

Signatures des témoins:

Ferdinand Voltery

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Le 14 avril 1920, Wagner Paul,  
adhérant à la loi, a acquiescé pour  
lui et sa famille la bourgeoisie de  
la Commune de St. Amarin (Argovie).  
Intéret le 30 avril 1920

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL

J. Rothholz



N° 104.

Francinetti Müller

Aujourd'hui *neuf Décembre* ———— ~~mil huit cent quatre-vingt~~ *mil neuf cent quatre*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Francinetti Giovanni Emiliano Vito, maçon,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Omegna (Novare, Italie)* domicilié à *Glion* ————

Etat civil :

*célibataire* ————

Lieu et date de la naissance :

né à *Cargnello, le onze Septembre mil huit cent soixante-dix-neuf,*

Noms, profession et

filz de *belso Francinetti, défunt,* ————

domicile des parents :

et de *Naria née Tarrano, domiciliée à Omegna.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Müller Rosa, Blanchisseuse,* ————

Lieu d'origine et de domicile :

de *Oberhelfenschryfl (St. Gall)* domiciliée à *Glion* ————

Etat civil :

*célibataire* ————

Lieu et date de la naissance :

née à *Territet, le trois juillet* ———— *mil huit cent quatre-vingt-trois,*

Noms, profession et

fille de *Edouard Müller, cordonnier, à Glion,* ————

domicile des parents :

et de *Narianne née Imboden, défunte.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Omegna* les *vingt Octobre* et *six Novembre*, à *Oberhelfenschryfl* le *vingt Octobre* et aux *Marches* le *dix-neuf Octobre* de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications  
et de non opposition.  
Permis de célébration  
du Département de justice  
et Police du 10 Novembre 1904.  
Communiqué : à la Chancellerie  
et à Oberhelfenschryfl.*

Signatures des époux :

*Francinetti Giovanni  
Rosa Francinetti*

Signatures des témoins :

*Joseph Parazzini  
Gisello Laguarda*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N<sup>o</sup> 105.  
*Francey-Pittier*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-deux Décembre* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ <sup>mil neuf cent quatre</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Francey Jules-Auguste, agriculteur,*  
 de *Châtelard* domicilié à *Clarens,*  
*célibataire*

né à *Clarens, le vingt Février* mil huit cent *quatre-vingt,*  
 fils de *Louis-Henri Francey, agriculteur,*  
 et de *Louise née Valloison, domiciliés à Clarens.*

2<sup>o</sup> *Pittier Bertha-Julie, ménagère,*  
 de *Bex* domiciliée à *la Forclaz (Ormont-dessous)*  
*célibataire*

née à *la Forclaz, le neuf Mars* mil huit cent *quatre-vingt-trois,*  
 fille de *Jean-Louis-François Pittier, agriculteur,*  
 et de *Louise-Rosalie née Bongon, à la Forclaz.*

Les publications ont eu lieu à *Bex le premier Décembre, au*  
*Châtelard et à Ormont-dessous le deux Décembre*  
*de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*  
*époux.*  
*Certificats de publi-*  
*cations et de non oppo-*  
*sition.*

Communiqué : à *Bex et à*  
*Ormont-dessous.*

Signatures des époux :

*Jules Francey.*  
*Bertha Francey.*

Signatures des témoins :

*[Signature]*  
*[Signature]*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 106  
Frappolli - Maury

Aujourd'hui *Vingt neuf Décembre* ~~mil huit cent quatre-vingt~~ <sup>mil neuf cent quatre</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> *Frappolli Jacques Clément, ferblantier*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Sambughetto (Verona) Italie* domicilié à *la Rouvray*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Sambughetto le quatre Mars* mil huit cent *soixante onze*

Noms, profession et

fil de *Charles Frappolli*

domicile des parents :

et de *Madeline née P. Hui, décédée*

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> *Maury Marie Madeleine, couturière*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Mase (Salais)* — domiciliée à *Paris*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Mase le quinze Novembre* mil huit cent *soixante dix*

Noms, profession et

fille de *Laurent Maury, agriculteur*

domicile des parents :

et de *Madeline née P. Hui, domiciliée à Mase*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Sambughetto le vingt sept Novembre*  
*et quatre Décembre, à Mase le six Novembre, au hâtelier de*  
*aux Planches le quinze Novembre de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux. Certificats de publications et de non opposition. Permis de célébration délivré le six sept décembre par le Département de l'Indre et Loire*

Communiqué : *à la Chancellerie et à Mase (Salais)*

Signatures des époux :

*Frappolli Jacques*  
*Marie Maury*

Signatures des témoins :

*Robert Zanetti*  
*Giuseppe Minetti Vicari*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 107.  
Demande - Dufaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-neuf décembre* mil neuf cent *quatre*  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Dormond Emile Vincent, agriculteur*

de *Olon* domicilié à *Renex*

*célibataire*

né à *Ormont-le-Vieux le premier décembre mil huit cent soixante-quinze*

fils de *Charles Félix Dormond, agriculteur à Ormont-le-Vieux*

et de *Julie Angélique née Ogny, défunte*

2<sup>o</sup> *Dufaux Léa Louise, ménagère*

de *Châtelard* domiciliée à *Olon*

*célibataire*

née à *Renex le quinze décembre mil huit cent quatre-vingt-trois*

fille de *Jean David Dufaux*

et de *Marie Charlotte née Boret, les deux décédés*

Les publications ont eu lieu à *Olon le sept décembre et à Châtelard le six décembre de la présente année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux. Certificats de publications et de non opposition.*

Communiqué : *à Olon*

Signatures des époux :

*Emile Dormond*  
*Louis Dormond*

Signatures des témoins :

*J. Cochard*  
*F. Guier*  
*Louis Verilini*  
L'officier de l'état civil :

*L. Passet*



N° 108.  
Ferrari - Sudan

Aujourd'hui ~~vingt-neuf décembre~~ <sup>mil neuf cent quatre-vingt</sup> ~~mil huit cent quatre-vingt~~ <sup>quatre</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Ferrari, Dominique Anacleto, cimenteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Griffa (Novara, Italie) domicilié à Trait

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Griffa le vingt-sept ~~sept~~ <sup>sept</sup> ~~sept~~ <sup>sept</sup> mil huit cent ~~soixante~~ <sup>soixante-quatre</sup> ~~soixante~~ <sup>soixante</sup>

Noms, profession et

fils de Pierre Ferrari

domicile des parents :

et de Maria née Martinelli, tous deux ~~décédés~~

Nom et profession de l'épouse :

2° Sudan Josephine Lucie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de La Tour de Trême (Tignes) domiciliée à Trait

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à La Tour de Trême le premier ~~mai~~ <sup>mai</sup> mil huit cent ~~soixante~~ <sup>soixante-cinq</sup> ~~soixante~~ <sup>soixante</sup>

Noms, profession et

fille de Jean Michel Lion Sudan, défunt

domicile des parents :

et de Marie Catherine née Morard, ménagère à La Tour de Trême

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Griffa le ~~vingt~~ <sup>vingt-huit</sup> ~~vingt~~ <sup>vingt-huit</sup> Octobre, au ~~x~~ <sup>x</sup> ~~Stans~~ <sup>Stans</sup> le ~~quatre~~ <sup>quatre</sup> ~~quatre~~ <sup>quatre</sup> Octobre et à La Tour de Trême le ~~cinq~~ <sup>cinq</sup> ~~cinq~~ <sup>cinq</sup> Octobre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de mariage des époux.  
Certificats de publications et  
de non opposition. Certificats de naissance  
des époux délivrés le huit novembre par le  
Département de l'Intérieur et de l'Église

Signatures des époux :

Dominique Ferrari

Josephine Sudan

Signatures des témoins :

Ucutura Giuretti

Emile Hamond

Communiqué : à la chancellerie  
et à La Tour de Trême.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 109.

Aubert-Burnier

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *huitième* ~~mil neuf cent quatre~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Aubert Ami Henri*, menuisier,  
de *Stanchet* domicilié aux *Stanchet*  
*célibataire*

né aux *Stanchet*, le deux *Avril* mil huit cent *quatre vingt*,  
fils de *Ami-Frédéric Aubert*, facteur postal,  
et de *Pauline née Perret*, domiciliés aux *Stanchet*.

2° *Burnier Augusta-Sophie*, couturière,  
de *Roffinière* domiciliée à *Clarens*  
*célibataire*

née à *Châpau d'Or*, le *vingt-sept* ~~par~~ mil huit cent *quatre vingt cinq*  
fille de *Gustave Edouard Burnier*, couvreur,  
et de *Pauline Sophie née Pilet*, sans deux à *Clarens*.

Les publications ont eu lieu aux *Stanchet*, au *Châblard* et  
à *Roffinière* le *quint* *Décembre* de cette  
*année*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Acte de naissance de l'épouse.*  
*Consentement de son père.*  
*Certificats de publications et*  
*de non opposition.*  
*(L'acte de naissance de*  
*l'époux est au volume II, folio 65).*

Communiqué: à *Roffinière*.

Signatures des époux:

*Ami Aubert fils.*  
*Augusta Aubert*

Signatures des témoins:

*Pierre Jamis*  
*Lucie Jon*

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

Un double a été remis le  
10 janvier 1905 à l'Aut.  
cité cantonale, en exécution  
de l'Art. 9 de la loi.  
Le 10 janvier 1905.  
L'officier de l'état civil:  
*[Signature]*

Le Numéro 109, à la page 142, est celui de la dernière  
inscriptions faite dans l'année 1904. Les deux doubles  
présent registre sont conformes. Ce que nous certifions  
Montreux, le 31 décembre 1904. L'officier de l'état civil:  
*[Signature]*



1905.

N° 1.  
Schneider-Gilomen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq janvier mil neuf cent cinq, mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schneider Henri-Louis-Gustave, agriculteur,

de Trilly domicilié à Trillet

celibataire

né à Trilly, le quatre juillet mil huit cent soixante,

fils de Jean-Marc Schneider, défunt,

et de Anne-Françoise née Kovard, à Trilly

2° Gilomen Henriette-Louise, sans profession,

de Lengnau (Porne) domiciliée à Jouxtemis-Pérey

veuve de Frédéric-Emile Gilomen des le  
sept- un Octobre mil neuf cent un,

née à Jouxtemis-Pérey, le dix-huit Mai mil huit cent soixante-neuf,

fille de Louis-Nicolas Allenbach, défunt,

et de Jenny née Vanney, domiciliée à Jouxtemis-Pérey

Les publications ont eu lieu à Trilly, à Jouxtemis-Pérey et  
à Lengnau le six Décembre, aux Ranches le quinze  
Décembre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux.

Acte de décès du premier  
mari de l'épouse.

Certificats de publi-  
cations et de non opposition.

Communiqué : à Remancel etc.

Lengnau

Signatures des époux :

Henri Schneider

J<sup>de</sup> Schneider

Signatures des témoins :

Elisa Schneider

Ch. Schneider

E. Richard

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N<sup>o</sup> 2.

Karbach Thomen

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Dans la séance du vingt-huit septembre mil neuf cent neuf, le Conseil d'Etat du canton de Vaud a ordonné que l'acte de mariage ci-contre des époux Karbach, soit rectifié en ce sens que le nom de famille de l'épouse, écrit par erreur Thomen, soit écrit Thomet.

Inscrit le trente septembre mil neuf cent neuf devant l'Office du Département de Justice et Police du 29 septembre 1909, N<sup>o</sup> 5463.

L'officier de l'état-civil:  
Eug. Tripod.

Aujourd'hui dix janvier

mil neuf cent cinq  
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Karbach Jacques, coiffeur,

de Ober-Nichtlach (Berne) domicilié à Tenivel

célibataire

né à Nyon, le quatorze Avril mil huit cent soixante-dix-neuf

fils de Louis Karbach, décédé,

et de Marie-Louise née Charbonnier, à Zurich

2<sup>o</sup> Thomen Louise, sans profession,

de Kueneegg (Berne) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon, le vingt-neuf Mars mil huit cent soixante-dix-neuf,

fille de Eugène Rodolphe Thomen, employé de fabrique,

et de Robine Marie-Louise née Torry, domiciliés à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Ober-Nichtlach et à Kueneegg le quinze Décembre, aux Ranches le quatorze Décembre et à Yverdon le vingt Décembre dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance  
des époux.Certificats de publications  
et de non opposition.

Communiqué: à Nichtlach, à  
Kueneegg et à Yverdon

Signatures des époux:

J. Karbach.

Louise Karbach.

Signatures des témoins:

G. M. ...  
Maurice

L'officier de l'état civil:

Eug. Tripod

N° 3  
Evieux Perret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-un janvier* mil neuf cent *vingt*  
mil huit cent quatre-~~vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Evieux Marie-Félix-Antoine, cuisinier,*

de *Bancins (Ain, France)* domicilié à *Aux Arants, sur Pontoux,*

*célibataire*

né à *Bancins, le dix-sept juillet* mil huit cent *soixante-seize*

fils de *Félix Evieux, défunt,*

et de *Marquise née Gathéron, à St-Javier sur Poignancé.*

2° *Perret Hélène-Julie, sans profession,*

de *Châtelard* domiciliée à *Verney-Pontoux*

*célibataire*

née à *Verney, le vingt-huit janvier* mil huit cent *soixante-dix-neuf*

fille de *Pierre-Louis Perret, agriculteur,*

et de *Hélène née Henchoz, domiciliés à Verney*

Les publications ont eu lieu à *Bancins* les *onze et dix-huit*  
*Décembre, au Châtelard* le *sept* *Décembre* de  
*l'année dernière.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.*  
*Certificats de publications*  
*et de non opposition.*  
*Permis de célébration du*  
*Département de justice*  
*et Solu. du 26 Décembre 1904.*

Communiqué : à *La Chancellerie.*

Signatures des époux :

*M. Evieux*

*M. Perret.*

Signatures des témoins :

*Vernaton*

*M. Moron*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Dupuis*

N<sup>o</sup> 4  
Stracuzzi-Porelli

Aujourd'hui vingt-un janvier mil neuf cent cinq  
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1<sup>o</sup> Stracuzzi Antoine, maçon,

Lieu d'origine et de domicile:

de Sorara di Sicilia (Italie), domicilié à Sâles-Pontreux

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Sorara le quatorze janvier mil huit cent quatre vingt trois,  
di Sicilia

Noms, profession et

fils de Pierre Stracuzzi, mineur de pierres,

domicile des parents:

et de Tunzia née Furnari, domiciliés au Trait

Nom et profession de l'épouse:

2<sup>o</sup> Porelli Grazia, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile:

de Cesaro (Messine, Italie), domiciliée à Sâles

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Cesaro, le cinq Mai mil huit cent quatre vingt huit,

Noms, profession et

fille de Antonino Porelli, maçon,

domicile des parents:

et de Gaspare Giuseppa née Trovato, domiciliés à Cesaro.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Sorara les vingt trois Octobre et deux  
Novembre, à Cesaro du trente Octobre au dix Novembre  
et au Châtelard le dix Octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des  
époux... Certificats de publi-  
cations et de non opposition.  
Permis de célébration et de  
non opposition.

Communiqué: La Promesse

Signatures des époux:

Stracuzzi Antonio  
Stracuzzi Grazia

Signatures des témoins:

Amalio Luigi  
De Luca Giuseppe

L'officier de l'état civil:

Eng. Pirelli



N<sup>o</sup> 5.  
Schwörer - Kuchen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit janvier mil neuf cent cinq  
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Schwörer Gustave Adolphe, marchand tailleur,  
de Emmendingen (G<sup>o</sup> Duché de Bade), domicilié au Trait-Nonkeux  
célibataire

né à Emmendingen, le quinze janvier mil huit cent soixante,  
fils de Guillaume Schwörer, tailleur, à Emmendingen,  
et de Caroline née Walter, défunte.

2<sup>o</sup> Kuchen Emma, sans profession,  
de Lyss (Berne), domiciliée à Lyss  
célibataire

née à Lyss, le vingt janvier mil huit cent soixante-neuf  
fille de Jean-Frédéric Kuchen,  
et de Madeline née Scheurer, tous deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Emmendingen du seize Novembre au  
premier Décembre, à Lyss le quatorze Novembre, et aux  
Marches le deux Novembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications  
et de non opposition.  
Permis de célébration du  
Dep. de justice du 3  
Janvier 1904.

Communiqué : à la Chancellerie

à Lyss.

Signatures des époux :

Gustave Schwörer  
Emma Schwörer

Signatures des témoins :

Robert  
F. Weingarten

L'officier de l'état civil :

Auguste Prigent

N° 6.

*Galloni-Chambaz*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre février*

~~mil huit cent quatre vingt~~  
mil neuf cent *cinq*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Galloni Louis-Pierre-Joseph, gypcier-peintre*  
de *Domodossola (Prave, Italie)* domicilié à *la Rouvenettez*  
*Montigny*  
*célibataire*

né à *Domodossola, le vingt-quatre* mil huit cent *soixante dix neuf*  
*Novembre*  
fils de *Joseph Galloni, tailleur de pierres,*  
et de *Angeline née Bassetti, domiciliés à la Rouvenettez.*

2° *Chambaz Jeanne, ouvrière de fabrique,*  
de *Cully et de Lutry* domiciliée à *la Rouvenettez*  
*célibataire*

née à *Chailly, le dix Janvier* mil huit cent *quatre vingt cinq*  
fille de *Jules Chambaz, défunt,*  
et de *Henriette-Suzanne née Franey, à la Rouvenettez.*

Les publications ont eu lieu à *Domodossola les ? . . . . .*  
à *Cully et à Lutry, le sept Décembre, au Châtelard*  
*le six Décembre mil neuf cent quatre.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.*  
*Certificats de publications*  
*et de non opposition.*  
*Permis de célébration du*  
*Département de justice &*  
*Police du 20 Janvier 1905.*

Communiqué :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

L'officier de l'état civil :

*L'inscription ci-contre est nulle.*  
*L'officier de l'état civil :*  
*Montbaur, le 4 Janvier 1905. Eugène Broyard*

N° 6.  
*Therchoz - Jungi*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre février* \_\_\_\_\_ mil neuf cent *vingt*  
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Therchoz Jules-Louis, électricien,* \_\_\_\_\_

de *Ruffigny St Georges* \_\_\_\_\_ domicilié à *Collonge-Montcaux*

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Chessel, le huit janvier* \_\_\_\_\_ mil huit cent *quatre vingt cinq*

fil de *Jules-Henri-Louis Therchoz, agriculteur,* \_\_\_\_\_

et de *Louise-Fanny-Henriette née Vandooz, sans deux en Australie.*

2° *Jungi Lea-Bertha, négociante,* \_\_\_\_\_

de *Toffen (Berne)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Collonge*

\_\_\_\_\_ *mère de Theophile Jungi des le vingt-six Août*

*mil neuf cent un* \_\_\_\_\_

née à *Rugemont, le onze janvier* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante seize*

filles de *Benoit Dolder, défunt,* \_\_\_\_\_

et de *Louise-Marguerite née Wehren, à Rugemont.*

Les publications ont eu lieu à *Ruffigny, à Rugemont, et*  
*aux Hautes le seize janvier de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Acte de naissance de l'époux.*  
*Acte du premier mariage*  
*de l'épouse, et l'acte de*  
*décès de son premier mari.*  
*Certificats de publications*  
*et de non opposition.*

Communiqué : *Ruffigny et à*

*Belp*

Signatures des époux :

*Therchoz Jules*

*Louise Therchoz*

Signatures des témoins :

*H. Moron*

*C. Jungi*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



No 4  
*Perincioli - Dietrich*

Aujourd'hui *sept Février* \_\_\_\_\_ mil neuf cent ~~vingt~~ *vingt-cinq*  
 mil huit cent quatre-vingt

\_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Perincioli Etienne Didier Alphonse, sculpteur,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Loccio (Torre, Italie)* domicilié à *Sales Pontaux*

Etat civil:

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

né à *Loccio, le trois Octobre* mil huit cent *quatre vingt-un,*

Noms, profession et

fil de *Alphonse Perincioli, défunt,*

domicile des parents:

et de *Catherine née Giuppone, domiciliée à Loccio.*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Dietrich Rosa Rutha, demoiselle de magasin,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Särligen (Sarre)* domiciliée à *Trail Pontaux*

Etat civil:

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

née à *Unterlaken, le vingt six Septembre* mil huit cent *quatre vingt deux*

Noms, profession et

fille de *Friedrich Dietrich, tailleur,*

domicile des parents:

et de *Marianne née Huggler, domiciliée à Unterseen.*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Loccio les huit et quinze Janvier 1905,*  
*à Heitligen le dix-huit Décembre, au Châtelard et*  
*aux Blanchet le dix-sept Décembre mil neuf cent quatre.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux.*  
*Certificats de publications & de non opposition.*  
*Acte de décès du père de l'époux*  
*et consentement de sa mère.*  
*Permis de célébration du Dep.*  
*de Justice & Police du 3 février 1905.*  
 Communiqué: à la *Chancellerie*  
 & *Särligen*

Signatures des époux:

*Etienne Perincioli*  
*Rosa Perincioli*

Signatures des témoins:

*Charles Foss*  
*Hugo Jacobi*

L'officier de l'état civil:

*Arpès*

*Sur décision du 12 mai 1921, le*  
*Grand Conseil du Canton de Berne a*  
*accordé la nationalité suisse aux*  
*époux Perincioli - Dietrich, qui ont eu*  
*même temps saisi l'indigénat com-*  
*munal de la commune de Berne.*  
 Substit le 20 juin 1921  
**L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL**  
*H. Püntschli*

N<sup>o</sup> 8.  
Gattoni - Chambaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal du District de Fauschance rendu en date du 9 juin 1914 déclaré définitif et exécutoire le 7 juillet 1914, le mariage inscrit ci-dessus a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an, le délai pendant lequel l'\_\_\_\_\_ ne pourr. contracter un nouveau mariage.

Montreux, le 5 août 1914.  
L'officier de l'état civil  
A. Pissard  
Comm. au Dist.

Aujourd'hui neuf Février mil neuf cent cinq

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>er</sup> Gattoni Louis Pierre Joseph, gypcier peintre de Domodossola (Novare, Italie) domicilié à la Rouvenettes célibataire

né à Domodossola, le vingt quatre Novembre mil huit cent soixante dix neuf fils de Joseph Gattoni, tailleur de pierres, et de Angeline née Bassetti, domiciliés à la Rouvenettes  
2<sup>ème</sup> Chambaz Jeanne, ouvrière de fabrique, de Cully et Lutry domiciliée à la Rouvenettes célibataire

née à Chailly, le dix janvier mil huit cent quatre vingt cinq fille de Jules Chambaz, défunt, et de Hernet Susanne née Francey, à la Rouvenettes  
Les publications ont eu lieu à Domodossola les ? à Cully et à Lutry le sept Décembre, au Châtelard le six Décembre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications et de non opposition.  
Permis de célébration du Département de justice du 20 janvier 1915.  
Communiqué : à La Chancellerie Cully et Lutry.

Signatures des époux :

Louis Gattoni  
Jeanne Gattoni

Signatures des témoins :

Eugene Gattoni  
Evan Wickersheim

L'officier de l'état civil :

A. Pissard

N<sup>o</sup> 9  
*Stebler - Peier*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix février mil neuf cent cinq  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Stebler Emile Frédéric, menuisier,*

de *Seedorf (Basse)* domicilié à *Tenex*

*célibataire*

né à *Tenex, le vingt-trois juin* mil huit cent *soixante dix huit,*

fil de *Frédéric Stebler, défunt,*

et de *Madeline née Nyler, à Tenex.*

2<sup>o</sup> *Peier Frieda, sans profession,*

de *Hingen (Bale Campagne),* domiciliée à *Tenex*

*célibataire*

née à *Zell, im Riesenthal, le douze mai* mil huit cent *quatre vingt quatre*

fille de *Benjamin Peier, hôtelier, à Alldorf*

et de *Maria née Parki, défunte.*

Les publications ont eu lieu à *Seedorf le vingt-trois janvier,*  
*à Lissach le vingt-six janvier et au Châtelard*  
*le vingt-quatre janvier de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*  
*époux.*  
*Certificats de publications*  
*et de non opposition.*

Signatures des époux :

*Emile Stebler*  
*Frieda Stebler*

Signatures des témoins :

*P. Manau fils*  
*W. Baumann*

Communiqué : *à Seedorf par M. Manau*  
*de Lissach*

L'officier de l'état civil :

*R. Buis*  
*Trupel*



N<sup>o</sup> 10.  
Roussey-Allen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Février mil neuf cent cinq  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Roussey Antoine Claude François, menuisier,  
de St. Blaise (Neuchâtel) domicilié aux Ranches  
célibataire

né à Porrentruy, le vingt-cinq Mai mil huit cent soixante-dix-sept,  
fils de René Roussey, menuisier,  
et de Eugénie née Breat, domiciliés à St. Blaise

2<sup>o</sup> Allen Eugénie, couturière,  
de Gessenay (Berne) domiciliée aux Ranches  
célibataire

née au Chêne, le dix-sept janvier mil huit cent soixante-dix-huit  
fille de Henri Allen  
et de Henriette née Rovard, tous deux décédés.

Les publications ont eu lieu à St. Blaise et aux Ranches  
le vingt-cinq janvier, à Gessenay le vingt-six  
janvier de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux  
Certificats de publications  
et de non opposition.  
(L'acte de naissance de l'épouse  
est au Vol. 1, folio 222.)

Communiqué : à P. Rouve et à

Gessenay.

Signatures des époux :

Roussey Antoine  
Eugénie Roussey

Signatures des témoins :

Fritz Ammeter  
Louis Perret

L'officier de l'état civil :

Eug. P. P. P.

N° 11.

*Kibli-Cavin*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-trois février* ~~mil huit cent quatre-vingt~~ <sup>mil neuf cent cinq</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Kibli Lucien, tailleur,*

de *Gessenay (Recey),* domicilié à *la Rouvenay*

*célibataire*

né à *Savey, le dix-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-un*

fils de *Christian Kibli, seigneur,*

et de *Marie-Joséphine née Lucery, domiciliés à la Rouvenay.*

2° *Cavin Lucie, sans profession,*

de *Vulliens* domiciliée à *Vulliens*

*célibataire*

née à *Vulliens, le vingt-cinq janvier mil huit cent quatre-vingt-trois*

fille de *Charles Cavin, agriculteur, à Vulliens,*

et de *Louise née Chapuis, défunte*

Les publications ont eu lieu à *Gessenay et au Châtelard*  
*le quatre février, à Vulliens le six février*  
*de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.*  
*Certificats de publications et de non opposition.*

Communiqué : à *Gessenay & à Mézières*

Signatures des époux :

*L. Kibli*

*L. Kibli*

Signatures des témoins :

*Boisot*  
*Mézières*

L'officier de l'état civil :

*Eugène*

N° 12  
 Mayor - Groux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre février mil neuf cent cinq  
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mayor Jules-Vincent, employé C.F.F.

de Châtelard domicilié à Clarent

celibataire

né à Clarent, le vingt Septembre mil huit cent quatre-vingt,

fils de Vincent-Vaie Mayor, agriculteur,

et de Marie-Elise-Eugénie née Dufaux, défunte.

2° Groux Elise-Louise, blanchisseuse,

de Giez et Veralles domiciliée à Clarent.

celibataire

née à Orbe, le vingt sept juillet mil huit cent quatre vingt deux,

fille de Henri Groux, employé de commerce,

et de Emma-Vanotte née Gaudin, domiciliés à Clarent.

Les publications ont eu lieu à Châtelard et à Giez le  
 trois février, à Veralles le cinq février  
 de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées :  
 Acte de naissance de l'époux.  
 Certificats de publications  
 et de non opposition.  
 (L'acte de naissance  
 de l'époux est au  
 Volume II folio 105.)  
 Communiqué : à Grandson et à  
 P.

Signatures des époux :  
 Mayor Vincent  
 Mayor Elise

Signatures des témoins :  
 Jaquesmond Alp.  
 Betta barbant.

L'officier de l'état civil :  
 Eug. Dupuis



N° 13

Beaud-Raemy

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-cinq février mil neuf cent cinq

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Beaud Félicien-Amédée, agriculteur,

de Albeuve (Fribourg) domicilié à Caux sur Ronchoux,

celibataire

né à Veivrier, le vingt-huit mars mil huit cent soixante dix-sept,

fils de Pierre Beaud, agriculteur,

et de Humbeline née Favre, domiciliés à Albeuve.

2° Raemy Marie-Marguerite, ménagère,

de Planfayon (Fribourg) domiciliée à Caux

celibataire

née à Ghion, le quatre janvier mil huit cent quatre vingt quatre,

fille de Alexandre-Synace Raemy, agriculteur, à Caux,

et de Sophie-Marguerite née Dougoz, défunte.

Les publications ont eu lieu à Albeuve et aux Planches le  
trois février, à Planfayon le quatre février  
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance  
des époux.  
Certificats de publi-  
cation et de non  
opposition.

Communiqué: à Madame de  
Planfayon

Signatures des époux:

Beaud Amédée

Marie Beaud

Signatures des témoins:

Raemy Louis

Raemy Paul

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 14.  
Favre - Parisod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq février mil neuf cent cinq  
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Favre Joseph - Lucien, agriculteur,  
de Sérables (Valais) domicilié à Chaulin 4 Montreux  
célibataire

né à Sérables, le vingt-six Octobre mil huit cent quatre-vingt,  
fils de Jacques-Joseph-Emmanuel Favre, agriculteur,  
et de Thérèse-Elisabeth née Crettenand, domiciliés à Sérables.

2° Parisod Ida - Sophie, ménagère,  
de Châtelard domiciliée à Chaulin  
célibataire

née à Combent, le quinze Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois,  
4 Montreux  
fille de Louis-Alexis Parisod, agriculteur  
et de Sophie née Rubi, domiciliés à Chaulin.

Les publications ont eu lieu à Sérables et au Châtelard  
le sept février de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
des époux  
certificats de pu.  
bliations et de  
non opposition.

Communiqué : à Sérables.

Signatures des époux :

Favre Joseph Lucien  
Favre Ida.

Signatures des témoins :

A. Cachon  
Alexis Parisod

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 15.

Aujourd'hui

deux Mars

mil neuf cent cinq  
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Leoni Domenico. Utilio, cafetier,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Savullo nel Trignano* domicilié à *la Poursenetta*  
*Spedone, Italie, Pontrefix*

Etat civil:

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

né à *Renno, le vingt neuf Décembre* mil huit cent *soixante douze*  
*Savullo,*

Noms, profession et

fils de *Costante Leoni, défunt,*

domicile des parents:

et de *Marianne née Gorzanelli, à Renno.*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Gambro Maria. Baccarina, sans profession,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Pont-Canavese (Turin, Italie)* domiciliée à *la Poursenetta*

Etat civil:

*seure de Giovanni. Carlo Gambro des le*

Lieu et date de la naissance:

née à *Pont-Canavese le vingt huit* mil huit cent *cinquante neuf*  
*Novembre*

Noms, profession et

fille de *Antonio Perolatto, défunt,*

domicile des parents:

et de *Maria née Guerio-Paggio, à Pontrefix.*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Savullo les dix huit et vingt cinq**Décembre 1904, à Pont-Canavese les premier et huit**Janvier 1905, et au Châtelard le trois Décembre**mil neuf cent quatre;*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux.**Acte de décès du premier mari**de l'époux. Certificats de**publications et de non opposition.**Permis de célébration du Dep.**de Justice & Police du 1 Mars 1905.*Communiqué: *à la Chamelleu.**2 extraits*

Signatures des époux:

*Leoni Domenico**Maria Gambro*

Signatures des témoins:

*Fremier Alessis**P. P. P.*

L'officier de l'état civil:

*Eug. P. P.*



N<sup>o</sup> 16.  
*Delafontaine - Schmutz*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois Mars* \_\_\_\_\_ mil neuf cent *vingt*  
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Delafontaine Jean François, agriculteur,* \_\_\_\_\_  
 de *Corsier sur Vevey* \_\_\_\_\_ domicilié à *Clarens* \_\_\_\_\_  
*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Vevey, le sept Novembre* mil huit cent *soixante-quatre*  
 fils de *Jean-Daniel Delafontaine,* \_\_\_\_\_  
 et de *Fanny Marie Charlotte née Trodrom, défunts.*

2<sup>o</sup> *Schmutz Bertha, née Müller, cuisinière,*  
 de *Bas-Vully (Fribourg),* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne* \_\_\_\_\_  
*divorcée d'avec Auguste Schmutz, le quinze*  
*Décembre mil huit cent quatre vingt seize,* \_\_\_\_\_  
 née à *St. Blaise, le vingt deux Novembre* mil huit cent *cinquante neuf*  
 fille de *Charles Müller,* \_\_\_\_\_  
 et de *Vanette née Schmidt, tous deux décédés.*

Les publications ont eu lieu à *Corsier, à Bas-Vully, à Lausanne*  
*le trente un janvier, et à Châtelard le*  
*trente janvier de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
*Acte de naissance de l'époux.*  
*Acte du premier mariage*  
*de l'épouse, renfermant*  
*la mention du divorce,*  
*Certificats de publications*  
*et de non opposition.*  
 Communiqué : à *Corsier Notaire*  
*à Lausanne*

Signatures des époux :  
*Delafontaine*  
*Bertha Delafontaine*

Signatures des témoins :  
*Auguste Berge*  
*Jean Christian*

L'officier de l'état civil :  
*Eug. Puy*

N° 17.

Galli-Fourquet

Aujourd'hui quatre Mars ~~mil neuf cent cinq~~  
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Galli Achille, sculpteur,

Lieu d'origine et de domicile:

de Cremone (Italie) domicilié à la Poutrenaz, Fontenay

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Cremone, le vingt-un Septembre mil huit cent soixante quinze

Noms, profession et

fils de Angele Galli, agriculteur,

domicile des parents:

et de Selene née Dondi, domiciliés à Cremone.

Nom et profession de l'épouse:

2° Fourquet Jeanne-Julie, institutrice

Lieu d'origine et de domicile:

de origine française — domiciliée à Lons-le-Saunier (Jura)

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Lons-le-Saunier, le trente janvier mil huit cent soixante quinze

Noms, profession et

fille de Honoré-Joseph Fourquet,

domicile des parents:

et de Claudia Abrisse née Daloz, tous deux décédés.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Cremone du cinq au quinze février,  
à Lons-le-Saunier les vingt-deux et vingt-neuf janvier,  
et au Châtelard le dix-huit janvier de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

*Vu la maladie grave de l'époux, le mariage a été célébré dans son domicile, actuellement à Chailly sur Fontenay.*

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.  
Actes de décès des père et mère de l'époux. Certificats de publications et de non opposition.  
Permis de célébration du Dép. de Justice & Police du 3 Mars 1905.

Communiqué: à la Chancellerie

(L'extériorité)

Signatures des époux:

Achille Galli

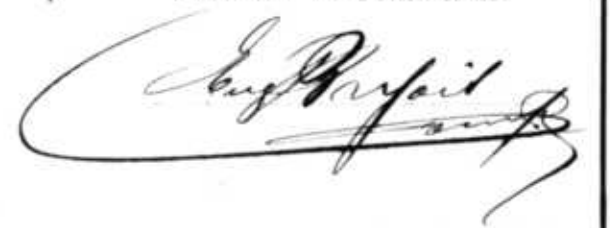
Jeanne Galli

Signatures des témoins:

Etienne Perincioli

Rosa Perincioli

L'officier de l'état civil:



N<sup>o</sup> 18.  
Félix-Cheralley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Mars mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~ <sup>vingt</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Félix Charles Edouard, agriculteur

de Pélissier, Saracou et La Rogerie domicilié à Petit

celibataire

né à Petit le douze Novembre mil huit cent ~~soixante quatre~~ <sup>soixante quatre</sup>

fils de Jean François Louis Félix, agriculteur à Petit

et de Rose Marie Aphallens, défunte

2<sup>o</sup> Cheralley Françoise Elise, sans profession

de Châtelard domiciliée à Chemex

celibataire

née à Chemex le vingt six décembre mil huit cent quatre vingt

fille de Jules Jean Cheralley, agriculteur à Chemex

et de Louise Amable Honoré, défunte

Les publications ont eu lieu à Pélissier, Saracou et La Rogerie le quinze février et au Châtelard le vingt février de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications et de non opposition. (Les actes de naissance des époux se trouvent aux volumes II folio 34 et II folio 135.

Communiqué : à Pélissier

Signatures des époux :

Félix  
Elise Félix

Signatures des témoins :

Lucien Cochard  
A. Mornet

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N<sup>o</sup> 19  
 Gerber-Aeschlimann

Aujourd'hui *neuf Mars* ~~mil huit cent quatre-vingt~~ <sup>mil neuf cent cinq</sup>

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> *Gerber Jakob, concierge,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Langnau (Berne)* domicilié à *Ternez-Neubourg*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Hohlen, le onze Novembre* mil huit cent *soixante-sept*

Noms, profession et

fil de *Jakob Ulrich Gerber, défunt,*

domicile des parents :

et de *Elisabeth née Birki, à Nottligen*

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> *Aeschlimann Marie, sommelière,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Landiswil (Berne)* domiciliée à *Thal (Kuenegg)*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Thal, le vingt-sept Janvier* mil huit cent *quatre vingt un*

Noms, profession et

fille de *Jakob Aeschlimann, défunt,*

domicile des parents :

et de *Elisabeth née Pentsch, à Thal*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Langnau, à Biglen, à Kuenegg le vingt-un février, au Châtelard le vingt-un février de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.  
 Certificats de publications et de non opposition.*

Communiqué : à *Langnau, Biglen*  
 & à *Kuenegg.*

Signatures des époux :

*Jakob Gerber*

*Marie Gerber*

Signatures des témoins :

*J. Otter*

*H. Bertlingger*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Wipoid*

N° 20.

*Zumbunnen Rivoire*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *onze Mars* ~~mil huit cent quatre-vingt~~ <sup>mil neuf cent cinq</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Zumbunnen Jean, agriculteur,*  
de *Yveissimmen (Berne)* domicilié à *Grandchamp d'Glion*  
*célibataire*

né à *Grandchamp, le trois Septembre* mil huit cent *soixante dix neuf*  
fils de *Jean Zumbunnen, agriculteur,*  
et de *Madeline née Trachsel, domiciliés à Grandchamp.*

2° *Rivoire Marie-Henriette, femme de chambre*  
de *Bourg St. Pierre (Valais)* domiciliée à *Caux*  
*célibataire*

née à *Bourg St. Pierre, le dix-neuf mai* mil huit cent *soixante-seize*  
fille de *Henri Casimir Rivoire, cultivateur,*  
et de *Marie Clotilde née Genoud, domiciliés à Bourg St. Pierre*

Les publications ont eu lieu à *Yveissimmen, le douze février,*  
à *Bourg St. Pierre le seize février* et aux *Marches*  
*le onze février* de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*  
*époux.*  
*Certificats de publi-*  
*cations et de non-*  
*opposition.*

Communiqué : à *Yveissimmen*

à *Bourg St. Pierre*

Signatures des époux :

*Jean Zumbunnen*  
*Marie Zumbunnen*

Signatures des témoins :

*Jean Rosset Père*  
*Jean Rosset fils*

L'officier de l'état civil :

*Aug. Grégoire*

N° 21.

*Chessex-Ramelet*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement du Tribunal de District de Yveroy rendu en date du 28 décembre 1916 déclaré définitif et exécutoire le 7 février 1917 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à trois ans le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

*Chessex-Ramelet*

Inscrit le 6 mars 1917

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

Aujourd'hui *quatorze Mars* mil neuf cent *vingt* ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Chessex Jules-Emile, vigneron*  
de *Stanches* domicilié au *Chêne-Hautaux*  
*célibataire*

né au *Chêne*, le *quatre juillet* mil huit cent *quatre vingt quatre*  
fils de *Jules-Rodolphe Chessex, défunt*,  
et de *Simée-Louise Parie née Burnier, au Chêne.*

2° *Ramelet Anna-Elise, couturière*,  
de *Orbe* domiciliée à *la Pournaz*  
*célibataire*

née à *Eclépens*, le *deux Avril* mil huit cent *quatre vingt un*  
fille de *François-Emmanuel Ramelet, menuisier*,  
et de *Marie-Elise née Bergier, domiciliés à Eclépens.*

Les publications ont eu lieu aux *Stanches*, au *Châtelard*  
et à *Orbe* le *vingt février* de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux.*  
*Certificats de publications et de non opposition.*

Communiqué: à *Orbe*

Signatures des époux:

*Emile Chessex*  
*Anna Chessex*

Signatures des témoins:

*Burnier Louis*  
*E. Richard*

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*



N° 22.  
Mottier - Mury

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Mars mil neuf cent ~~vingt~~ <sup>vingt</sup> ~~quatre~~ <sup>vingt</sup> ~~vingt~~ <sup>vingt</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mottier Henri, employé postal,  
de Ormont-dessous domicilié à Vevay - Pontaux  
célibataire

né à Glion, le trente avril mil huit cent ~~soixante~~ <sup>soixante</sup> ~~quatorze~~ <sup>quatorze</sup>  
fils de Pierre-Samuel Mottier, défunt,  
et de Henriette-Ida née Aubert, à Vevay  
2° Mury Augusta - Marie, repasseuse,  
de Châtelard domiciliée à Tenin  
célibataire

née à Chaulin, le dix-neuf novembre mil huit cent ~~soixante~~ <sup>soixante</sup> ~~dix~~ <sup>dix</sup> ~~sept~~ <sup>sept</sup>  
fille de Vincent-François Mury, chef piennier,  
et de Aline-Fanny née Humbert, domiciliés à Trent  
Les publications ont eu lieu à Ormont-dessous le quinze  
février, au Châtelard et aux Planches le qua-  
trize février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
et de non opposition.  
Les actes de naissance  
sont aux :  
Vol. XII, folio 336. g  
Vol. I, folio 205.

Communiqué : à Ormont-dessous.

Signatures des époux :

H. Mottier

Augusta Mottier

Signatures des témoins :

Mury  
Humbert

L'officier de l'état civil :

J. Dupuis

N° 23.

Aujourd'hui dix-sept Mars — mil neuf cent ~~vingt~~ <sup>vingt-cinq</sup> — mil huit cent quatre-vingt

Baumann-Budry

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Baumann Wilhelm Edward Christian, <sup>voiturier</sup>

Lieu d'origine et de domicile :

de Grindelwald (Berne), domicilié à Vernex

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Vernex, le six Août — mil huit cent ~~soixante~~ <sup>soixante-cinq</sup>

Noms, profession et

fils de Christian Baumann,

domicile des parents :

et de Pauline Mathilde Augusta née Grote, défunte.

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Budry Marie Célestine, demoiselle de <sup>magasin</sup>

Lieu d'origine et de domicile :

de Leyroux (H. Savoie) domiciliée à Clarens

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lonjumeau, le douze juillet mil huit cent ~~soixante~~ <sup>soixante-dix-sept</sup>

Noms, profession et

fille de Jean-Louis Budry, défunt,

domicile des parents :

et de Marie-Aimée née Hubert, domiciliée à Clarens.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Grindelwald le huit ~~sept~~ <sup>sept</sup> janvier, à Leyroux les cinq et douze février, et au Châtelard le huit janvier de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications et de non opposition.

Compte rendu de la mère de l'époux.

Les actes de naissance sont

au Vol. XIII fol. 46 et Vol. I fol. 161.

L'acte de décès de J. L. Budry est au

Vol. 10, fol. 206.

Communiqué : à Grindelwald

à la Chancellerie

Signatures des époux :

William Baumann  
Marie Baumann

Signatures des témoins :

P. Monaco fils  
E. Bähler

L'officier de l'état civil :

Eug. Dupuis

N° 24  
Léchaud - Plack

Aujourd'hui vingt deux ~~mil neuf cent cinq~~  
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux : 1° Léchaud Louis Jules, fabricant

Lieu d'origine et de domicile : de Tulle et de Paudou domicilié à la Roumays

Etat civil : célibataire

Lieu et date de la naissance : né à Paudou le neuf décembre mil huit cent quatre vingt

Noms, profession et fils de Alexis Louis Léchaud, défunt

domicile des parents : et de Henriette Jeanne Emeline Ruyard à la Roumays

Nom et profession de l'épouse : 2° Plack Marie Rose, sans profession

Lieu d'origine et de domicile : de Planches domiciliée à Le Pout

Etat civil : célibataire

Lieu et date de la naissance : née à Puis le vingt quatre novembre mil huit cent quatre vingt un

Noms, profession et fille de Bonig Plack

domicile des parents : et de François Jean Raffalle ni Lachain Chatel d'Oricourt

Date des publications : Les publications ont eu lieu à Tulle et à Paudou le vingt trois

février, au Chatelard et aux Planches le vingt deux  
février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux. Certificats de  
publications et de non  
opposition.

Signatures des époux :

Léchaud  
Marie Rose Léchaud

Signatures des témoins :

D<sup>r</sup> Chatelard  
H. Ruyard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : Tulle et à Paudou



N<sup>o</sup> 25  
Scherer-Deuring

Aujourd'hui vingt Mars ~~mil neuf cent cinq~~  
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1<sup>o</sup> Scherer Alois, cocher

Lieu d'origine et de domicile:

de Neggau (Lucerne) domicilié à Sama-Stuben

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Walgau mit Lehenke Tillet mil huit cent soixante dix-huit

Noms, profession et

fils de Pherdul Jost Scherer, agriculteur

domicile des parents:

et de Rosa ni Knüdel, défunte

Nom et profession de l'épouse:

2<sup>o</sup> Deuring, Anna Maria Emerita, femme de chambre

Lieu d'origine et de domicile:

de Lumbreu (Grobou) domiciliée à Tornex

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Lumbreu le dix-neuf Juin mil huit cent soixante quinze

Noms, profession et

fille de Johann Valentin Deuring

domicile des parents:

et de Karin Brotha ni Saminada, veuve décédée

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Neggau le vingt trois février, à dumbern  
le dix sept février et au Châlerod le vingt février de cette  
année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des  
époux. Certificats de publi-  
cations et de non opposition.

Signatures des époux:

Alois Scherer  
Anna Deuring

Signatures des témoins:

Wilhelm Wenzler  
Carl Loconberger

Communiqué: à Neggau et à  
Lumbreu

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N<sup>o</sup> 26.  
Dufaux - Francfort

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Mars ~~mil huit cent quatre-vingt~~ <sup>mil neuf cent cinq</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Dufaux Edouard - Charles, cariste,

de Châtelard domicilié à La Courge - Pombour

célibataire

né à Vernex, le vingt-sept Décembre mil huit cent soixante dix sept

fils de Jean - David Dufaux,

et de Marie - Charlotte née Povel, tous deux décédés.

2<sup>o</sup> Francfort Julie - Louise, garde-malades,

de Begnins domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Charannes, le cinq janvier mil huit cent soixante quatorze

4 Beullemont fille de François - Jacob Francfort, agriculteur,

et de Marianne - Susanne née Povel, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Châtelard et auxanches le deux Mars, à Lausanne et à Begnins le quatre Mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.  
Certificats de publications et de non opposition.

(L'acte de naissance de l'épouse est au volume I folio 214.)

Communiqué : à Begnins et à Lausanne

Signatures des époux :

Edouard Dufaux

Louise Dufaux

Signatures des témoins :

St. Casari

Ulysse Moret

L'officier de l'état civil :

Joseph Bonjean

N° 24  
Kramer-Baumann

Aujourd'hui vingt-vingt ~~sept~~ <sup>mill neuf cent cinq</sup> ~~mil huit cent quatre-vingt~~

Nom et profession de l'époux :

1° Kramer Adolphe, papetier-relicieur

Lieu d'origine et de domicile :

de Hasle près Bugdorf (Suisse) domicilié à Vernex

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Steffen (Suisse) le vingt-neuf ~~sept~~ <sup>mil huit cent soixante quinze</sup> ~~sept~~

Noms, profession et

fil de Friedrich-Ferdinand Kramer, défunt,

domicile des parents :

et de Anna-Elisabeth née Kanner, à Bâle

Nom et profession de l'épouse :

2° Baumann Anna-Kathilde, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Grindelwald (Suisse) domiciliée à Vernex

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Vernex, le seize Novembre mil huit cent soixante-seize

Noms, profession et

fille de Christian Baumann,

domicile des parents :

et de Pauline-Kathilde-Augusta née Grote, défunte

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Hasle, à Grindelwald et à Châtelard le vingt-huit février mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse.  
Certificats de publications  
et de non opposition.  
(L'acte de naissance de  
l'épouse est au volume  
XIII folio 305.)

Communiqué : à Hasle & Bugdorf  
et à Grindelwald

Signatures des époux :

Adolf Kramer  
Kathilde Kramer

Signatures des témoins :

Mes Buidemann  
E. Keller

L'officier de l'état civil :

Eug. Dupuis



N° 28.  
Marti-Jacot Descombes

Aujourd'hui vingt sept Mars mil neuf cent vingt  
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Marti Lucien John, journaliste

Lieu d'origine et de domicile :

de Sumiswald (Berne) domicilié à Clarens Montbailly

Etat civil :

veuf de Ursula Imite né Heilmann des terring de  
Mars mil neuf cent deux

Lieu et date de la naissance :

né à Boxlering quatre Juillet mil huit cent soixante deux

Noms, profession et

fil de Jacques Christian Marti

domicile des parents :

et de Julie Henriette Caroline né Vincent, diplômé

Nom et profession de l'épouse :

2° Jacot-Descombes Albertine, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Loch et St Aubin (Sachald) domiciliée à Boxlering Montbailly

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à St Aubin le neuf Mai mil huit cent soixante treize

Noms, profession et

fille de Jonas Francis Jacot-Descombes

domicile des parents :

et de Marianne Louis né Gabottiat, diplômé

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sumiswald, au Châtelard,  
au Loch, à St Aubin et aux Planches le six  
Mars de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
des époux. Acte de décès  
de l'ancien femme de l'époux.  
Certificats de publications  
et de non opposition

Signatures des époux :

M. Marti  
M. Jacot

Signatures des témoins :

S. J. Spolier  
V. Franquet

Communiqué : à Sumiswald, au Loch

et à St Aubin

L'officier de l'état civil :

H. Bossel

N° 29  
RoCHAT-Hahn

Aujourd'hui vingt-huit Mars mil neuf cent cinq  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° RoCHAT Eugène, architecte,

Lieu d'origine et de domicile:

de L'Abbaye et du lieu domicilié à Burgy sur Clarens

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Lausanne, le quatre février mil huit cent soixante dix neuf

Noms, profession et

fils de Jules-Pierre RoCHAT, défunt,

domicile des parents:

et de Elisa née Langel, à Burgy

Nom et profession de l'épouse:

2° Hahn Fanny-Elisa-Marguerite, sans profession

Lieu d'origine et de domicile:

de Vevey domiciliée au Clos du Lac (Clarens)

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Vevey le vingt-trois Décembre mil huit cent soixante quinze

Noms, profession et

fille de Frédéric Hahn,

domicile des parents:

et de Elisa-Marguerite née Aguet, tous deux décédés.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à L'Abbaye, au lieu, à Vevey  
et au Châllard le vingt-huit février dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance  
des époux.  
Certificats de publi-  
cations et de non  
opposition.

Signatures des époux:

Ey. RoCHAT.  
Fanny RoCHAT

Signatures des témoins:

H. RoCHAT  
S.-d. Richaudeau

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

Communiqué: à L'Abbaye, au lieu  
et à Vevey

N° 30.  
Besson-Massou

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Mars ~~mil neuf cent cinq~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Besson Vincent, agriculteur

de Châtelard domicilié à Chermex

célibataire

né à Chermex le dix-neuf Septembre mil huit cent soixante-quatre

fil de Pierre Vincent Besson, agriculteur à Chermex

et de Amie née Cochard, défruite

2° Massou Suzanne Henriette, sans profession

de Châtelard domiciliée à Plan Chailly

célibataire

née à Plan Chailly le trois Mai mil huit cent soixante-dix huit

fille de Louis Massou, agriculteur

et de Caroline Hubert née Patou, domiciliée à Plan Chailly

Les publications ont eu lieu à Châtelard le quinze Mars  
de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les actes de naissance des  
époux sont aux volumes  
XII, folio 362 et volume I  
folio 253. - Certificat  
de publication et de non  
opposition.

Communiqué : \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

V. Besson

S. Massou

Signatures des témoins :

P. Cochard

A. Anet

L'officier de l'état civil :

H. Hubert



N° 31  
*Pedriini-Uldry*

Nom et profession de l'époux:  
Lieu d'origine et de domicile:  
Etat civil:  
  
Lieu et date de la naissance:  
Noms, profession et domicile des parents:  
Nom et profession de l'épouse:  
Lieu d'origine et de domicile:  
Etat civil:  
  
Lieu et date de la naissance:  
Noms, profession et domicile des parents:  
Date des publications:

Aujourd'hui *premier Avril* ~~mil huit cent quatre-vingt~~ <sup>mil neuf cent cinq</sup>  
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
1° *Pedriini Jean-Albin, peintre,*  
de *Bergamo (Italie),* domicilié à *Veytaux*  
*célibataire*  
  
né à *Bergamo, le vingt-sept* ~~mil huit cent quatre-vingt~~ <sup>soixante quatre</sup>  
fils de *Antoine Pedriini, agriculteur,*  
et de *Constantine née Cabbis, tout deux à Bergamo.*  
2° *Uldry Ursule-Angeline, femme de chambre*  
de *Châtelard (Fribourg),* domiciliée à *Scitot*  
*célibataire*  
  
née à *Châtelard, le trois janvier* ~~mil huit cent quatre-vingt~~ <sup>soixante quatre</sup>  
fille de *Joseph Uldry,*  
et de *Alexandrine née Delabays, tout deux décédés.*  
Les publications ont eu lieu à *Bergamo les cinq et quinze*  
*Mars, au Châtelard (Fribourg) le dix-huit Février, à*

CANTON DE VAUD  
Département de Justice et Police  
SERVICE DE JUSTICE  
N° 1882 I.  
Prière de rappeler le N° ci-dessus  
Téléphone 827

Lausanne, le 15 avril 1922.

A Monsieur l'officier de l'état civil,  
à Montreux.

Par décision du 11 mai 1922, le Département politique fédéral a prononcé la réintégration gratuite de Dame Ursule Angelina Pedriini née Uldry, veuve de Jean Albin Pedriini dès le 14 février 1919, d'origine italienne, domiciliée à Vernex (Montreux), dans le droit de cité du canton de Fribourg et de la commune du Châtelard.

Nous vous prions de faire mention de cette réintégration en marge de l'acte du mariage de la prénommée, célébré à Montreux le 1er. avril 1905, puis de transmettre ensuite les communications d'usage.

Le Chef du Département,

*Dufour*

*M. Uldry*  
la loi et  
l'officier  
mariés unis

civil:

*Uldry Ursule*

N° 31  
*Sedrini-Udry*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier Avril* mil neuf cent *vingt*  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Sedrini Jean-Albin, peintre,*  
 de *Bergamo (Italie),* domicilié à *Veytaux*  
*célibataire*

né à *Bergamo, le vingt-sept* mil huit cent *soixante quatre*  
 fils de *Antoine Sedrini, agriculteur,*  
 et de *Constantine née Cabbis, tout deux à Bergamo.*

2° *Udry Ursule-Angeline, femme de chambre*  
 du *Châtelard (Fribourg),* domiciliée à *Serret*  
*célibataire*

née à *Châtelard, le trois janvier* mil huit cent *soixante quatre*  
 fille de *Joseph Udry,*  
 et de *Alexandrine née Delabayé, tout deux décédés.*

Les publications ont eu lieu à *Bergamo les cinq et quinze*  
*Mars, au Châtelard (Fribourg) le dix-huit Février, à*  
*Veytaux et aux Blanchets le dix-sept février de cette*  
*année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.*  
*Certificats de publications*  
*et de non opposition.*  
*Permis de célébration et*  
*de non opposition du G<sup>r</sup>*  
*de Justice & Police du 24 Mars 1905.*

Communiqué : à *La Chancellerie et*  
*au Châtelard (Fribourg)*

Signatures des époux :

*Jean Sedrini*  
*Angeline Sedrini*

Signatures des témoins :

*E. G. ...*  
*.....*

L'officier de l'état civil :

*.....*

N<sup>o</sup> 32.  
Boretti - Pacchiani

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Avril mil neuf cent ~~vingt~~ <sup>vingt</sup> ~~quatre~~ <sup>quatre</sup> ~~vingt~~ <sup>vingt</sup> ~~quatre~~ <sup>vingt</sup> ~~vingt~~ <sup>vingt</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Boretti Ernest - Pierre - Salvatore, *cariste*,  
de Luzzogno (Nove, Italie), domicilié au Trait - Pontoux  
célibataire

né à Lausanne, le vingt-un Mai mil huit cent quatre vingt quatre,  
fils de Salvatore - Jean - Baptiste - Louis Boretti, défunt,  
et de Elisabeth née Reinert, à Ternex - Pontoux.

2<sup>o</sup> Pacchiani Annunziata, *couturière*,  
de Pesaro (Italie), domiciliée au Trait  
célibataire

née à Pesaro, le seize Décembre mil huit cent quatre vingt trois  
fille de Raffaele Pacchiani,  
et de Anna née Olmeda, tous deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Luzzogno et à Pesaro les vingt-  
neuf Janvier, aux Planches le dix Mars de cette  
année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Acte de décès du père de l'époux  
et consentement de sa mère.  
Certificats de publications et de  
non opposition. - Permis du Sup. de  
Justice & Police du 23 Mars 1905.

Communiqué : à la Chancellerie

(2 ind.)

Signatures des époux :

E. Boretti  
Madame Boretti Pacchiani

Signatures des témoins :

H. Dost Vélizy  
O. Clergy

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 33

*Gardenia Gallarotti*

Aujourd'hui *premier Avril* ~~mil huit cent quatre vingt~~ *mil neuf cent cinq*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:  
Lieu d'origine et de domicile:  
Etat civil:

1° *Gardenia Eugenio, maçon,*  
de *Wola San Giulio (Norare, Italie)* domicilié à *Véracq Pontbeux*  
*célibataire*

Lieu et date de la naissance:  
Noms, profession et  
domicile des parents:

né à *Norare, le vingt-un juillet* mil huit cent *soixante dix huit,*  
fils de *parents inconnus.*  
et de \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse:  
Lieu d'origine et de domicile:  
Etat civil:

2° *Gallarotti Anna-Baria, repasseuse*  
de *Nonio (Norare, Italie)* domiciliée à *Véracq*  
*célibataire*

Lieu et date de la naissance:  
Noms, profession et  
domicile des parents:

née à *Cannes, le quatorze juin* mil huit cent *quatre vingt trois*  
*(France)*  
fille de *Jean-Baptiste Gallarotti, maçon, à Véracq,*  
et de *Catherine née Forni, défunte.*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Wola-San-Giulia et à Nonio*  
*les dix-neuf et vingt-six février, aux Planches*  
*le deux février de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux.*  
*Certificats de publications*  
*et de non opposition.*  
*Permis de célébration du*  
*Département de Justice et*  
*Police du 18 Mars 1905.*

Communiqué: à la Chancelier

*(2 exp.)*

Signatures des époux:

*Gardenia Eugenio*  
*Gardenia Marie*

Signatures des témoins:

*P. Moury*  
*Carl Heier*

L'officier de l'état civil:

*Eug. Dreyfus*

N° 34.

Owen-Holland Thomas

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Avril mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Owen Herbert - Sambard, sans profession de Chepstow (comté de Monmouth et Gloucester, Angleterre) domicilié à Newcastle upon Tyne, 4, Estington Road, célibataire

né à Chepstow, le vingt-huit Décembre mil huit cent cinquante, fils de William George Owen, et de Amelia Sarah nee Martin, les deux décédés.

2° Holland Thomas, Ethel Sarah Towel, sans profession de Caerffryn Llanfihangel, comté de Merioneth (Angleterre) domiciliée à Lysien, précédemment à Caerffryn Llanfihangel, célibataire,

née à Caerffryn Llanfihangel, le vingt-trois Mars mil huit cent soixante-huit, fille de Lewis Holland Thomas, et de Elizabeth Thomas nee Roberts, tous deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Lysien le seize Mars dernier. Les publications en Angleterre ont été dispensées.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Le mariage a été célébré en présence de M. Galland, Consul Anglais, à Lausanne.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Lysien du 3 Avril 1905.

Herbert Sambard Owen Ethel Owen

Signatures des témoins :

Mabel de Holland Thomas Alfred Galland Consul Britannique à Lausanne

Communiqué : à la Chancellerie de Lysien

L'officier de l'état civil :

Eng. P. P. P.

Caerffryn Llanfihangel, comté de Merioneth, Angleterre

N° 35.

*Cornu Baumann*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit Avril* (~~huit Avril~~) <sup>mil neuf cent cinq</sup> ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Cornu Georges. Frédéric*, négociant en vins

de *Chamblon* domicilié à *Yverdon*

*célibataire*

né à *Yverdon*, le *deux Octobre* mil huit cent *soixante quinze*

fils de *Henri. François Cornu*, négociant,

et de *Fanny - Marie - Julie* née *Chapuisat*, domiciliés

à *Yverdon*

2° *Baumann Charlotte. Wilhelmine*, sans profession

de *Grindelwald* (Berne), domiciliée à *Tornex - Pontbeux*

*célibataire*

née à *Tornex*, le *quinze Octobre* mil huit cent *soixante dix sept*,

fille de *Christian Baumann*,

et de *Pauline. Kathilde. Augusta* née *Grote*, défunts.

Les publications ont eu lieu à *Châtelard* et à *Grindelwald* le *vingt-huit février*, à *Yverdon* le *deux Mars* et à *Chamblon* le *trois Mars* de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de célébration de l'officier de l'état-civil d'Yverdon du 7 Avril 1905.*

Communiqué : à *Montagny*, à *Yverdon* et à *Grindelwald*

Signatures des époux :

*Georges Cornu*

*Charlotte Cornu*

Signatures des témoins :

*Ad. Kramer*

*Gähler*

L'officier de l'état civil :

*Aug. Dupuis*



N<sup>o</sup> 36.  
Knaack - Kauz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit avril mil neuf cent ~~vingt~~ <sup>vingt</sup> ~~quatre~~ <sup>vingt</sup> ~~vingt~~ <sup>vingt</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Knaack Charles-Auguste-Émile, charpentier,  
de Scherren (Necklembourg) domicilié à Veray - Pontreux  
célibataire

né à Scherren, le douze Décembre mil huit cent soixante-treize,  
fils de François-Auguste-Frédéric Knaack,  
et de Marie-Sophie-Frédérique-Anna née Bolloss, défunte.

2<sup>o</sup> Kauz Julie-Anna, couturière,  
de Hysbachengraben (Berne) domiciliée à Collonge-Pontreux  
célibataire

née à Sales, le cinq juillet mil huit cent soixante-dix-sept,  
fille de Jean Kauz, menuisier, à Collonge,  
et de Marie-Julie née Buffat, défunte.

Les publications ont eu lieu à Scherren le vingt février, à Brissong  
le sept février et aux Planches le sept  
février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.  
Certificats de publications  
et de non opposition.  
Permis de célébration du Dép.  
de Justice & Police du 22 Mars 1905.  
L'acte de naissance de l'épouse  
est au Volume I folio 158.  
Communiqué : à Brissong et à  
la Phantallui.

Signatures des époux :

C. Knaack  
Anna Knaack

Signatures des témoins :

Kautz Emile  
Wittand Vincent

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 34.

Bora-Parazzotto

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Avril — mil neuf cent cinq  
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Bora Egidio Pietro Domenico, masonde Vigliano Biellese (Novara) domicilié à Clarent  
*(Italie)*

célibataire

né à Vigliano Biellese, le vingt-trois mil huit cent soixante dix-huit  
*février*

fils de André Bora, agriculteur,

et de Constance née Spagliola, domiciliés à Vigliano-  
*Biellese*2<sup>o</sup> Parazzotto Corporina Rosa, siseuse,

de Vigliano Biellese (Italie) domiciliée à Clarent

célibataire

née à Vigliano Biellese, le vingt-un mil huit cent quatre vingt trois  
*janvier*

fille de Constantin Parazzotto, mason,

et de Seconda née Biasetti, domiciliés à Vigliano-  
*Biellese*Les publications ont eu lieu à Vigliano Biellese les cinq  
et douze février, au Châtelard le six part  
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
des époux.  
Certificats de publi-  
cation et de non opposition.  
Permis de célébration du  
Dep. de Justice & Police du 11 Avril 1905.  
Communiqué : à la Chambrée

Signatures des époux :

Bora Egidio  
Bora Corporina

Signatures des témoins :

*Signature*  
Jean Rosset

L'officier de l'état civil :

*Signature*

N<sup>o</sup> 38.  
Dittert-Chessex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq avril ~~mil huit cent quatre-vingt~~ <sup>mil neuf cent cinq</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Dittert François-Joseph, professeur de musique,  
de Kunwald (Lupfenberg, Bohême, Autriche), domicilié aux Planches  
célibataire

né à Guelich, le treize mai mil huit cent soixante-quatre

fils de Joseph Dittert, tissier, <sup>Lupfenberg</sup>

et de Madeline née Katzer, domiciliés à Guelich

2<sup>o</sup> Chessex née Klett, Lina, sans profession,

de Planches domiciliée aux Planches

mère de David Chessex, dès le vingt-deux  
janvier mil neuf cent quatre,

née à Onex, le sept mai mil huit cent soixante-sept

fille de Sébastien Klett, maréchal,

et de Marguerite née Gelzer, à Couvelles-le-Jorat.

Les publications ont eu lieu à Kunwald et à Lupfenberg  
le premier avril, aux Planches le vingt et  
un mars de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.  
Acte du premier mariage  
de l'épouse. Acte de décès  
de son premier mari.  
Certificats de publications.  
Permis de célébration du Dép.  
de Justice et Police du 15 avril 95.  
Communiqué : à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Franz Dittert  
Lina Dittert

Signatures des témoins :

Auguste Eberz  
Gott. Stähli.

L'officier de l'état civil :

Auguste Eberz



N<sup>o</sup> 39.  
Steffen - Totz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Avril mil neuf cent cinq  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Steffen Emile Louis, fleuriste,  
de Gessenay (Beune) domicilié à la Reurnaz  
célibataire

né à Lausanne, le trente Décembre mil huit cent soixante dix sept  
fils de Abram Louis Steffen, journalier,  
et de Henriette-Lina née Stauffer, domiciliés à Roncevaux

2<sup>o</sup> Totz Berthe-Ulice, sans profession  
de Chardonnay sur Boges domiciliée à la Reurnaz  
célibataire

née à Narnand, le quinze Juin mil huit cent soixante seize  
fille de Louis Totz, chef de gare,  
et de Pauline Louise née Duc, domiciliés à Lucens.

Les publications ont eu lieu à Gessenay, à Chardonnay  
et au Châtelard le vingt-huit Mars  
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance des  
époux.  
Certificats de pu-  
blications et de  
non opposition.

Communiqué : à Gessenay le  
Mars sous 95

Signatures des époux :

Louis Steffen  
Berthe Steffen

Signatures des témoins :

Steffen Gd

L'officier de l'état civil :

Eug. Boyois

N° 40.  
Savoia - Bosso.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf avril mil huit cent ~~quatre-vingt~~ <sup>vingt-cinq</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Savoia Charles-Félix, maçon,

de Lagnente (Novare, Italie) domicilié à Vernex-Pontreux  
célibataire

né à Lagnente, le quinze mai mil huit cent soixante dix-huit,

fils de Jean Savoia, maçon,

et de Caroline née Cantaluppi, domiciliés à Vernex.

2° Bosso Antonie-Luce, cuisinière,

de Castello d'Annone (Alexandrie, Italie) domiciliée à Vernex  
célibataire

née à Castello d'Annone, le vingt-neuf <sup>Novembre</sup> mil huit cent quatre-vingt-trois.

fille de Jacques Bosso, défunt,

et de Thèbe née Galizia, à Turin.

Les publications ont eu lieu à Lagnente les douze et dix-neuf  
mars, à Castello d'Annone les cinq et douze mars,  
au Châtelard le quatorze avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications  
et de non opposition.  
Permis du Département  
de Justice & Police  
du 26 avril 1905.

Communiqué : à la Chancelerie

Signatures des époux :

Savoia Charles  
Savoia Antonia

Signatures des témoins :

*[Signature]*  
*[Signature]*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 41.  
Bettan-Reymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Avril ~~mil huit cent quatre-vingt~~ <sup>mil neuf cent cinq</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Bettan Adrien-Etienne, employé au tramway  
de St. Maurice (Valais) domicilié à Javel  
célibataire

né à St. Maurice, le vingt-six Décembre <sup>mil huit cent quatre-vingt deux</sup>  
fils de Louis Bettan, agriculteur,  
et de Célestine née Pottiez, domiciliés à St. Maurice

2<sup>o</sup> Reymond Alice, cuisinière,  
de Olon domiciliée à Clarens  
célibataire

née à Chesires, le trois Avril <sup>mil huit cent quatre-vingt-trois</sup>  
fille de François-Félix Reymond, agriculteur,  
et de Marie-Patience née Rappaz, domiciliés à Hémroz.

Les publications ont eu lieu à St. Maurice, à Olon, au  
Châtelard le vingt-huit Mars, à Hémroz  
le trente Mars de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
des époux.  
Certificats de pu-  
bliations et de non  
opposition.

Communiqué : a. P. M. de  
Ala

Signatures des époux :

Bettan Adrien  
Bettan Alice

Signatures des témoins :

Bettan Louis  
Guodet Minus

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 42.  
 Borloz - Gornier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-neuf avril* ~~mil huit cent quatre-vingt~~ <sup>mil neuf cent cinq</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Borloz Alfred - Emile, journalier,*  
 de *Ormont - dessous* domicilié à *Caux 4 Pontaux*  
*célibataire*

né à *Ormont-dessous, le trente un Octobre mil huit cent soixante-dix-sept*  
*(à la Prisaiz),*  
 fils de *Emile - Alexis Borloz, défunt,*  
 et de *Amélie - Julie née Pottier, à Ormont-dessous.*

2° *Gornier Rosalie, sans profession,*  
 de *St. Stephan (Borne)* domiciliée à *Diablerets*  
*(Ormont-dessous)*  
*célibataire*

née à *St. Stephan, le dix huit* mil huit cent *quatre-vingt-sept*  
 fille de *Jean Gornier, défunt,*  
 et de *Louise née Spund, à Ormont-dessous.*

Les publications ont eu lieu à *Ormont-dessous, à Ormont-*  
*dessous le neuf avril, à St. Stephan et aux*  
*Flanches le dix avril de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.*  
*Certificats de publi-*  
*cations et de non*  
*opposition.*  
*Consentement du*  
*père de l'épouse.*

Communiqué : à *Ormont-dessous, à*  
*St. Stephan et à Ormont-dessous*

Signatures des époux :

*Emile Borloz*  
*Rosalie Borloz.*

Signatures des témoins :

*M. Richard*

L'officier de l'état civil :

*Aug. Dupuis*

N<sup>o</sup> 43.  
Taggi - Lorétan

Aujourd'hui premier mai ~~mil neuf cent cinq~~  
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:  
Lieu d'origine et de domicile:  
Etat civil:

1<sup>o</sup> Taggi Jean, *concege*,  
de *Orpund (Berne)* domicilié à *Trait Pontaux*  
*célibataire*

Lieu et date de la naissance:  
Noms, profession et  
domicile des parents:

né à *Orpund, le vingt six Octobre* mil huit cent *soixante dix sept*  
fils de *Abraham Taggi, agriculteur*,  
et de *Marie née Kuhn, domiciliés à Valengin*

Nom et profession de l'épouse:  
Lieu d'origine et de domicile:  
Etat civil:

2<sup>o</sup> *Lorétan Clara - Maria, femme de chambre*,  
de *Louèche les Bains (Valais)* domiciliée à *Vernex - Pontaux*  
*célibataire*

Lieu et date de la naissance:  
Noms, profession et  
domicile des parents:

née à *Louèche les Bains, le sept Avril* mil huit cent *soixante quinze*  
fille de *Christian Lorétan, agriculteur*,  
et de *Madeline née Grichting, domiciliés à Louèche les Bains*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Orpund, au Châtelard, et aux  
Planches le vingt neuf Mars, à Louèche les Bains  
le vingt un Mars de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des  
époux.  
Certificats de publications  
et de non opposition.*

Signatures des époux:

*Jean Taggi  
Marie Taggi*

Signatures des témoins:

*H. Betschinger  
Guillaume Garu Pan*

Communiqué: à *Orpund et à  
Louèche les Bains.*

L'officier de l'état civil:

*Eugène Boyois*

N° 44.

Zihlmann-Bucher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 19 juin 1913, et déclaré exécutoire le quinze juillet mil neuf cent treize, le Tribunal Civil du District de Vevey a dissous par le divorce le mariage ci. contre des époux :

Zihlmann-Bucher

Le divorce a été prononcé contre la défenderesse, en vertu de l'article 137 du Code civil suisse.

Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel la défenderesse Constance Louise Zihlmann-Bucher ne pourra se remarianer.

Inscrit le sept août mil neuf cent treize par ordre du Département de Justice et Police du 6 août 1913. - et sur le vu d'un extrait du Jugement.

L'Officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui trois Mai mil neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zihlmann Emile, employé de commerce, de Breitenbach, et Harbach (Soleure) domicilié à Ternex-Pontbeuz (Lucerne)

celibataire né à Breitenbach, le huit Septembre mil huit cent soixante-seize fils de Johann Zihlmann, décédé, et de Franziska née Schröder, à Breitenbach

2° Bucher Constance-Louise, sans profession, de Nudorf (Lucerne) domiciliée à Clarens célibataire

née à Bièvre, le dix sept Septembre mil huit cent quatre vingt-trois fille de Joseph-Antoine Bucher, veuf, et de Constance-Louise née Perrenoud, domiciliés à Clarens.

Les publications ont eu lieu à Breitenbach le huit Avril, à Harbach et à Nudorf le seize Mars, au Cha. Helard le quatorze Mars de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Certificats de publication et de non opposition.

Signatures des époux :

E. Zihlmann C. Zihlmann

Signatures des témoins :

J. Bucher J. Etter

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Breitenbach Harbach et à Nudorf



N<sup>o</sup> 45.  
Wiget - Parletaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six mai ~~mil neuf cent cinq~~  
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Wiget François - Marie, électricien,

de Schrytz domicilié à Crin

— célibataire —

né à Ath. Dorf, le vingt janvier mil huit cent quatre vingt,

fils de Alois Wiget, menuisier,

et de Joséphine née Birgi, domiciliés à Crin.

2<sup>o</sup> Parletaz Elise Bertha, couturière,

de Ormont - deffout domiciliée à Veray

— célibataire —

née Marie Corsier, le trente Août mil huit cent soixante dix neuf,  
(en Belhènes)

fille de François - Philippe Parletaz, ancien gendarme,

et de Marianne Elise née Croset, défunte.

Les publications ont eu lieu à Schrytz le quatorze Avril,  
à Ormont - deffout le douze Avril, au Châtelard  
et aux Planches le onze Avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
des époux.  
Certificats de publi-  
cations et de non  
opposition.

Communiqué : à Schrytz et à

Ormont - deffout.

Signatures des époux :

François Wiget  
Bertha Parletaz

Signatures des témoins :

Charles Kinsger  
Fritz Koller

L'officier de l'état civil :

Paul Broyard

N<sup>o</sup> 46.  
Charanne-Besson

Aujourd'hui huit Mai ~~mil huit cent quatre vingt~~ <sup>mil neuf cent cinq</sup>

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Charanne Jean-Baptiste-Emile, typographe,

Lieu d'origine et de domicile :

de Bourg-en-Bresse (France) domicilié à La Versaz-Pontenay

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bourg, le six Mars mil huit cent quatre-vingt,

Noms, profession et

fils de Pierre Charanne, brigadier sédentaire des forêts,

domicile des parents :

et de Madeline née Chauveau, défunte.

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Besson Félicie, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Thonon-les-Bains (France) domiciliée à Thonon-les-Bains

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Thonon-les-Bains, le premier février mil huit cent soixante dix-sept

Noms, profession et

fille de François Besson, cultivateur à Carouge (Genève).

domicile des parents :

et de Marie née Barnoud, défunte.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bourg et à Thonon les vingt-six Mars et deux Avril, aux Planches le vingt-huit de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Consentement des pères des époux.  
Actes de décès de leurs mères.  
Déclaration de l'Ambassade de France.  
Certificat de publications et de non opposition.  
Permis du J<sup>g</sup> de justice & Police  
du 15 Avril 1905.  
Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Emile Charanne  
Félicie Charanne

Signatures des témoins :

Jean Nouir  
E. Thodanay

L'officier de l'état civil :

Eugène Boissier

N° 44.  
*Sacaccia - Chabloz*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mai ~~mil huit cent quatre vingt~~ <sup>mil neuf cent cinq</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Sacaccia Pierre Jaquet, maçon,*  
 de *Briga (Novare, Italie)* domicilié à *Cherney - Pontoux*  
*célibataire*

né à *Briga, le vingt-trois Mai mil huit cent quatre-vingt,*  
 fils de *Jaquet Sacaccia, manoeuvre, à Cherney,*  
 et de *Marie-Rose née Bellosa, à Briga*

2° *Chabloz Esther - Emilie, sans profession,*  
 de *Château d'Ox* domiciliée à *Cherney*  
*célibataire*

née à *Cherney, le dix-sept Mars mil huit cent quatre-vingt-huit,*  
 fille de *Louis Chabloz, cafetier,*  
 et de *Rosa - Eugénie née Grossen, domiciliés à Cherney*

Les publications ont eu lieu à *Briga les vingt-six Mai et deux*  
*Avril, à Château d'Ox et à Chéraz le dix Mai, au*  
*Châtelard le neuf Mars de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.*  
*Certificats de publications et de*  
*non opposition. Consentements*  
*des parents de l'époux et du père*  
*de l'épouse. Permis de célébration*  
*du Dep. de Justice et Police du*  
*19 Avril 1905.*  
 Communiqué : à *Cherney*  
 et à *Château d'Ox*

Signatures des époux :

*Sacaccia Pierre*  
*Esther Sacaccia*

Signatures des témoins :

*Allegria Jean*  
*Comoli Federico*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Poiris*



N° 48.  
Farjat - Aellen

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

Aujourd'hui dix Mai mil neuf cent ~~vingt~~ <sup>vingt-cinq</sup> mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Farjat Joseph-Jean-Pierre-Marie, coiffeur  
de origine française domicilié à Lyon  
célibataire

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

né à L'entpierre, le vingt-trois Août mil huit cent soixante-quatre  
(Loire)  
fils de Jean Farjat, cultivateur, à Thizy (Rhône)  
et de Jeanne-Marie née Lamure, défunte

Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

2° Aellen Anna, sans profession  
de Gessenay (Bonne) domiciliée aux Marches-Toutens  
célibataire

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

née aux Marches, le vingt-une Septembre mil huit cent soixante-seize  
fille de Jean-Auguste Aellen,  
et de Marie-Louise-Julie née Steiner, domiciliés aux Marches.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lyon les deux et neuf Avril, à Gessenay le trente-un Mars et aux Marches le trente Mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
Actes de naissance des époux.  
Consentement du père de l'époux  
Acte de décès de sa mère.  
Déclaration de l'Ambassade de France.  
Certificats de publications et de non opposition  
vernis de célébration du Dep. de justice  
du 18 Avril 1905.  
Communiqué : à la Chancellerie et  
à Gessenay.

Signatures des époux :  
Farjat  
Anna Farjat  
Signatures des témoins :  
Aellen  
Martina  
L'officier de l'état civil :  
Eugène Pignatelli

Les époux font constater aux présentes qu'ils ont  
Form. 5.  
passé un contrat de mariage devant M. Charles Clere,  
Notaire, à Brian, le 9 Mai 1905.

N<sup>o</sup> 49.  
Fornara-Raemy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Mai mil neuf cent ~~vingt~~ <sup>vingt-cinq</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Fornara Angelo, menuisier,

de Borgomanero (Novare, Italie) domicilié à Venex Pontoux

célibataire

né à Borgomanero, le vingt-huit janvier mil huit cent quatre vingt quatre

fil de Angelo Fornara

et de Madeleine née Vicario, tout deux décédés.

2<sup>o</sup> Raemy Augustine-Verule, couturière,

de Planfayon (Fribourg) — domiciliée à Veytaux

célibataire

née à la Combar, le dix Novembre mil huit cent quatre vingt-un,

siège Glion  
fille de Joseph-Julien Raemy, agriculteur, à Veytaux,

et de Marie-Thérèse née Wickly, défunte

Les publications ont eu lieu à Borgomanero les seize et vingt-trois  
Avril, à Planfayon le trois Avril, à Veytaux et  
au Châtellard le trois Avril de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Actes de décès des père et  
mère du mari. Certificats  
de publications et de non opposition.  
Permis de célébration du Dép.  
de justice et Police du 6 Mai 1902.

Communiqué : à la Chancellerie  
et à Planfayon

Signatures des époux :

Fornara Angelo  
Augustine Fornara

Signatures des témoins :

Gyulae Raemy  
Robert Maurer

L'officier de l'état civil :

E. B. P. P. P.

N° 50.

*Jacot-Descombes-Saucy*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quinze Mai* ~~mil huit cent quatre vingt~~ <sup>mil neuf cent cinq</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jacot-Descombes Abram-François, hôtelier,*  
*de Locle et de St-Aubin-Sauges* domicilié à *Bonport - Pontevaux*  
*célibataire*

né à *St-Aubin, le trente Décembre* mil huit cent *soixante dix neuf*  
 fils de *Jonas-François Jacot-Descombes,*  
 et de *Marianne-Louise née Gatolliat, tous deux décédés.*

2° *Saucy Ruth, sans profession,*  
 de *Moutier (Berne)* domiciliée à *Chesbres*  
*célibataire*

née à *Moutier, le vingt cinq juillet* mil huit cent *soixante dix neuf*  
 fille de *Paul Saucy*  
 et de *Ida-Caroline née Charpié, tous deux décédés.*

Les publications ont eu lieu à *Locle, à St-Aubin, à Moutier*  
*et aux Planches le vingt-huit Avril, à Chesbres*  
*le vingt-neuf Avril de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance*  
*des époux.*  
*Certificats de publications*  
*et de non opposition.*

Signatures des époux :

*F. Jacot Descombes*  
*Ruth Saucy Descombes*

Signatures des témoins :

*J. Mart*  
*J. H. Guenier*

Communiqué : à *Moutier, au Locle*  
*St-Aubin et à Chesbres*

L'officier de l'état civil :

*J. B. Buisson*



N<sup>o</sup> 51.

*Dorier - Burnens*

Aujourd'hui ~~quinze~~ *dix-huit* Mai ~~mil huit cent quatre-vingt~~ *mil neuf cent cinq*

Nom et profession de l'époux :

*1<sup>o</sup> Dorier Frédéric Louis-Alphonse, dessinateur-architecte*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Ayzier* domicilié à *Tard-Notreux*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Nyon, le seize juin* — mil huit cent ~~soixante dix sept~~ *soixante dix sept*,

Noms, profession et

fil de *Louis-Henri Dorier, défunt,*

domicile des parents :

et de *Jenny née Charbonnet,*

Nom et profession de l'épouse :

*2<sup>o</sup> Burnens Lina-Barianne, sans profession,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Oulens (Schallens)* domiciliée à *Clarent*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Oulens, le quatre Novembre* mil huit cent ~~quatre vingt six~~ *quatre vingt six*

Noms, profession et

fille de *François-Henri-Jean Burnens, défunt,*

domicile des parents :

et de *Louise-Fanny née Delédevaïd, défunte.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Ayzier le vingt-trois Avril, au Châtelard le même jour, et à Oulens le vingt-cinq Avril de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

*Approuver les mots dix-huit, remplaçant le mot quinze, biffé à la première ligne.*

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications et de non opposition.  
Contentement du futur de l'épouse.*

Communiqué : à *Ayzier et à Clarent*

Signatures des époux :

*Fréd: Dorier  
Lina Dorier*

Signatures des témoins :

*Tine Chanier  
Maurice Jan*

L'officier de l'état civil :

*Ch. P. P. P.*

N<sup>o</sup> 52.  
Zurcher - Disner

Aujourd'hui vingt Mai \_\_\_\_\_ mil neuf cent ~~vingt~~ <sup>vingt</sup> ~~mil huit cent quatre~~ <sup>vingt</sup>

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Zurcher Joseph, charcutier, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Menzingen (Zoug) \_\_\_\_\_ domicilié à Clarens \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Steg (Valais), le cinq Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent ~~soixante~~ <sup>soixante</sup> ~~trois~~ <sup>trois</sup>,

Noms, profession et

fils de Joseph Zurcher, défunt, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Catherine née Koxibat, à Naters (Valais) \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Disner Louise-Delphine, journalière, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Chamossan (Valais) \_\_\_\_\_ domiciliée à Clarens \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Chamossan, le vingt-trois <sup>Septembre</sup> mil huit cent ~~soixante~~ <sup>soixante</sup> ~~quatorze~~ <sup>quatorze</sup>

Noms, profession et

filles de Emmanuel Disner, agriculteur, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Françoise née Gaillard, domiciliés à Chamossan.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Menzingen et à Chamossan le vingt-huit Avril, au Châtelard le vingt-sept Avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications et de non opposition.

Signatures des époux :

Joseph Zurcher  
Louise Disner

Signatures des témoins :

M. Maron  
L. Meier

Communiqué : à Menzingen et à Chamossan

L'officier de l'état civil :

Eug. P. [Signature]

N<sup>o</sup> 53

Rothén - Bonjour

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit mil neuf cent cinq  
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Rothén Henri, manoeuvre,

de Rischegg (Borne) domicilié à Vernex

célibataire

né à Rischegg, le vingt-quatre novembre mil huit cent soixante-dix-neuf,

fils de Christian Rothén, agriculteur,

et de Marguerite-Catherine née Reichenbach,

2<sup>o</sup> Bonjour Louise Bertha, journalière,

de Blonay domiciliée à Vernex

célibataire

née à Châpau d'Ox, le six juin mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de François-Alexandre David Bonjour, agriculteur,

et de Sophie née Heer, domiciliés à Hantschwil Olon.

Les publications ont eu lieu à Rischegg le quatre-huit, à  
Blonay et au Châtelard le huit-huit de  
cette annéeAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
des époux.  
Certificats de pu-  
blications et de  
non opposition.

Communiqué : à Rischegg et à

P. Signé

Signatures des époux :

Henri Rothén

Louise Rothén

Signatures des témoins :

Albert Emile Jaunin

Charles Edouard

L'officier de l'état civil :

E. P. Signé



N<sup>o</sup> 54  
Gubetti - Astore

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mai mil neuf cent vingt  
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Gubetti Charles-Joseph, serurier,

de Olgia (Verace, Italie) domicilié au Chêne-Rouge

célibataire

né à Olgia, le quinze Avril mil huit cent quatre-vingt,

fils de Faustino Gubetti, sans domicile connu,

et de Marianna née Cavalli, domiciliée à Olgia.

2<sup>o</sup> Astore Joséphine-Rose, sans profession

de Isola d'Orti (Alexandrie, Italie) domiciliée à la Fourmette-Rouge

célibataire

née à Isola d'Orti, le premier janvier mil huit cent quatre-vingt-cinq

filles de Joseph Astore, menuisier, à Isola d'Orti,

et de Thérèse née Beatrice, défunte.

Les publications ont eu lieu à Olgia les neuf et seize Mai, à Isola d'Orti les deux et neuf Avril, et au Châtelard le vingt Mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications  
et de non opposition.  
Consentement du père de l'épouse  
Acte de décès de sa mère.  
Permis de célébration du Sup. de  
Justice & Police du 16 Mai 1905.  
Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Gubetti Charles  
Gubetti Giuseppe

Signatures des témoins :

Diduburo  
J. Paranzini

L'officier de l'état civil :

E. P. P. P.

4 Oct 1904

N° 55

*Wörner-Toussaint*

Aujourd'hui *vingt mai* mil neuf cent *cinq*  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

Nom et profession de l'époux :

1° *Wörner Gustave Gottlob, directeur d'hôtel*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Gönningen (Tübingen, Württemberg)* domicilié à *Trait-Konkreux*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Gönningen, le dix Décembre* mil huit cent *soixante dix-sept*

Noms, profession et

fils de *Martin Wörner,*

domicile des parents :

et de *Marie Agnès née Herrmann, tous deux décédés.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Toussaint Emma Elise, sans profession,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Wildbad (Nauenburg, Württemberg)* domiciliée à *Trait*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Wildbad, le quinze Octobre* mil huit cent *quatre vingt-trois*

Noms, profession et

fille de *Gustave Toussaint, restaurateur,*

domicile des parents :

et de *Marie née Rozenhardt, domiciliés à Wildbad.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Gönningen le trois mai, à Wildbad le vingt-neuf Avril, et aux Planches le vingt-sept Avril de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.  
 Certificats de publications  
 et de non opposition.  
 Formes de célébration  
 du Dep. de Justice et Police  
 du*

Communiqué : à la *Chancellerie*

Signatures des époux :

*Gustave Wörner  
 Elise Wörner*

Signatures des témoins :

*P. A. Thierfelder  
 L. M.*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

*Le 28 novembre 1915, Wörner Gustave-Gottlob, désigné ci-contre, a acquis pour lui et sa famille, la bourgeoisie de la Commune de Stein (Alsace).  
 Intéret le 3 octobre 1913  
 L'Officier de l'état civil.  
 J. [Signature]*

N<sup>o</sup> 56.

*Baudenbacher  
Siegenthaler.*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-trois Mai* ———— ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ <sup>mil neuf cent *vingt*</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Baudenbacher Ernest-Frédéric, bijoutier,*  
de *Norat* ———— domicilié à *Trait-Nonheur*  
*célibataire* ————

né à *Thoune, le dix-huit janvier* mil huit cent ~~soixante~~ <sup>*soixante-quinze*</sup>,  
fils de *Arnold Baudenbacher, vannier,* ————  
et de *Louise née Ho del, domiciliés à Thoune.* ————

2<sup>o</sup> *Siegenthaler Louise, maîtresse-manieuriste,* ————  
des *Etats-Unis d'Amérique* ———— domiciliée à *Trait* ————  
*célibataire* ————

née à *Berne, le six février* ———— mil huit cent ~~soixante~~ <sup>*soixante-quatorze*</sup>,  
fille de *Marianne Siegenthaler, à Berne* ————  
et de ————

Les publications ont eu lieu à *Norat le cinq et six*  
*Janviers le quatre Mai de cette année* ————  
*(Les publications ne sont pas d'usage en Amérique.)*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications  
et de non opposition.  
Rapport de l'épouse. — Office du  
Dép. de Justice & Police, du 18 Mai 1890,  
constatant que les publications  
ne sont pas en usage en Amérique.  
Communiqué : à Norat et à  
la Chancellerie.*

Signatures des époux :

*Ernest Baudenbacher  
Louise Baudenbacher*

Signatures des témoins :

*H. Gerber  
G. Jung*

L'officier de l'état civil :

*E. P. P.*



N<sup>o</sup> 57.  
Tieche-Pilivet

Aujourd'hui vingt neuf Mai mil neuf cent cinq  
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1<sup>o</sup> Tieche Charles Adolphe, artiste-peintre

Lieu d'origine et de domicile:

de Bernin (Bern) domicilié à Bern

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Bernedruye Avel mil huit cent soixante dix sept

Noms, profession et

fil de Paul Adolphe Tieche Architecte à Bern

domicile des parents:

et de Louis Bertha née Frey, décédée

Nom et profession de l'épouse:

2<sup>o</sup> Pilivet Martha Adèle, sans profession

Lieu d'origine et de domicile:

de Planches domiciliée à Clarens

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Planches le vingt neuf Juin mil huit cent quatre vingt huit

Noms, profession et

fille de Emile Pilivet, défunt

domicile des parents:

et de Sophie Adèle née Mayor à Clarens

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Tarannes et à Bern le premier  
Mai, aux Planches et au Châtelard le vingt neuf  
Aveil de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de célébration  
à l'avis le vingt neuf Mai courant  
par l'officier de l'état civil  
de Bern.

Signatures des époux:

Charles Adolphe Tieche  
Martha Tieche

Signatures des témoins:

Paul Adolphe Tieche  
M. Pilivet

Communiqué: à Tarannes & à

Bern

L'officier de l'état civil:

Hosset



Le Volume se termine par le N<sup>o</sup> 57 des inscriptions de l'année 1905. La suite se trouve dans le Volume commençant par le N<sup>o</sup> 58. Ce que nous certifions. Montreux, le 29 Mai 1905.  
L'officier de l'état civil: Hosset

N<sup>o</sup> 57.  
Tieche-Pilivet

Aujourd'hui vingt neuf Mai mil neuf cent cinq  
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1<sup>o</sup> Tieche Charles Adolphe, artiste-peintre

Lieu d'origine et de domicile:

de Bernin (Bern) domicilié à Bern

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Bornedorff Avel mil huit cent soixante dix sept

Noms, profession et

fil de Paul Adolphe Tieche Architecte à Bern

domicile des parents:

et de Louis Bertha née Frey, décédée

Nom et profession de l'épouse:

2<sup>o</sup> Pilivet Martha Adèle, sans profession

Lieu d'origine et de domicile:

de Planches domiciliée à Clarens

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Planches le vingt neuf Juin mil huit cent quatre vingt huit

Noms, profession et

fille de Emile Pilivet, défunt

domicile des parents:

et de Sophie Adèle née Mayor à Clarens

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Tarannes et à Bern le premier  
Mai, aux Planches et au Châtelard le vingt neuf  
Avril de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de célébration  
à l'issue le vingt neuf Mai courant  
par l'officier de l'état civil  
de Bern.

Signatures des époux:

Charles Adolphe Tieche  
Martha Tieche

Signatures des témoins:

Paul Adolphe Tieche  
M. Pilivet

Communiqué: à Tarannes & à

Bern

L'officier de l'état civil:

Hosset



Le Volume se termine par le N<sup>o</sup> 57 des inscriptions de l'année 1905. La  
suite se trouve dans le Volume commençant par le N<sup>o</sup> 58. Ce que nous  
certifions. Montreux, le 29 Mai 1905.  
L'officier de l'état civil: Hosset



Noms.PrénomsFolio

1903 Aubert  
 Auberson  
 Aubert  
 Albrecht  
 1904 Ansermet  
 Aubert  
 Aubert  
 Antoniaggi  
 Arn  
 Aviolat  
 Allenbach  
 Achmameff  
 Aubert  
 1905 Allenbach  
 Aellen  
 Aschlimann  
 Aellen  
 Astore

Marie - Lina 13.  
 Charles - Julien - Constant 17  
 Alfred 21.  
 Basile - Michel 28.  
 Virginie - Emilie 51  
 Eugène - Aimé 63.  
 Marie - Louise 71  
 Charles - Barthélemy - André 93.  
 Jean - Frédéric 100  
 Eugène - Louis 125.  
 Caroline 126.  
 Agathe 134  
 Ami - Henry 142  
 Henriette - Louisa 143.  
 Eugène 153.  
 Marie 162  
 Anna 191.  
 Joséphine - Rose 197

A  
 B  
 C  
 D  
 E  
 F  
 G  
 H  
 I  
 K  
 L  
 M  
 N  
 O  
 P  
 Q  
 R  
 S  
 T  
 U  
 V  
 X  
 Y  
 Z





# Noms

# Prénoms

# Folios

1903. Boraley  
 Borloz  
 Burkhard  
 Bonzon  
 Bergoz  
 Bliwma  
 1904 Burger  
 Borgnis  
 Bettiga  
 Borloz  
 Bourgoz  
 Bucher  
 Barelly  
 Balissat  
 Blane  
 Bohner  
 Berdoz  
 Borloz  
 Baudet  
 Bill  
 Blatter  
 Bernasconi  
 Borgatta  
 Borloz  
 Baumann  
 Burnent  
 Bobonetto  
 Bherd  
 Bollmann  
 Baumann  
 Bischoff  
 Byrde  
 Burnier  
 1905. Berolatto  
 Baud  
 Baumann  
 Baumann  
 Besson  
 Boretti  
 Bacchiani  
 Baumann  
 Bora  
 Barazzotto

Alphonse 1.  
 David - Henri 4.  
 Anna - Maria 6.  
 Emma 14.  
 Elise - Alice 20.  
 Marguerite - Catherine - Pauline 20  
 Charles - Auguste 37  
 Jean - Baptiste 43  
 Catherine - Sophie 43  
 Felix 44  
 Charles - Henri 49  
 Jost 50  
 Marie - Laurence 55  
 Jaquet - Robert 57  
 Elisa - Nina 57  
 Marie 61.  
 Gustave - Constant - Alexandre 62  
 Emma - Julia 63.  
 Hortense - Suzanne - Geule 72  
 Ernest - Edmond 75.  
 Jean - Alfred, dit Joseph 79  
 Alice - Olivia 82  
 Joseph - Anselme 86  
 Marie - Claudine 86.  
 Jean - Alfred 88.  
 Marie - Alice 102.  
 Marie 103  
 Elise 118  
 Adèle - Frédérique 120.  
 Henri 124.  
 Caroline 126  
 François - David 131  
 Augusta - Sophie 142.  
 Maria - Caterina 158.  
 Félicien - Amédée 156  
 Wilhelm - Edouard - Christian 166.  
 Anna - Mathilde 170  
 Vincent 173  
 Ernest - Pierre - Salvatore 175  
 Annunziata 175  
 Charlotte - Wilhelmine 178  
 Egidio - Pietro - Domenico 180.  
 Corporina - Rosa 180.

Suite au verso.

B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
I  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

1905  
mit

Bosso  
Borloz  
Bucher  
Besson  
Burnent  
Bonjour  
Baudembacher

Antonie - Lucie	183
Alfred - Emile	185
Constance - Louise	187
Felicie	189
Lina - Marianne	194
Louise - Bertha	196
Ernest - Frederic	199



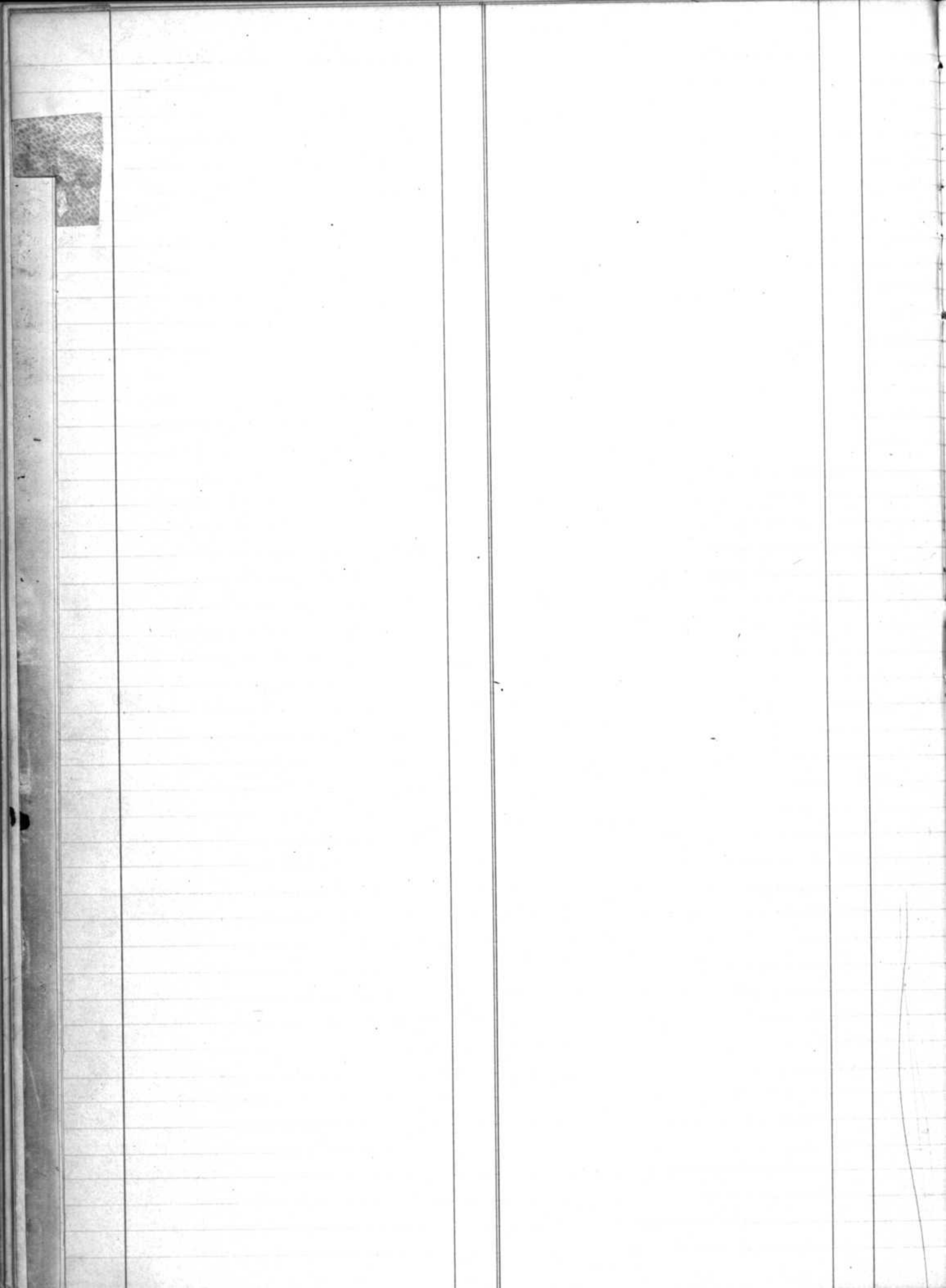
NomsPrénomsFolios

1903  
 Chessex  
 Carrard  
 Cardinaux  
 Canova  
 Cattani  
 Cochar  
 Cochar  
 Carlen  
 Chuat  
 1904  
 Borgia - Rondon  
 Comba  
 Cochar  
 Contat  
 Chervalley  
 Cochar  
 Chessex  
 Chuard  
 Chessex  
 Bichowska  
 Chollet  
 Castella  
 Colia  
 Curreat  
 Bella  
 Coquoz  
 Cuenet  
 Chevalley  
 Cuirel  
 Cuenet  
 Chevalley  
 Chevaley  
 1905  
 Chambaz  
 Carin  
 Chevalley  
 Chessex  
 Cornu  
 Chessex  
 Chavanne  
 Chabloz

Louis  
 Louise - Helene  
 Isidore  
 Martino - Celestino  
 Maria - Serena - Margherita  
 Emile  
 Louise - Rosa  
 Therese - Louise  
 Jules - Alfred  
 Augusta - Caroline  
 Anne - Cecile  
 Edouard - Henri  
 Paul - Antoine  
 Louise  
 Clement  
 Louis - Albert  
 Edouard - Henri  
 Ida - Caroline  
 Camilla - Zephirine  
 Fanny  
 Louis - Françoise  
 Michel - Leonardin  
 Helene - Sophie - Celestine  
 Achille  
 John - Henri  
 Louis - Jules  
 Paul - Henri  
 John - Auguste  
 Adalbert  
 Lina  
 Julia  
 Jeanne  
 Lucie  
 Françoise - Elisa  
 Jules - Emile  
 Georges - Frederic  
 Lina  
 Jean - Baptiste - Emile  
 Esther - Emilie

3.  
 8.  
 10.  
 15  
 15  
 16.  
 22.  
 24  
 31.  
 34.  
 44  
 45  
 46.  
 48.  
 53  
 65  
 81.  
 84  
 96  
 100.  
 104  
 110.  
 110.  
 113  
 116  
 117  
 119.  
 122.  
 127  
 130.  
 135  
 151.  
 154  
 161  
 164  
 178.  
 181.  
 189.  
 190.

C  
D  
E  
F  
G  
H  
I  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



Noms

Prénoms

Folio

1903. Depallens  
 Demierre  
 Decasper  
 Lufour  
 1904 Dind  
 Le Regibus  
 Legrandi  
 Dallo  
 Ducret  
 Dost  
 Dules  
 Deangelis  
 Dall' Orsola  
 Diamond  
 Dufaux  
 Dalla - Juanna  
 Depallens  
 Dupont  
 Dind  
 Damay  
 Dormond  
 Dufaux  
 1905 Dolder  
 Dietrich  
 Delafontaine  
 Derungs  
 Dufaux  
 Dittert  
 Donner  
 Dorier  
 Disner

Eugene 14  
 Emma 14  
 Christian - Joseph 19  
 John - Charles 24  
 Fanny - Louise 33  
 Philippe 41  
 Pierre - Jean - Santino - Gaspard 47  
 Paul - Laurence 55  
 Charles - Edouard 64  
 Carl - Henri 73  
 Pierre - David 89  
 Marie - Rose - Regine 93  
 Anna - Clementina - Sylvia - Crescenzia 94  
 Hermann - Jules 101  
 Henri - Edouard 112  
 Marie - Margherita - Marta 113  
 Pierre - Vincent 115  
 Clementine - Louis 116  
 Anna - Caroline 119  
 Marie - Louise 124  
 Emile - Vincent 140  
 Lea - Louise 140  
 Lea - Bertha 149  
 Rosa - Bertha 150  
 Jean - Francois 159  
 Anna - Maria - Emerita 168  
 Edouard - Charles 169  
 Francois - Joseph 181  
 Rosalie 185  
 Frederic - Louis - Alphonse 194  
 Louise - Delphine 195

D  
E  
F  
G  
H  
I  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





Noms.

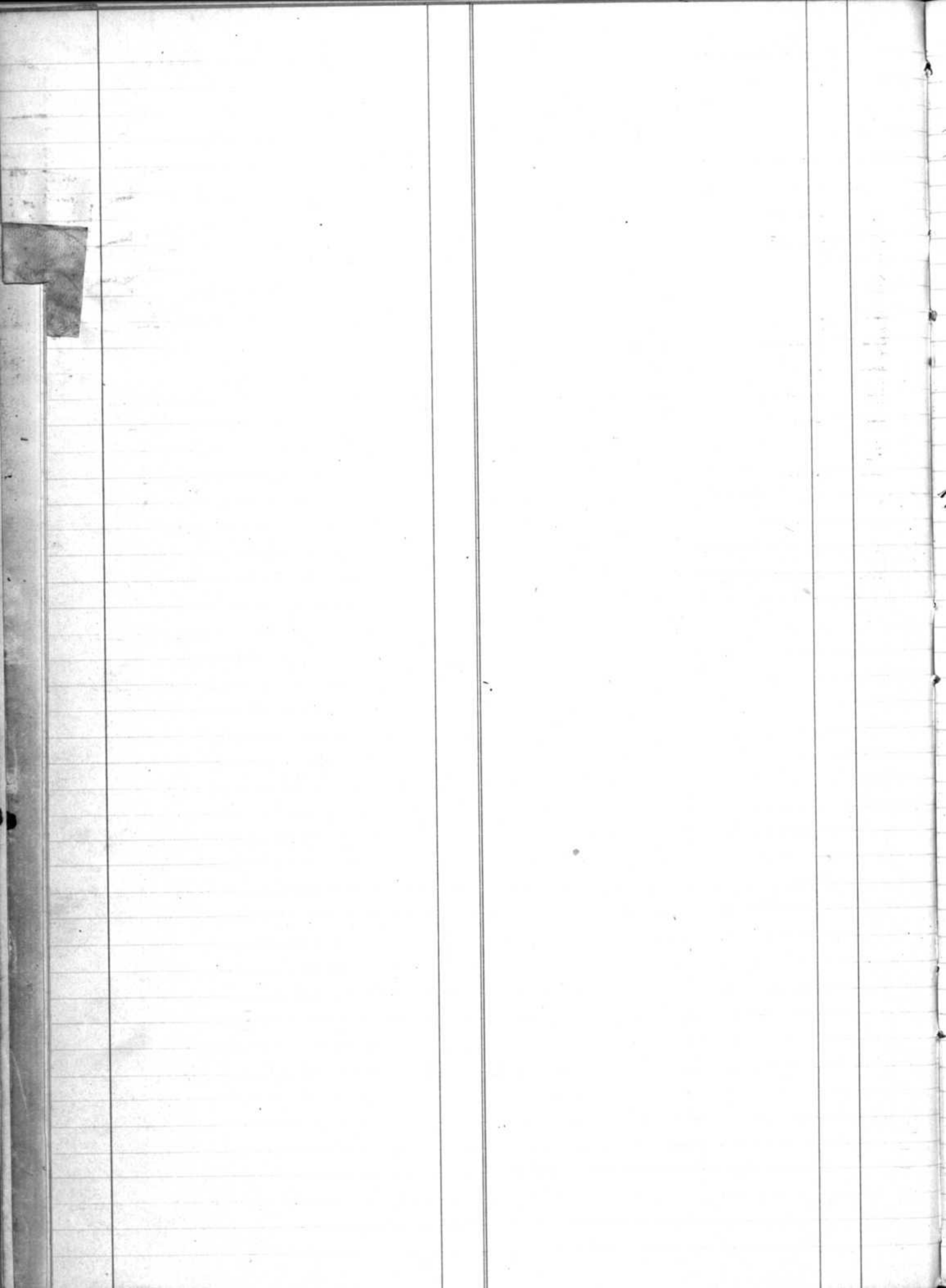
1904 Engler  
Egger  
1905 Evieux

Prénoms

Folios.

Alfred 35.  
Marguerite 125  
Marie - Félix - Antoine 145.

E  
F  
G  
H  
I  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





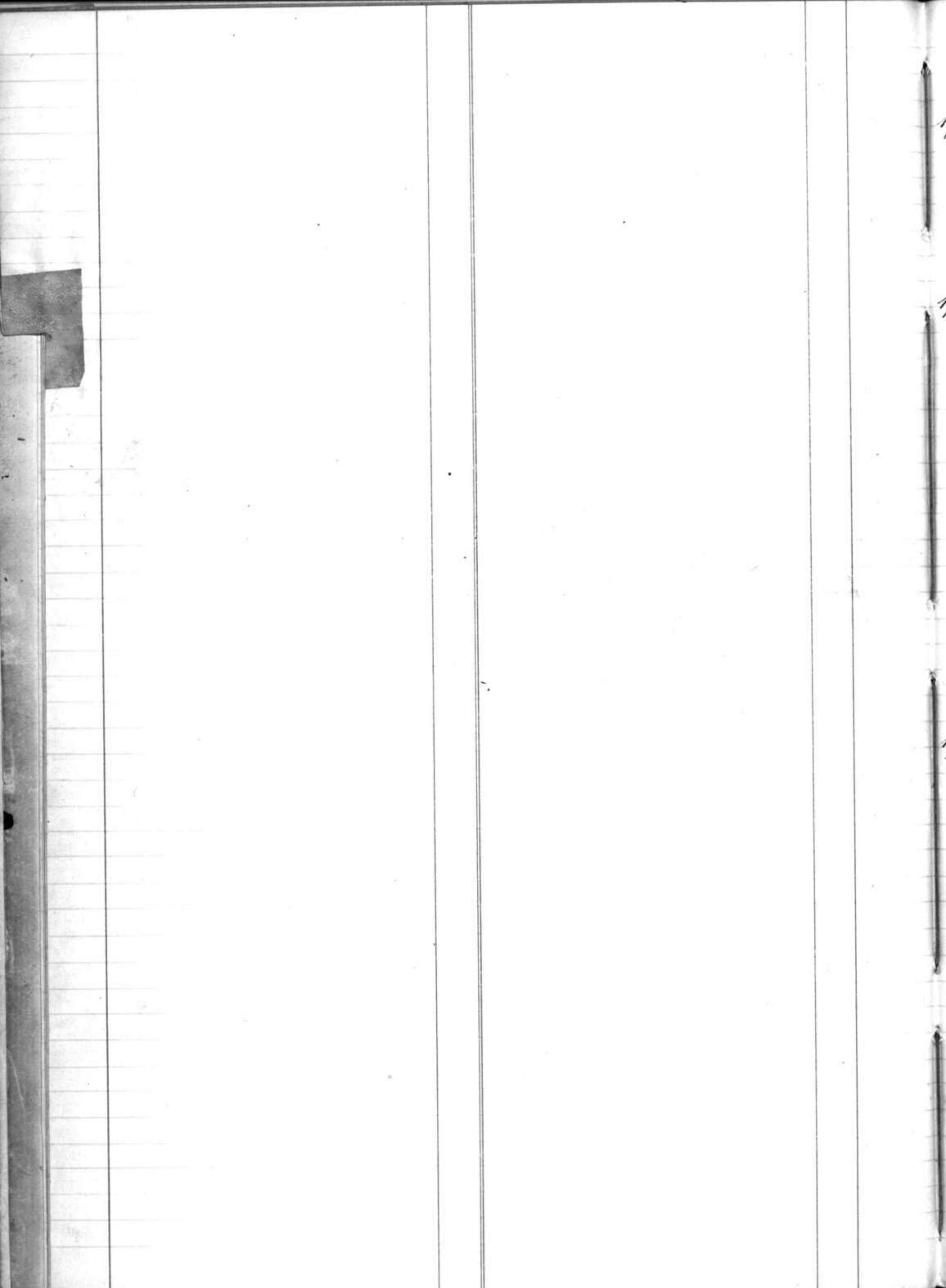
Noms

1903. Fioroni  
 1904. Forni  
 Favre  
 Flückiger  
 Ferricher  
 Favre  
 Félix  
 Falquier  
 Fressard  
 Fornara  
 Francinetti  
 Francey  
 Frappolli  
 Ferrari  
 1905. Favre  
 Fourquet  
 Félix  
 Franfort  
 Farjat  
 Fornara

PrénomsFolio

Adolphe	9.
Jean - Baptiste	38.
Marie	52
Eugène - Adrien	55.
Marie - Louise - Stéphanie	79
Marie - Vésine	88.
Françoise - Sophie	89
Theodore	95
Léonie - Françoise	104
Louis - Casimir	121
Giovanni - Emiliano - Vito	137.
Jules - Auguste	138.
Jacques - Clément	139
Dominique - Anacleto	141.
Joseph - Lucien	157.
Jeanne - Julie	160
Charles - Edouard	161
Julie - Louise	169
Joseph - Jean - Pierre - Marie	191
Angelo	192

F  
G  
H  
I  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



Noms

Prénoms

Folios

1903  
 Galli  
 Gilloz  
 Gend  
 Gilliet  
 Genetti  
 Gloor  
 Genton  
 1904  
 Gachoud  
 Gallud  
 Gfeller  
 Gillioz  
 Guilloz  
 Gillieron  
 Girardet  
 Grunder  
 Gasser  
 Giordano  
 Golay  
 Grasset  
 Guez  
 Gauchat  
 Genier  
 Grimm  
 Gross  
 1905  
 Gilomen  
 Gattori  
 Gambre  
 Groux  
 Galli  
 Gerber  
 Gardenia  
 Gallarotti  
 Gubetti

Maria - Louise 5  
 Emilie - Sophie 11  
 Auguste - Edouard 12  
 Rosalie 16  
 Marie - Pauline 19  
 Nicolas - Rodolphe 22  
 Julien 26  
 Emile - François 33  
 Marie - Jeannette - Clara 34  
 Madeleine 42  
 Jules 52  
 Paul - Henri 56  
 Rosa 62  
 Charles - Louis 72  
 Bertha - Rosine 84  
 Anna - Frida 85  
 Dominique 90  
 Saül - Simon 108  
 Julie - Louise 109  
 Lucie 114  
 Lucie - Coralie 121  
 Frida 132  
 Marie 133  
 Jules - Victor - Edouard 134  
 Henriette - Louisa 143  
 Louis - Pierre - Joseph 151  
 Maria - Catherine 158  
 Blise - Louise 155  
 Achille 160  
 Jakob 162  
 Eugenio 176  
 Anna - Maria 176  
 Charles - Joseph 197

G  
 H  
 I  
 K  
 L  
 M  
 N  
 O  
 P  
 Q  
 R  
 S  
 T  
 U  
 V  
 X  
 Y  
 Z





# Noms

# Prénoms

# Folios

1903. Heilemann  
Hess  
1904. Hari  
Hoffmann  
Herzog  
Hostettler  
Hubeli  
Henschog  
Hofer  
1905. Hahn  
Holland - Thomas

Frédéric - Ernest 6.  
Alois - Christian 18  
Marguerite 40  
Alice - Marie 65  
Simonne 66  
Elisa 81  
Anna - Maria 92  
Louis - Rodolphe - David 121  
Marguerite 125  
Fanny - Elisa - Marguerite 142  
Ethel - Sarah - Powell 144

H  
I  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





Noms

Prénoms

Folios

1903 Ithen  
 Torietti  
 1904 Iboz  
 Isensck  
 Isler  
 1905 Jungi  
 Jacot - Descombes  
 Jaggi  
 Macaccia  
 Jacot - Descombes

Catherine 18  
 Aristide - Joseph 20  
 Marie - Olga 54  
 Anna - Maria 44  
 Susanne 97  
 Lea - Bertha 149  
 Hélène - Marie 171  
 Jean 186  
 Pierre Jaquet 190  
 Abram - François 193

I  
 K  
 L  
 M  
 N  
 O  
 P  
 Q  
 R  
 S  
 T  
 U  
 V  
 X  
 Y  
 Z



Noms

Prénoms

Folios

1903 Körner  
 Künzli  
 1904 Krause  
 Klein  
 Kaiser  
 Knuchel  
 1905 Kuchen  
 Kubli  
 Kramer  
 Knaack  
 Kaurz  
 Klett

Ernest - Bernhard 2  
 Anna - Maria 6  
 Louis - Auguste 58  
 Johann 84  
 Wilhelm - Otto 92  
 Adèle 124  
 Emma 144  
 Lucien 154  
 Adolphe 170  
 Charles - Auguste - Emile 179  
 Julie - Anna 179  
 Lina 181

K  
 L  
 M  
 N  
 O  
 P  
 Q  
 R  
 S  
 T  
 U  
 V  
 X  
 Y  
 Z





Noms

Prénoms

Folios

1903 Lilla  
Légeret  
1904 Limmer  
Lémondal  
Liechti  
Lucianaz  
Leuba  
Laydu  
1905 Leoni  
Loretan

Charles - Joseph 8.  
Constant 29  
Heinrich - Johann 36.  
Marie - Alphonsine - Vitaline 47  
Lea - Rosa 50.  
Yrat - Laurent 59.  
Rose - Marie 98.  
Tata - Marie 111  
Domenico - Attilio 158.  
Clara - Maria 186.

L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





NomsPrénomsFolio

1903  
 Aurisier  
 Herz  
 Martin  
 Martin  
 Naag  
 Nay  
 1904  
 Nayer  
 Nuespach  
 Konnet  
 Percanton  
 Nayer  
 Nasson  
 Nury  
 Neflan  
 Nayer  
 Nayer  
 Nasson  
 Nottier  
 Nury  
 Nolinoud  
 Niletto  
 Nacier  
 Nury  
 Nond  
 Nonney  
 Niri  
 Noraz  
 Nartano  
 Montandon  
 Nury  
 Nari  
 Müller  
 Naury  
 1905  
 Narbach  
 Norelli  
 Neier  
 Nayer  
 Müller  
 Nottier  
 Nury  
 Nudry  
 Narti  
 Nasson

Susanne - Elise 1.  
 Hélène - Elise 2.  
 Julie - Marie 4  
 Marie 10.  
 Jean - Jacques - Alfred 11.  
 Marie - Joséphine 23  
 Edouard - Louis 39  
 Hennich 40  
 Marie - Catherine 45  
 Léonie - Jeanne - Thérèse 46.  
 Gustave - Louis 48  
 Jeanne 53.  
 Ida 56.  
 Eugène - Ami 69  
 Hélène - Louise - Elisa 75.  
 Hortense - Sophie 76.  
 Emile - Edouard 80.  
 Charles 82  
 Susanne - Eugénie 83  
 Anna - Frida 85  
 Vincent 87  
 Rupert 97.  
 Aimé 106  
 Auguste 114  
 Louise 122  
 Charles 126  
 Jeanne - Augusta 128  
 Théodore 129  
 Marie - Bertha 131  
 Georges - Aimé 132  
 Gustave 133.  
 Rosa 137.  
 Marie - Adeline 139.  
 Jacques 144  
 Grazia 146.  
 Frieda 152  
 Jules - Vincent 155.  
 Bertha 159.  
 Henri 165  
 Augusta - Marie 165.  
 Marie - Célestine 166  
 Lucien - John 171.  
 Susanne - Henriette 173

Suite au verso.

M  
 N  
 O  
 P  
 Q  
 R  
 S  
 T  
 U  
 V  
 W  
 X  
 Y  
 Z

1905  
(Suite)

Mellan  
Marlitz

Adrien - Etienne  
Elise - Bertha

184.

188.

Homms

1903 Nicolier  
1904 Nicolier  
Nicole  
Nicolet  
1905 Notz

Prinoms

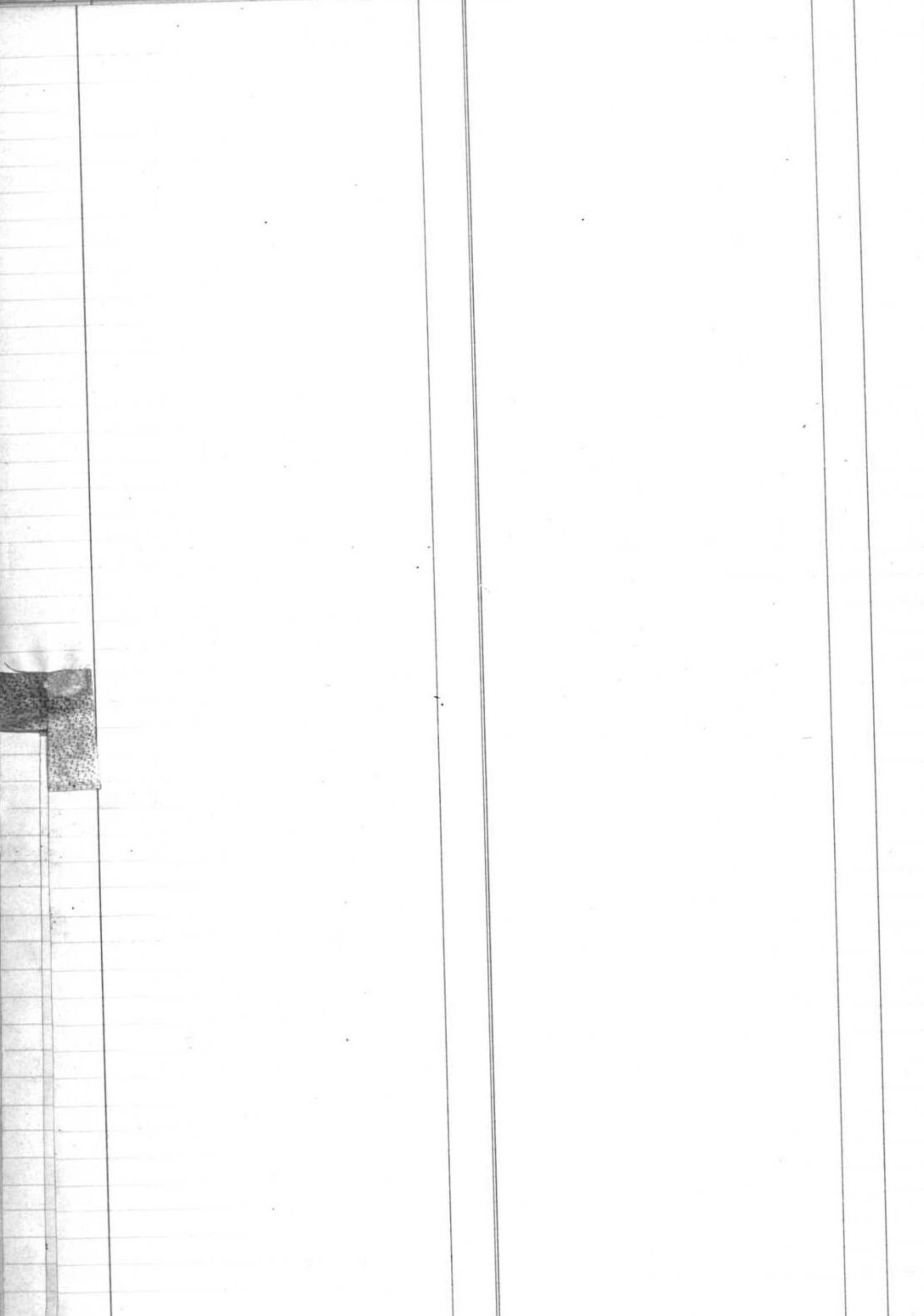
François - Felix  
Jules  
Gustave - Alais  
Clementine - Leonie  
Berthe - Alice

Folios

24.  
60  
66  
116  
182

N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





Names

1904 Ogney  
Otto  
1905 Oerren

Prénoms

Folios

Marie - Marguerite 117  
Charles - Hermann - Max 128  
Herbert - Hambard 144

O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





Noms

Prénoms

Folios

1903 Peruccio  
 Peaquin  
 Parisod  
 Pedrocca  
 Ponti  
 1904 Perret  
 Perrin  
 Peruchoud  
 Parisod  
 Taggi  
 Perret  
 Perret  
 Paltenghi  
 Parighetti  
 Pittier  
 1905 Perret  
 Perincioli  
 Parisod  
 Polack  
 Pedrini  
 Pilivet

Giovanni 7.  
 Marie-Mélanie-Mélanienne 9.  
 Henri-Ami-Louis 13  
 Odile-Thérèse 21  
 Raue-Joséphine 26  
 Louis-Henriette 35  
 Emile-Louis 51  
 Béatrice-Catherine 60  
 Henri-Louis 61  
 Ferdinand-Jean-Évariste 68  
 Paul-Joseph 94  
 Alexandrine 108  
 Eugène-Emile 111  
 Angelo-Massimino 130  
 Bertha-Julie 138  
 Hélène-Julie 145  
 Étienne-Didier-Alphonse 150  
 Ida-Sophie 154  
 Marie-Rose 164  
 Jean-Albin 174  
 Marthe-Odile 200

P  
 Q  
 R  
 S  
 T  
 U  
 V  
 X  
 Y  
 Z



Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





NomsPrénomsFolio

1903 Rolli  
Reinhardt  
Rouge  
1904 Rosenbecker  
Rothén  
Rochat  
Rubatto  
Rothén  
Ritzi  
Rittener  
Ranisgast  
Reymond  
1905 Roussey  
Raemy  
Rivolre  
Ramelet  
Rochat  
Reymond  
Raemy  
Rothén

Frédéric 25.  
Cécile - Rose 28  
Sophie 29  
Louise - Auguste 58  
Louisa 68  
Louise - Julie 69  
Josephine - Gabrielle - Marie 91  
Ortense - Louise 101  
Charles - Arthur 104  
Bertha - Constance 112  
Demeter 123  
Marie - Ida 123  
Antoine - Claude - François 153  
Marie - Marguerite 156  
Marie - Henriette 163  
Anna - Elise 164  
Eugène 172  
Alice 184  
Augustine - Ursule 192  
Henri 196.

R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





NomsPrénomsFolios

1903 Siebenthal (ren)  
 Schöri  
 Steinert  
 Stuletski  
 Siebenthal  
 1904 Schär  
 Steffen  
 Schinner  
 Seiler  
 Sixtin  
 Stich  
 Schiferli  
 Schiebner  
 Schär  
 Schreurer  
 Schnitzler  
 Schlageter  
 Schöneheid  
 Schad  
 Seiter  
 Szwieczynski  
 Schellenberg  
 Saser  
 Schmidt  
 Schärer  
 Sudan  
 1905 Schneider  
 Stracuzzi  
 Schwörer  
 Sebler  
 Schmutz  
 Schaud  
 Scherer  
 Steffen  
 Savoia  
 Saucy  
 Siegenthaler

Henri - David 5.  
 Hélène 17  
 Clara - Caroline 25  
 Albert - Bernard 20.  
 Frédéric 32  
 Marie - Marguerite 36.  
 Blanche - Anna 39  
 Salomé 41  
 Jean - Jacques 42  
 Marie 52  
 Heinrich 58.  
 Marie - Emilie 64.  
 Joseph - Maurice 70.  
 Friedrich 71.  
 Edouard 76  
 Emilie 77  
 Marie - Elisabeth 77  
 Robert - Maurice 83.  
 Henri 91  
 Anna - Maria 95  
 Césaire - Constantin 96  
 Hermann - Albert 99  
 Emma 99  
 Emilie 106  
 Henri - Florian 118.  
 Josephine - Lucie 141  
 Henri - Louis - Gustave 143  
 Antoine 146.  
 Gustave - Adolphe 147  
 Emilie - Frédéric 152  
 Bertha 159  
 Louis - Jules 167.  
 Alois 168.  
 Emilie - Louis 182  
 Charles - Félix 183  
 Ryth 193  
 Louise 199.

S  
E  
F  
G  
H  
I  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



DeomsPrénomsFolios

1903. Talon  
Thali  
Tidondani  
1904. Tabord  
Tause  
Trosset - Poroux  
Thevenaz  
Tuxian  
Talon  
Tharin  
Théaz  
1905. Thomen  
Toussaint  
Tieche

Lina - Rosine - Sophie 12  
Franz - Joseph 23  
Ida - Marie - Rose 32  
Louis - Auguste 34  
Fanny - Lina 38  
Adeline 49  
Armand - Eugène 54  
Emma 80  
Marguerite - Sophie 90  
Gustave 109  
Julie - Marguerite 115  
Louise 144  
Emma - Elise 198  
Charlet - Adolphe 200

T  
U  
V  
X  
Y  
Z





Names

Prénoms

Folios

1905. Aldry

Ursule - Angeline

174

U  
V  
X  
Y  
Z



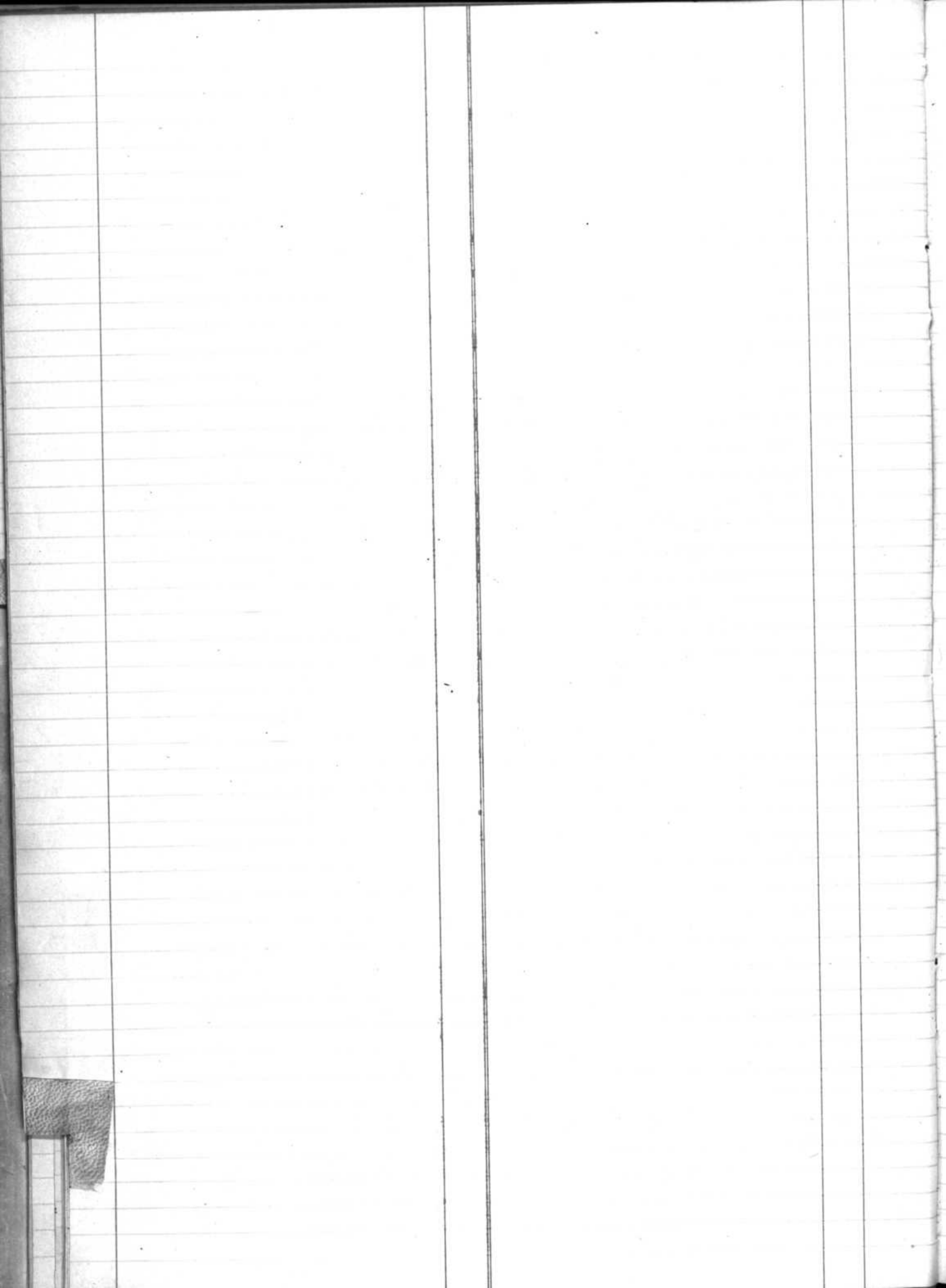


NomsPrénomsFolios

1903  
 Quichoud  
 von Siebenthal  
 Vallet  
 Vouilloz  
 Wodot  
 von Siebenthal  
 1904  
 Wyttenbach  
 Vincent  
 Weiss  
 Villiger  
 Valladier  
 Wunderlich  
 Wacspfe  
 Weisskopf  
 Vernetto  
 Villard  
 Vernier  
 Wagner  
 Weber  
 1905  
 Vuexhoz  
 Wiget  
 Wörner

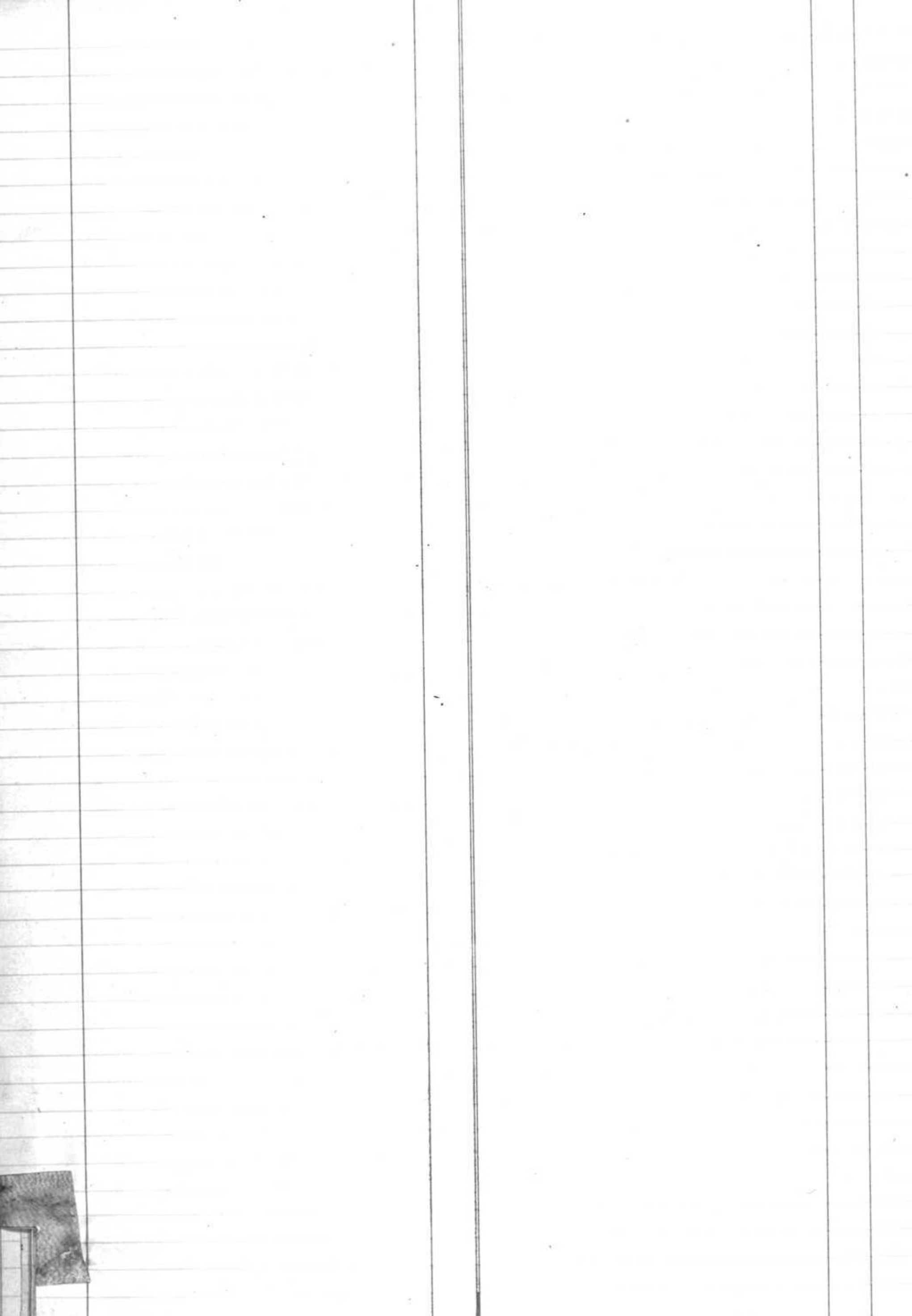
Sophie - Marie 3  
 Henri - David 5  
 Marie - Basilisse, dite Victorine 7  
 Marie - Louise 24  
 Emma - Julie 31  
 Frédéric 32  
 Rudolf 64  
 Laure - Louise 64  
 Jakobina - Dorothee 70  
 Eminentia 73  
 Louis - Emile 85  
 Georges - Jean - Stanislas 102  
 Albert - Alexandre - Gottlieb 105  
 Nina 105  
 Valentin - Baptiste - Jacques 107  
 Lina - Cecile 107  
 Emile - Auguste 135  
 Paul 136  
 Marie - Emilie 136  
 Juliet - Louis 149  
 François - Marie 188  
 Gustave - Gottlob 198

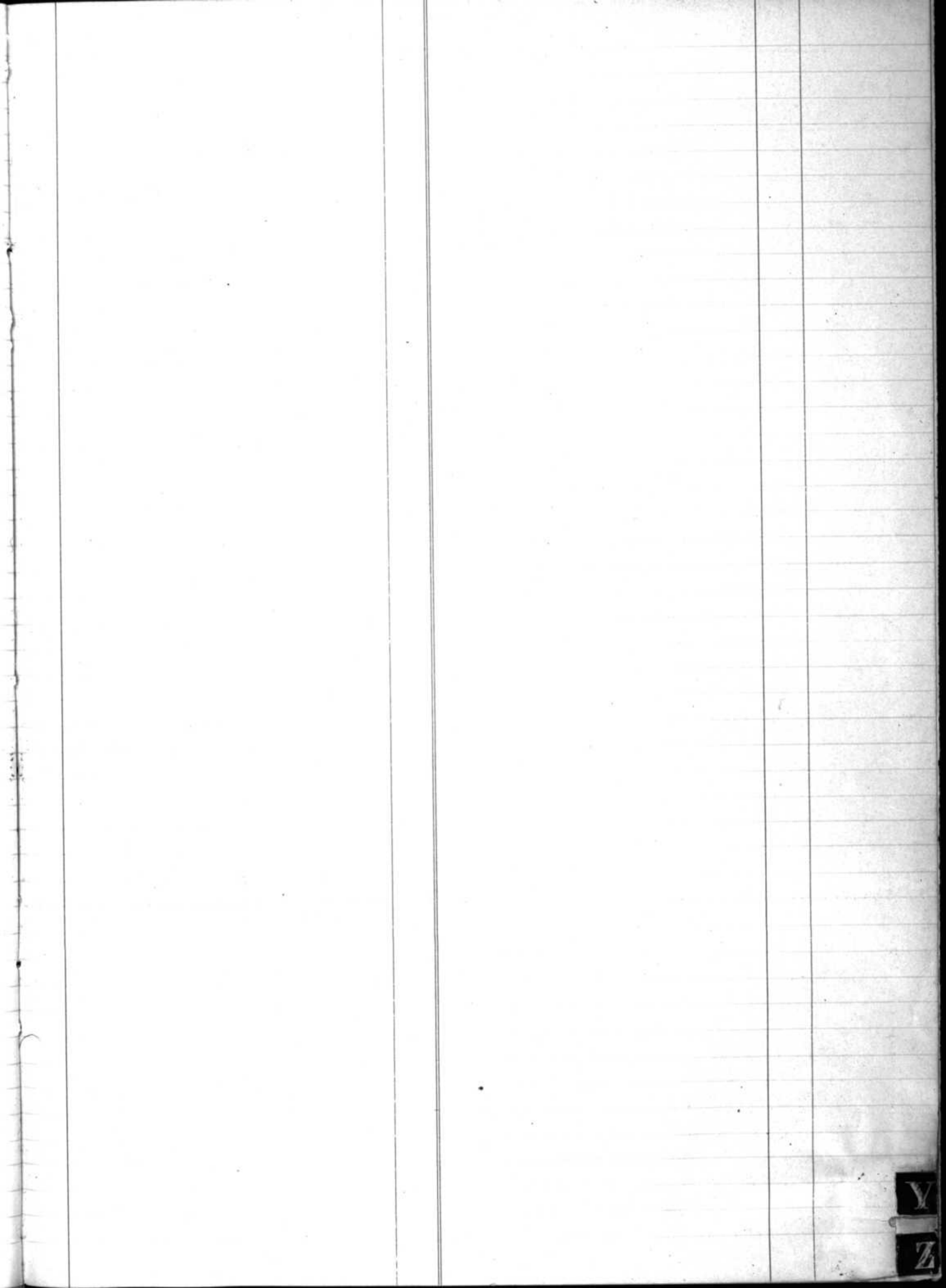
V  
 X  
 Y  
 Z

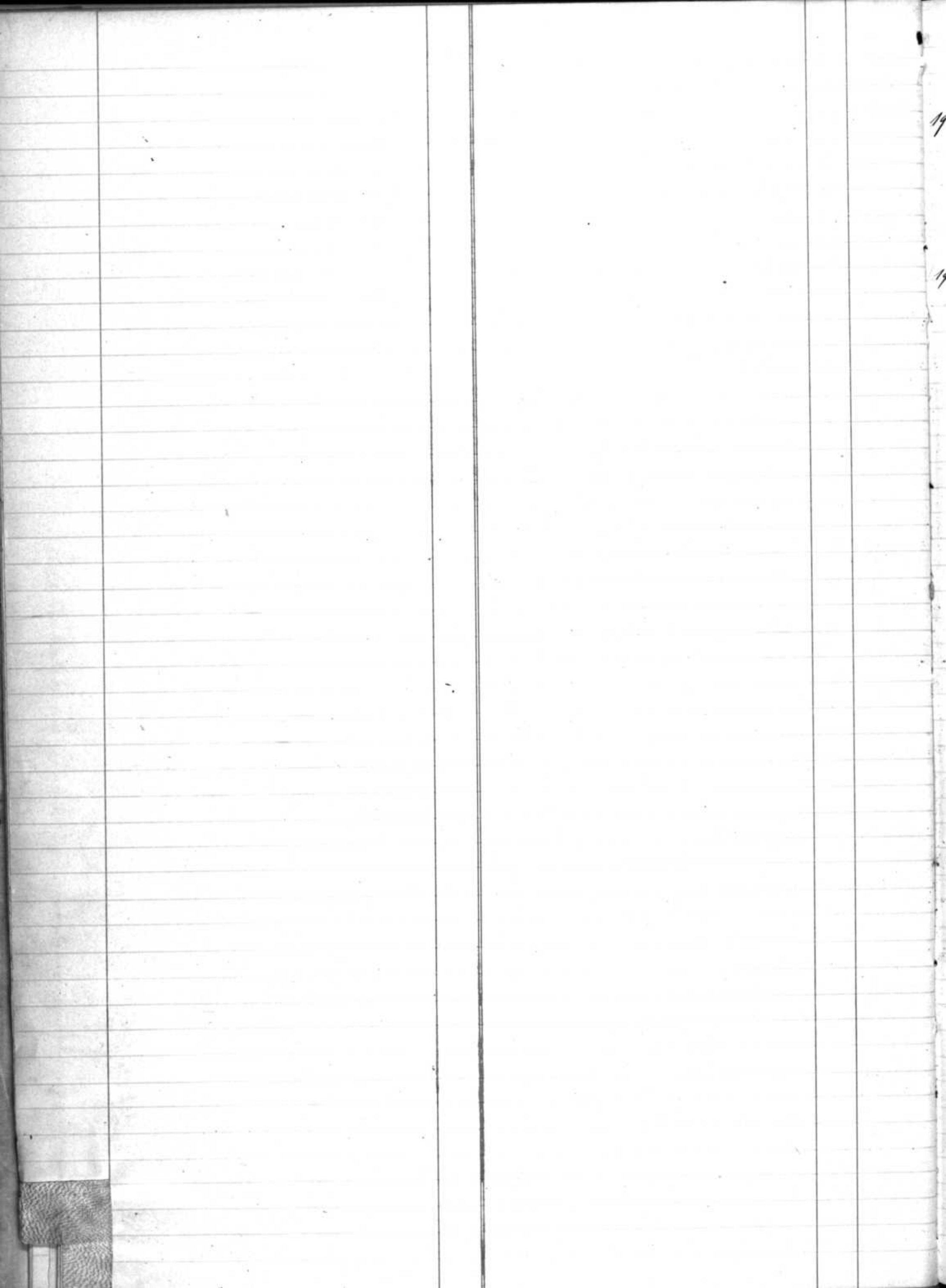














Noms

1904 Zanottini  
Zarri  
Zeni  
Zeni  
Zwahlen  
Zyloff (de)  
1905 Zumbunnen  
Zihlmann  
Zurcher

Prenoms

Amelia - Giulia - Ida  
Christophe  
Bernardo - Beniamino  
Etienne - Antoine  
Théodore  
Agathe  
Jean  
Emile  
Joseph

Folios

59  
74  
98  
103  
129  
134  
163  
187  
195

